Les exploitations bovines en Europe : analyse en fonction des types de production et des niveaux de chargement herbivore

F. Colson, Vincent Chatellier

▶ **To cite this version:**

F. Colson, Vincent Chatellier. Les exploitations bovines en Europe : analyse en fonction des types de production et des niveaux de chargement herbivore. [Rapport Technique] 1995. hal-02847940

HAL Id: hal-02847940
https://hal.inrae.fr/hal-02847940

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INRA

Laboratoire d'Etudes
et de Recherches Economiques
LERECO - Nantes

LES EXPLOITATIONS BOVINES EN EUROPE

Analyse en fonction des types de production et des niveaux de chargement herbivore à partir des données du RICA (1995)

François COLSON - Vincent CHATELLIER

Décembre 1995

AVERTISSEMENT

Cette étude s'inscrit dans la continuité d'une recherche réalisée, en 1993, par le Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques de l'INRA de Nantes, à partir du RICA, sur les exploitations bovines françaises réparties selon leur niveau de chargement.

Les résultats de cette étude n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La Direction Générale de l'Agriculture (DG VI) de la Communauté Européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des résultats présentés ci-après. Conformément aux régles communautaires d'utilisation du Réseau d'Information Comptable Agricole, nous avons veillé à ne pas utiliser de données déterminées sur un groupe comportant moins de quinze individus réellement suivis.

RÉSUMÉ

Cette étude présente une analyse comparée des caractéristiques structurelles et des performances économiques des exploitations bovines des États membres de l'Union Européenne. Elle s'appuie sur les données du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), représentatives de l'agriculture professionnelle de chaque pays, pour souligner la diversité des systèmes de production, des dimensions économiques et mettre en évidence une relation éventuelle entre niveaux d'intensification des superficies fourragères et performance économique.

Dans les pays de l'Europe du Nord, la dimension économique, la rémunération du travail agricole et la rentabilité du capital augmentent avec le niveau de chargement des exploitations. Dans les pays du Sud (Italie, Espagne, Portugal, Grèce), l'impact du niveau d'intensification est moins perceptible, tant les exploitations sont de petites tailles et les superficies fourragères limitées.

Les exploitations bovines françaises sont les plus extensives, avec un chargement moyen de 1,36 UGB herbivores par hectare de SFP contre 1,74 en moyenne européenne. Elles sont les plus nombreuses, notamment pour les élevages de type allaitant, et assurent une part importante de la production et des échanges communautaires de viande bovine et de lait. En ayant peu recours à de la main d'oeuvre salariée, elles dégagent des résultats économiques voisins de la moyenne communautaire, mais largement inférieurs aux unités britanniques et néerlandaises, qui disposent d'outils de production nettement plus conséquents.

Avec 14 % des exploitations bovines européennes, les unités ayant un chargement inférieur à un UGB herbivore par hectare de SFP occupent 16 % de la SAU et détiennent 7 % du cheptel d'UGB herbivores. À l'opposé, les exploitations ayant un chargement supérieur à deux UGB herbivores par hectare de SFP représentent 43 % des exploitations, occupent 38 % de la SAU et possèdent 50 % du cheptel.

MOTS CLÉS : VIANDE BOVINE - EXPLOITATIONS AGRICOLES - CEE - RICA - INTENSIF - EXTENSIF - CHARGEMENT - PAC

ABSTRACT

The reform of the Common Agricultural Policy, adopted on May 21 st 1992, by the EEC Agriculture Ministers, aims at reducing the production amounts and for the beef sector at encouraging a more appropriate land-use by distributing subsidies according to a level of stock density. Thus, stock density, wich has been a technical indicator, is becoming a tool for agricultural policies. In this new context, we propose to study cattle farms of european countries according to this tool.

This analysis was carried out thanks to the Farm Accounting Data Network (FADN). The 1991 sample, wich is based on 1 405 000 extrapolated cattle farms, gives a good representation of the agriculture. The typology used in this study takes into account the whole cattle breeders, including dairy farmers who strongly contribute to the national beef production. This typology distributes catlle farms into four production types ("suckler", "dairy", "suckler and dairy" and "no cow"), according to the composition of their dairy and suckler cattle, and recognises six levels of herbivore stock density.

In the countries of the North of Europe, the extensive farms have greater useful agricultural and forage surface areas than the intensives farms. In contrast, they have smaller herds and so produce on average lower gross outputs and appreciably lower incomes. In the countries of the South of Europe, the cattle farms have generally a very small size, so the impact of the stock density is difficult to be evaluated.

With 14 % of the european cattle farms, the cattle farms which have a stock density under one GCU per hectare of Main Fodder Area (MFA) hold 16 % of the agricultural area and 7 % of the cattle livestock. On the other side, with 43 % of the european cattle farms, the cattle farms which have a stock density above two GCU per hectare of MFA hold 38 % of the agricultural area and 50 % of the cattle livestock.

Compaired to the other european countries, the French cattle farms are more extensive. Their stock density is, on average, 1,36 herbivore GCU per hectare of MFA in contrast to 1,74 in the EEC, 1,94 in United Kingdom, 1,96 in Italy, 2,80 in Holland and Danemark. They have got a bigger herd and a larger surface than cattle farms in Italy, Spain, Portugal and Greece, but generally they have got a smaller size and a lower rentability than most of cattle farms in the North of Europe (excepted Germany) which are more specialized in dairy production.

KEYS WORDS : BEEF PRODUCTION - CATTLE FARMS - EEC - FADN - STOCK DENSITY - CAP

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

I- METHODE D'ANALYSE DES EXPLOITATIONS BOVINES COMMUNAUTAIRES

1-1- Le RICA Européen de 1991

Une forte variabilité de la dimension économique des exploitations 3

Éléments sur le traitement statistique des données du RICA 4

1-2- Typologie de classification des exploitations bovines

Quatre types de production de viande bovine 7

1-3- Une analyse selon six classes de chargement 8

II- LES EXPLOITATIONS BOVINES DANS LA CEE

2-1- L'activité bovine communautaire

Des excédents au Nord et des déficits au Sud 12

Le cheptel laitier assure 70 % de la production communautaire de viande bovine 13

Quatre vaches allaitantes sur dix sont situées en France 15

2-2- Le poids de l'activité bovine dans l'agriculture de chaque État membre 16

2-3- Principales caractéristiques des exploitations bovines de la CEE

La superficie agricole, le cheptel et le niveau de chargement 19

Le produit brut total et la spécialisation bovine 20

Les subventions jouent un rôle important dans la formation du revenu dès 1991 21

La performance économique : des écarts substantiels entre les pays 23

2-4- Les exploitations laitières et allaitantes de la CEE

Plus de SAU et proportionnellement moins de SFP pour les exploitations allaitantes 25

Un cheptel moyen d'UGB herbivores identique entre les laitiers et les allaitants 26

Un produit brut total plus élevé pour les exploitations laitières 27

Une plus forte dépendance des aides directes dans les exploitations allaitantes 29

De meilleurs résultats économiques pour les exploitations laitières 30

III- LES EXPLOITATIONS BOVINES SELON LE CHARGEMENT

3-1- Les exploitations bovines européennes selon leur classe de chargement

Les exploitations extensives : plus de SAU et de SFP, mais moins d'UGB herbivores 34

Une plus forte spécialisation pour les intensifs 35

De meilleurs résultats économiques pour les exploitations intensives 36

3-2- Les exploitations laitières

La SFP est proportionnellement plus importante dans les exploitations extensives 40

Un cheptel d'UGB herbivores qui double entre les classes extrêmes de chargement 42

Le volume de production des exploitations augmente avec le chargement 43

Les aides directes ont un rôle peu important, sauf pour les plus extensives 46

Politique publique et revenu des exploitations selon le chargement 47

3-3- Les exploitations allaitantes

Le rapport SFP / SAU : un indicateur pertinent de la spécialisation bovine 52

Le cheptel croît avec le chargement herbivore 53

Un degré de spécialisation, inférieur à 50 % pour toutes les classes de chargement 54

Les aides directes représentent près des deux tiers du revenu des unités extensives 56

Les exploitations extensives sont moins performantes 57

CONCLUSION 60

BIBLIOGRAPHIE 62

GLOSSAIRE DES SIGLES 65

ANNEXES 66

N° 1 : Données sur le RICA et statistiques sur l'agriculture communautaire 67

N° 2 : Caractéristiques des exploitations du RICA selon les pays et les types de production 72

N° 3 : Répartition régionale des exploitations bovines de la CEE 82

N° 4 : Croisement entre les types de production et les groupes d'OTEX pour chaque pays 89

N° 5 : Caractéristiques des exploitations bovines selon six classes de chargement 96

N° 6 : Caractéristiques des exploitations bovines selon cinq classes de dimension 102

N° 7 : Caractéristiques des exploitations bovines selon trois classes de spécialisation 112

INTRODUCTION

Au cours des trois dernières décennies, les rapports de prix entre les facteurs et le progrès technique allaient dans le sens de l'intensification de la production agricole. Le chargement qui conditionnait souvent la rentabilité des exploitations bovines était alors un indicateur technique d'adaptation du cheptel au potentiel fourrager des exploitations. Ce sont les problèmes de la déprise agricole et de l'occupation de l'espace, survenus dans une période marquée par des excédents structurels de viande bovine, qui ont amené les pouvoirs publics à utiliser le chargement comme un élément de régulation de la politique agricole.

Avec la réforme de la PAC, le chargement est ainsi devenu l'un des leviers de la répartition différenciée des crédits publics aux exploitations bovines. C'est pour prendre en compte cette nouvelle donne, qu'une étude positionnant le chargement au coeur de l'analyse des exploitations bovines françaises a été mise en oeuvre [1]. À la lumière de ces travaux, qui se sont déroulés en 1993 et 1994, il nous semble important de poursuivre notre recherche en essayant de répondre à la question suivante : s'agit-il d'une spécificité des élevages bovins français ou ces résultats peuvent-ils être transposables aux autres pays de l'Union Européenne ? Les pays partenaires sont, en effet, soumis aux mêmes modalités d'application de la réforme de la PAC, notamment en ce qui concerne le seuil de facteur de densité conditionnant l'octroi des primes bovines.

Cette étude des exploitations bovines européennes en fonction des niveaux de chargement comporte trois parties. Dans une première partie, nous présentons les principales forces et faiblesses du Réseau d'Information Comptable Agricole Européen, utilisé comme support de l'étude, puis nous exposons notre méthode de classification des exploitations bovines en quatre systèmes de production et six classes de chargement herbivore. Dans une deuxième partie, nous analysons la contribution de chaque État membre à l'activité bovine communautaire et, pour chaque pays, les caractéristiques techniques et économiques des exploitations bovines. Dans une troisième partie, nous poursuivons l'étude des mêmes caractéristiques pour les exploitations bovines réparties en fonction de leur niveau de chargement, avec une approche spécifique aux exploitations laitières et aux exploitations allaitantes.

---

[1] Voir les deux rapports réalisés dans le cadre d'une convention entre le Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques de INRA de Nantes et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche :

- "Les exploitations bovines françaises selon leur niveau de chargement : diagnostic et perspective face à la réforme de la PAC", 4 Tomes [COLSON, CHATELLIER, 1993].

- "L'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations bovines françaises : effets différenciés selon le niveau de chargement, 88 p. [COLSON, CHATELLIER, 1994].

I- METHODE D'ANALYSE DES EXPLOITATIONS BOVINES COMMUNAUTAIRES

Pour dénombrer et caractériser les exploitations bovines des États membres de l'Union européenne, nous avons fait le choix d'utiliser les données du Réseau d'Information Comptable Agricole. Il s'agit d'une base de données représentative de l'agriculture communautaire, harmonisée sur le plan des méthodes de collecte des informations et actualisée chaque année. Afin de prendre en compte la quasi totalité du cheptel bovin, nous avons construit une typologie des exploitations bovines différente de l'approche par orientation de production. Cette méthode, qui distingue quatre types de production, s'est révélée être facilement applicable dans tous les pays et a permis par la suite de répartir les exploitations selon six classes de chargement herbivore.

1-1- Le RICA Européen de 1991 : 1,4 millions d'exploitations bovines

Pour mener une analyse comparative entre groupes d'exploitations agricoles, la principale difficulté est de disposer de données homogènes. Cette difficulté augmente encore lorsque le champ d'investigation est international (taux de change, règles comptables différentes, hétérogénéité dans la définition de termes techniques, etc...). Dans le domaine agricole, le RICA, instauré en 1968 par un règlement communautaire, garantit la cohérence et l'homogénéité minimales qui sont nécessaires à ce type d'approche.

Le RICA a pour objectif de suivre l'évolution du revenu des exploitations agricoles en fonction de la Politique Agricole Commune. Il est construit pour être représentatif de l'agriculture "professionnelle" de chaque pays. De 16 000 exploitations à sa création, il a bénéficié depuis, de plusieurs restructurations importantes (harmonisation avec le nouveau plan comptable, modernisation des moyens de collecte et de diffusion des informations) et s'est progressivement élargi. L'échantillon du RICA européen regroupe actuellement 58 000 exploitations, représentatives d'un "univers RICA" de 4,4 millions d'unités de production, une fois appliqués des coefficients d'extrapolation variables pour chaque groupe d'exploitations de l'échantillon.

La sélection des exploitations du Réseau est effectuée par les États membres selon les normes communautaires. Le champ d'observation est stratifié selon la région, l'orientation technico-économique (OTEX) et la dimension économique (en classes d'unités de dimension

économique définies à partir de la marge brute standard [2]). Le plan de sélection vise à une représentation minimale (1 % de l'enquête Eurostat) de chaque case retenue pour la base de sélection. Le RICA couvre ainsi la majeure partie de la production communautaire.

Les résultats du RICA sont présentés sous la forme de moyennes par groupes d'exploitations et les valeurs monétaires sont exprimées en Écus. Les comparaisons entre États membres restent cependant dépendantes des différences de pouvoir d'achat. Cette étude visant principalement à analyser, par pays, les différences de caractéristiques et de résultats entre exploitations bovines ayant des niveaux de chargements distincts, il ne nous est pas apparu nécessaire d'avoir recours ici, aux parités de pouvoir d'achat. Ce calcul, compliqué sur le plan méthodologique, se révélerait cependant nécessaire pour comparer les revenus des familles agricoles de pays à niveaux de vie très différents.

Le RICA, par sa représentativité et la somme des informations qu'il comporte, est l'outil le mieux adapté à notre démarche. Il convient cependant de souligner deux points importants qui influencent les résultats : les seuils minima de dimension économique conditionnant l'entrée dans la base du RICA et la méthode statistique de détermination des valeurs moyennes.

Une forte variabilité de la dimension économique des exploitations

Le seuil de dimension économique minimum, utilisé pour sélectionner les exploitations agricoles "professionnelles" du champ RICA, varie selon les pays. Il correspond, dans chaque pays, approximativement au seuil de dimension du travail d'un actif à temps complet. Ce seuil est très faible pour les pays de l'Europe du Sud (1 UDE au Portugal, 2 UDE en Espagne, en Italie, en Grèce et en Irlande). Il est faible au Danemark (4 UDE), moyen en France, en Allemagne et au Royaume-Uni (8 UDE), élevé en Belgique (12 UDE) et très élevée aux Pays-Bas (16 UDE).

Ces niveaux distincts de barrière d'entrée dans la base du RICA influencent les résultats moyens obtenus par les groupes d'exploitations et impliquent par conséquent de rester prudent dans les comparaisons entre pays. Pour apprécier l'ampleur de ces écarts, une analyse de la répartition des exploitations bovines a été effectuée à partir de trois classes de dimension économique, correspondant en France à des tailles d'exploitations très petites (moins de 16 UDE), moyennes (16 à 40 UDE) et grandes (plus de 40 UDE).

---

[2] La marge Brute Standard d'une exploitation correspond à une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Elle se mesure en Unité de Dimension Économique (une UDE est égale à 1 200 ÉCUS soit 1,5 hectares équivalent blé) et elle est déterminée en appliquant des coefficients, variables selon les régions, aux unités physiques de production (superficies et cheptel). Cette MBS permet de réaliser des analyses comparatives entre exploitations ayant des productions différentes et appartenant à des régions distinctes.

Tableau 1-1 : La répartition des exploitations bovines des pays de la CEE selon trois classes de dimension économique (en %)

	Classes de dimension (MBS en UDE)			Ensemble
	16 <	16 - 40	> 40	
Allemagne	32 %	53 %	15 %	100 %
Belgique + Lux.	12 %	58 %	30 %	100 %
Danemark	21 %	41 %	38 %	100 %
Espagne	92 %	7 %	1 %	100 %
France	27 %	55 %	18 %	100 %
Grèce	94 %	6 %	0 %	100 %
Irlande	73 %	21 %	6 %	100 %
Italie	60 %	28 %	12 %	100 %
Pays-Bas	0 %	41 %	59 %	100 %
Portugal	93 %	5 %	2 %	100 %
Royaume-Uni	20 %	35 %	45 %	100 %
CEE	46 %	37 %	17 %	100 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Il en ressort que près de la moitié des exploitations européennes dites «bovines» ont des structures de moins de 16 UDE. Cette proportion est supérieure à 90 % en Espagne, au Portugal et en Grèce alors qu'elle est inférieure à 30 % en Allemagne, en France, au Danemark, au Pays-Bas et au Royaume-Uni. L'Italie occupe une position intermédiaire avec 60 % des exploitations bovines concernées par cette classe. Pour ce qui est des unités de plus de 40 UDE (17 % au niveau communautaire), les Pays-Bas et le Danemark se distinguent très nettement avec une proportion respective de 59 % et 38 % alors que l'Irlande, l'Espagne et le Portugal en disposent de moins de 10 %.

Éléments sur le traitement statistique des données du RICA

Pour cette étude, ce sont les échantillons pondérés qui ont été retenus de façon à représenter l'univers des exploitations professionnelles de chaque pays. Chaque individu de l'échantillon (i) est en effet doté d'un poids (pi) proportionnel au nombre Nj d'exploitations du champ qui se trouve dans la même case (région, OTEX et classe de dimension économique). Chaque résultat moyen de variable (V) présentée au niveau agrégé est une moyenne pondérée des valeurs qu'elle prend au niveau individuel (vi). Pour le cas particulier des fractions entre deux variables, deux cas ont été distingués. Pour l'analyse des dispersions par classes, elles ont été traitées comme une variable simple, c'est à dire comme des moyennes de ratios (R).

$$V = \{\Sigma\, i\ pi\ vi\} / \{\Sigma\, i\ pi\}$$

$$R = \{\Sigma\, i\ pi\ (v1i / v2i)\} / \{\Sigma\, i\ pi\}$$

$$Rm = \{\Sigma\, i\ pi\ v1i\} / \{\{\Sigma\, i\ pi\ V2i\}$$

Pour l'étude des résultats moyens par classes ou groupes, la méthode d'une pondération du numérateur et du dénominateur a été préférée (Rm). Cette dernière solution de ratio de moyennes est en effet préférable car elle permet d'atténuer le poids très important que prennent certaines exploitations à ratios extrêmes.

1-2- Typologie de classification des exploitations bovines

La méthode de détermination des exploitations dites «bovines» a été envisagée de façon à prendre en compte l'ensemble des producteurs de bovins y compris ceux pour lesquels l'activité bovine est secondaire. Toute exploitation de plus de cinq UGB Bovins est donc considérée, dans notre démarche, comme «bovine».

Ainsi, la typologie proposée conduit à retenir près de 1,4 millions d'exploitations bovines parmi les 4,4 millions d'exploitations agricoles de l'univers RICA communautaire. L'analyse de leur répartition géographique laisse apparaître que plus de la moitié d'entre elles sont localisées dans seulement trois pays : la France, qui en regroupe près du quart, arrive en tête, devant l'Allemagne (18 %) et l'Italie (15 %). L'Espagne (9 %), l'Irlande (9 %) et le Royaume-Uni (7 %) occupent des positions intermédiaires et devancent les Pays-Bas (4 %), le Danemark (3 %) et la Belgique (2 %).

La typologie proposée s'écarte des analyses à partir des orientations technico-économiques. Fondées sur une répartition de la marge brute standard, les OTEX regroupent les exploitations spécialisées selon les orientations dominantes. Elles ont pour principal inconvénient de disperser les exploitations bovines non spécialisées, dont certaines sont de grande dimension, dans de nombreuses orientations de production. Une étude basée uniquement sur les OTEX spécialisées (bovins lait ; bovins élevage et viande ; bovins lait élevage et viande) ne prendrait ainsi en compte, au niveau européen, que 77 % des vaches laitières et 65 % des vaches allaitantes. Avec le seuil plancher de cinq UGB Bovins, notre typologie permet, en revanche, de regrouper la quasi totalité du cheptel (98 % des vaches laitières et 95 % des vaches allaitantes) et près de 85 % de la superficie fourragère totale.

La confrontation de la typologie bovine utilisée et de la typologie OTEX amène à constater certaines divergences entre pays. Pour les États membres comportant un nombre élevé d'exploitations de petites tailles, tels que l'Italie, l'Espagne et le Portugal, le seuil plancher fixé à cinq UGB bovins écarte les unités les plus modestes et conduit à ce qu'une partie du cheptel et de la SFP ne soient pas intégrés dans l'analyse (14 % des vaches allaitantes et 42 % de la SFP en Italie, 12 % des vaches allaitantes et 52 % de la SFP en Espagne). Ce phénomène est par contre inexistant dans la plupart des pays de l'Europe du Nord où la typologie bovine regroupe la totalité du cheptel bovin et plus des quatre cinquième de la SFP.

Tableau 1-2 : La comparaison du poids de la typologie bovine et de la typologie OTEX (41+42+43+44) dans le cheptel bovin et la SFP

	Vaches laitières		Vaches allaitantes		SFP	
	Typologie bovine	OTEX	Typologie bovine	OTEX	Typologie bovine	OTEX
Allemagne	99 %	75 %	ns	ns	97 %	67 %
Belgique+Lux	100 %	69 %	100 %	57 %	99 %	69 %
Danemark	100 %	71 %	ns	ns	91 %	71 %
Espagne	95 %	77 %	88 %	81 %	48 %	77 %
France	99 %	74 %	100 %	63 %	92 %	74 %
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	100 %	98 %	99 %	95 %	97 %	98 %
Italie	95 %	72 %	86 %	49 %	58 %	72 %
Pays-Bas	100 %	90 %	ns	ns	97 %	90 %
Portugal	76 %	59 %	ns	ns	48 %	59 %
Royaume-Uni	100 %	83 %	100 %	70 %	93 %	83 %
CEE	98 %	77 %	95 %	65 %	63 %	77 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les types de production tels que nous les définissons ci-après regroupent des exploitations moins spécialisées et plus nombreuses que dans une approche à partir des OTEX. Le type Laitier compte au niveau communautaire 860 600 unités de production avec un rapport moyen entre le produit brut bovin et le produit brut total de 71 % alors que l'OTEX «Bovin lait» regroupe 586 300 entreprises avec une spécialisation bovine plus forte (85 %). L'écart moyen des effectifs d'exploitations entre les deux approches est maximum en Italie où les exploitations du type laitier sont peu spécialisées (53 % d'entre elles ont un produit brut bovin inférieur aux deux tiers du produit brut total) et minimum en Irlande où elles le sont beaucoup (10 % ont un produit brut bovin inférieur aux deux tiers du produit brut total).

Quatre types de production de viande bovine

Les exploitations bovines ont ensuite été réparties en quatre types de production en fonction des caractéristiques de leur troupeau. Les exploitations de plus de trois vaches allaitantes et de moins de trois vaches laitières sont classées dans le type «Allaitant», celles de plus de trois vaches laitières et de moins de trois vaches allaitantes sont positionnées dans le type «Laitier», celles de plus de trois vaches allaitantes et de plus de trois vaches laitières sont considérées comme «Mixte» et celles qui comportent moins de trois vaches allaitantes et moins de trois vaches laitières appartiennent au type «Sans vache».

Afin d'éviter une démultiplication trop importante des données, nous n'avons pas souhaité, contrairement à l'étude spécifique sur la France, établir une segmentation supplémentaire au sein des quatre types de production. Ce choix d'un approfondissement par systèmes techniques pourrait s'envisager pour des analyses transversales entre deux pays ou entre deux régions (exemple : les producteurs laitiers intensifs ayant un quota laitier important en Bretagne et aux Pays-Bas), mais apparaissait difficile à l'échelle de douze pays européens.

Tableau 1-3 : La répartition des exploitations bovines selon le type de production (Univers RICA 1991)

	Type de production				Ensemble
	Laitier	Allaitant	Sans Vache	Mixte	
Allemagne	219 400	7 400	28 300	3 800	258 900
Belgique + Lux.	22 400	8 300	1 500	7 400	39 500
Danemark	23 000	7 200	2 100	1 200	33 500
Espagne	76 400	32 100	7 500	13 200	129 000
France	181 700	113 400	14 500	28 000	337 700
Grèce	21 300	4 800	500	0	26 600
Irlande	49 200	47 500	16 800	13 000	126 400
Italie	141 200	46 300	17 600	5 200	210 200
Pays-Bas	47 100	60	5 000	0	52 100
Portugal	41 200	21 400	21 200	1 500	85 200
Royaume-Uni	37 700	39 628	21 800	6 500	105 700
CEE	860 600	328 100	136 500	79 800	1 405 000

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Au niveau communautaire, la répartition entre les quatre types de production est très inégale. Le type Laitier regroupe à lui seul près de 61 % des exploitations bovines. Cette part est de 23 % pour le type Allaitant, 10 % pour le type Sans vache et 6 % pour le type Mixte.

Pour le cheptel laitier, l'Allemagne occupe le premier rang avec un quart des exploitations laitières de la Communauté, la France est au deuxième rang (21 %) et se positionne assez nettement devant l'Italie (16 %) et l'Espagne (9 %). Les Pays-Bas, dont le cheptel bovin est exclusivement orienté vers la production de lait, regroupent seulement 5 % des exploitations européennes mais détiennent 9 % des 21 millions de vaches laitières, traduisant ainsi la plus grande dimension économique de ses unités de production. Les exploitations du type Allaitant se rencontrent principalement en France (34 %), en Irlande (15 %), en Italie (14 %) et au Royaume-Uni (12 %). Ces résultats vont dans le sens des statistiques communautaires sur le cheptel bovin qui montrent que parmi les 10,5 millions de vaches allaitantes près de 4 millions sont localisées en France et 1,7 millions au Royaume-Uni [GEB Filières, 1993].

Le type Mixte est une spécificité de quelques États membres puisque près de 80 % de ces exploitations sont concentrées dans seulement quatre pays avec par ordre décroissant la France, l'Irlande, l'Espagne et la Belgique. Le type Sans vache, constitué d'élevages spécialisés de taurillons et de boeufs est peu présent au Danemark, au Pays-Bas et en France (10 %). L'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal et l'Italie détiennent les deux tiers des exploitations de ce type.

1-3- Une analyse selon six classes de chargement

Pour analyser les exploitations bovines selon le niveau d'intensification de leur superficie fourragère, il a été retenu de calculer leur chargement en rapportant les Unités Gros Bétail herbivores aux hectares de Superficies Fourragères Principales (SFP).

Les coefficients UGB herbivores appliqués sur chaque catégorie animale sont harmonisés entre les différents États, de même que la définition de la SFP. Celle-ci regroupe les superficies en prairies temporaires (ray grass, dactyle, etc...), en prairies permanentes (exclusion faite des parcours, des landes et des alpages productifs qui correspondent à des pâturages pauvres non entretenus ou à des végétations arbustives), en plantes sarclées fourragères (betteraves, choux, rutabagas, etc...), en maïs fourrage et en autres fourrages artificiels.

Le rapport UGB herbivore par hectare de SFP, qui correspond à la notion de chargement technique, permet de bien apprécier l'intensification sous l'angle d'une confrontation entre le cheptel et les ressources fourragères disponibles sur l'exploitation. Cet indicateur se révèle par contre insuffisant pour apprécier le niveau d'intensification au sens de la conduite technique des superficies fourragères et de l'optimisation de la consommation des intrants (quantité d'engrais et de produits phytosanitaires par tonne de matière sèche récoltée).

Nos travaux antérieurs ont montré la difficulté d'établir, en France, une correspondance précise pour un type de production donné, entre le chargement technique tel que nous le définissons ci-dessus et le chargement administratif ou facteur de densité, mis en place dans le cadre de la réforme de la PAC. Cette difficulté découle principalement de l'incertitude quant aux choix stratégiques individuels des éleveurs concernant l'affectation du maïs ensilage entre la SCOP et la SFP et la part des animaux éligibles aux primes qui feront effectivement l'objet d'une demande. Pour cette étude, il nous est donc apparu préférable de ne pas retenir les seuils de facteur de densité conditionnant la répartition des primes bovines pour mener l'analyse en fonction du niveau de chargement. Ces seuils entraîneraient de plus, la constitution de classes fortement déséquilibrées et rendrait par là même difficile la comparaison de résultats entre classes. Par contre, nous discuterons de leur impact différencié en fonction des pays à partir des résultats de la répartition en classes de chargement technique.

Cinq bornes de chargement herbivore ont été fixées (0,5 ; 1 ; 1,5 ; 2 et 2,5) de façon à constituer six classes permettant de répartir les exploitations (numéroté de 1 à 6 par ordre croissant d'intensification). Le choix de ces bornes a été fait de façon à concilier la représentativité des cases typologiques, la cohérence technique et la lisibilité des observations obtenues. Des regroupements de classes ont été opérés à certaines étapes de l'analyse, de façon à consolider la représentativité des échantillons et à synthétiser l'information.

Tableau 1-4 : La répartition des exploitations bovines selon les classes de chargement herbivore (UGB He / ha de SFP)

	Classes de chargement herbivores						Total
	0,5 < [1]	0,5 - 1 [2]	1 - 1,5 [3]	1,5 - 2 [4]	2 - 2,5 [5]	> 2,5 [6]	
Allemagne	1 %	4 %	20 %	29 %	24 %	22 %	100 %
Belgique + Lux.	0 %	1 %	7 %	21 %	22 %	49 %	100 %
Danemark	0 %	4 %	6 %	10 %	20 %	60 %	100 %
Espagne	4 %	10 %	12 %	13 %	10 %	52 %	100 %
France	1 %	20 %	38 %	24 %	10 %	7 %	100 %
Grèce	0 %	0 %	3 %	3 %	1 %	93 %	100 %
Irlande	3 %	13 %	34 %	29 %	13 %	8 %	100 %
Italie	4 %	13 %	14 %	14 %	10 %	45 %	100 %
Pays-Bas	0 %	1 %	4 %	10 %	28 %	57 %	100 %
Portugal	8 %	13 %	18 %	8 %	9 %	44 %	100 %
Royaume-Uni	1 %	8 %	20 %	29 %	21 %	21 %	100 %
CEE	2 %	12 %	22 %	21 %	15 %	28 %	100 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

L'analyse de la répartition montre que les unités ayant un chargement inférieur à un UGB herbivore par ha de SFP représentent 14 % des exploitations bovines alors que celles ayant un chargement supérieur à deux UGB herbivores par ha de SFP en regroupent 43 %. La poursuite de l'analyse au niveau de chaque pays permet d'apprécier l'origine de ces écarts.

Le premier constat sur la répartition par pays concerne la particularité des exploitations bovines de Grèce qui sont répertoriées pour plus de 93 % d'entre elles dans la classe 6. Ceci s'explique non pas par un mode intensif de production, mais par le fait que la méthode de détermination de la SFP utilisée ici n'intègre pas les prairies pauvres à végétations arbustives, qui entrent pour une part importante dans l'assolement des unités grecques. Les analyses à partir du niveau de chargement herbivore seront donc considérées comme non significatives pour la Grèce. Cette mise à l'écart n'est pas préjudiciable puisque ce pays assure moins de 1 % de la production finale européenne de viande bovine [GEB Filières, 1993].

La proportion d'exploitations bovines concentrées dans les classes de chargement 5 et 6 est particulièrement élevée aux Pays-Bas (85 %), au Danemark (80 %) et en Belgique (71 %). Elle est assez élevée en Espagne (62 %) et en Italie (55 %) et se rapproche de la moyenne communautaire au Royaume-Uni et en Allemagne. La France (17 %) et l'Irlande (21 %) se distinguent par un niveau d'intensification plus faible et par une répartition des exploitations plus homogène entre les six classes de chargement.

Cette distribution réalisée toutes exploitations bovines confondues doit être mise en perspective avec le poids relatif des types de production au sein de chaque pays. Les déséquilibres d'échantillon entre les six classes, notamment lorsque le raisonnement porte sur un des quatre types, nous a parfois conduit à renoncer à l'analyse des résultats (données dites «non significatives») où le cas échéant a recourir à un regroupement de classes [3].

Le chargement moyen des exploitations bovines européennes est de 1,74 UGB herbivores par ha de SFP. Il varie sensiblement entre les types de production. Avec un chargement de 1,45 UGB par ha de SFP, le type allaitant est le plus extensif, devant les types mixte (1,69), sans vache (1,85) et laitier (1,92). Des écarts importants sont également observés entre les pays, y compris lorsque l'on raisonne pour un type déterminé. Le chargement moyen des exploitations laitières françaises est, par exemple, de 1,43 UGB par ha de SFP alors qu'il est supérieur à 2,5 en Espagne, au Danemark et aux Pays-Bas.

---

[3] Une des conditions imposées par les normes d'utilisation du RICA communautaire, et que nous adopterons dans cette étude, est de ne pas exploiter de résultats issus d'une case typologique comportant à la base moins de quinze individus réellement suivis par l'enquête.

Tableau 1-5 : Le chargement moyen des exploitations bovines

	Types de production				Ensemble
	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
Allemagne	1,53	1,90	1,71	2,16	1,90
Belgique + Lux.	2,50	2,36	2,38	4,43	2,41
Danemark	2,30	2,87	2,71	2,89	2,80
Espagne	1,14	2,57	2,01	3,26	1,89
France	1,23	1,43	1,34	1,74	1,36
Irlande	1,34	1,71	1,75	1,28	1,54
Italie	1,25	2,21	2,10	2,52	1,96
Pays-Bas	ns	2,71	ns	5,23	2,81
Portugal	0,97	1,98	1,20	1,88	1,47
Royaume-Uni	1,91	2,07	2,02	1,64	1,94
CEE	1,45	1,92	1,69	1,85	1,74

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Au terme de cette présentation de la méthode d'analyse des exploitations communautaires, il convient de souligner deux idées forces : d'une part, l'étude repose sur les données du RICA de 1991 et, d'autre part, la typologie utilisée prend en compte toutes les exploitations productrices de viande bovine et distinguant quatre types de production et six classes de chargement.

Les résultats moyens issus du croisement entre la typologie bovine et les classes de chargement masquent des effets de spécialisation en production bovine et de dimension économique, aussi présentons nous dans les documents en annexe les principaux résultats spécifiques à ces deux approches [Annexes 6 et 7]. Les exploitations bovines très spécialisées ont des cheptels plus importants et une meilleure efficacité productive que les exploitations bovines peu spécialisées. Elles ont, en revanche, des superficies, un chiffre d'affaires et un revenu plus limités. Les exploitations bovines ayant un grande dimension économique se caractérisent par une superficie et un cheptel très élevés. Elles sont moins spécialisées en production bovine, ont un niveau de chargement plus important et dégagent des niveaux de revenus nettement supérieurs à ceux des petites unités de production.

II- LES EXPLOITATIONS BOVINES DANS LA CEE

Cette étude comparative sur les exploitations productrices de viande bovine nous conduit tout d'abord à rappeler la contribution de chaque État membre à la production, à la consommation et aux échanges de viande bovine dans la Communauté. Après la mesure de la spécialisation bovine de chaque pays et du poids des exploitations bovines en termes d'occupation du territoire et d'activité économique, nous analysons les caractéristiques structurelles et les résultats économiques des exploitations bovines, puis des exploitations laitières et allaitantes.

2-1- L'activité bovine communautaire

Avec une production de viande bovine de 8,4 millions de tonnes équivalent carcasse en 1992, l'Union Européenne assure un cinquième de la production mondiale et occupe le second rang des pays producteurs, derrière les États-Unis et devant l'ex Union-Soviétique. Les exportations de viande bovine concernent 14 % de la production mondiale et la Communauté est le premier exportateur (1,3 millions de tonnes) devant l'Australie (1,1 millions de tonnes) et les États-Unis (0,6 millions de tonnes). Les importations de viande bovine sont, en revanche, deux fois moins importantes dans la CEE (570 millions de tonnes soit seulement 8 % de la production) qu'aux États-Unis. Les trois quart des exportations de la Communauté sont destinées à l'Afrique, au Moyen Orient et à l'ex URSS alors que plus de la moitié de ses importations proviennent du Brésil et de l'Argentine.

<u>Des excédents au Nord et des déficits au Sud</u>

D'une situation déficitaire au début des années 1960, la Communauté est passée dès la seconde moitié des années 1970 à une situation excédentaire pour le secteur de la viande bovine. Les modifications successives de l'organisation commune des marchés (révision du régime de l'intervention, baisse des prix garantis, etc...) au cours de la décennie des années 1980 se sont révélées insuffisantes pour enrayer la croissance des stocks communautaires, qui représentaient près d'un million de tonnes à la mise en place de la réforme de la PAC.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande a d'abord eu pour origine la décapitalisation importante du cheptel laitier suite à l'instauration des quotas en 1984, puis la stabilisation de la consommation de viande bovine par habitant et par an, sous l'effet de la concurrence accrue des viandes blanches. La révision du mode de soutien de l'OCM viande bovine, dans le cadre la réforme de la PAC, commence déjà a porté ses fruits. En moins de trois ans, les stocks

communautaires de viande bovine sont passés de près d'un million de tonnes à seulement 30 000 tonnes à la fin de 1994.

L'activité du secteur bovin manifeste une très forte hétérogénéité entre les États membres. La production et la consommation sont, en tonnage, concentrées pour plus de 70 % dans quatre pays, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni, par ordre décroissant d'importance. Si la France est très peu importatrice, les trois autres États réalisent à eux trois, plus de 80 % de l'ensemble des importations européennes de viande bovine.

Tableau 2-1 : Production, consommation et échanges de viande bovine

	Viande bovine totale en TEC (1992)				Taux
	Production	Consommation	Exportation	Importation	auto-approv.
Allemagne	22 %	21 %	30 %	31 %	121 %
Belgique + Lux.	4 %	3 %	2 %	1 %	180 %
Danemark	3 %	2 %	4 %	0 %	203 %
Espagne	6 %	7 %	3 %	1 %	98 %
France	22 %	22 %	21 %	3 %	121 %
Grèce	1 %	3 %	0 %	2 %	28 %
Irlande	7 %	1 %	16 %	0 %	990 %
Italie	15 %	20 %	13 %	25 %	62 %
Pays-Bas	7 %	4 %	9 %	8 %	191 %
Portugal	1 %	2 %	0 %	2 %	70 %
Royaume-Uni	12 %	15 %	2 %	27 %	85 %
CEE (%)	100 %	100 %	100 %	100 %	111 %
CEE (1 000 TEC)	8 400	7 500	1 320	570	---

Sources : Commission Européenne, 1993

Le taux d'auto-approvisionnement qui est, en moyenne communautaire, de 111 % varie de façon considérable selon les pays. L'Irlande se distingue avec une production représentant dix fois sa consommation intérieure. La France et l'Allemagne s'approchent de la moyenne communautaire alors que le Royaume-Uni (85 %), l'Italie (62 %) et les autres pays du Sud (Espagne, Portugal, Grèce) se trouvent dans une situation déficitaire.

Le cheptel laitier assure 70 % de la production communautaire de viande bovine

Le cheptel de 21,2 millions de vaches laitières, dont plus des trois quarts sont de race Pie Noir (en majorité Holstein), est concentré dans la partie Nord de l'Europe. La moitié de ces vaches sont situées en France et en Allemagne, pays qui occupe le premier rang des producteurs depuis 1993. Les pays méditerranéens (Espagne, Portugal, Grèce, Italie) avec près de la moitié de la superficie totale de la CEE détiennent seulement un cinquième du cheptel.

Le troupeau laitier pris dans son ensemble assure 70 % de la production communautaire de viande bovine (hors veaux de boucherie). Les prévisions à horizon de cinq ans laissent entendre que cette contribution diminuera pour ne représenter que 60 % au niveau de l'Union Européenne et 40 % en France (contre la moitié actuellement).

L'application des quotas laitiers en 1984 a eu pour principal effet la réduction importante du cheptel laitier communautaire. Il est passé de 30,1 millions de têtes en 1984 à 21,2 millions en 1994 (soit moins 30 % en dix ans). L'élévation régulière du rendement laitier par vache, accélérée par les programmes d'encouragement à la cessation de l'activité laitière des agriculteurs les plus âgés, a été à l'origine de ce mouvement de décapitalisation.

Les livraisons laitières ont diminué en moyenne communautaire de 12 % en dix ans pour atteindre une référence voisine de 100 millions de tonnes pour la campagne 1993-94 (dont 27,7 millions tonnes en Allemagne, 23,5 en France, 14,1 au Royaume-Uni, 10,9 aux Pays-Bas, 9,2 en Italie, 5,2 en Irlande et 4,4 au Danemark).

Tableau 2-2 : L'évolution du cheptel laitier et des livraisons de lait

	Nombre de vaches laitières (en milliers)			Livraison de lait
	1984	1994	1994 / 1984	1994 / 1984
Allemagne	7 685	5 255	- 32 %	- 15 %
Belgique + Lux.	1 061	740	- 29 %	- 10 %
Danemark	988	707	- 30 %	- 15 %
Espagne	1 871	1 435	- 23 %	+ 17 %
France	7 195	4 450	- 38 %	- 13 %
Grèce	237	206	- 13 %	+ 40 %
Irlande	1 535	1 281	- 17 %	- 2 %
Italie	3 219	2 280	- 30 %	+ 16 %
Pays-Bas	2 521	1 804	- 28 %	- 19 %
Portugal	360	379	+ 5 %	+ 55 %
Royaume-Uni	3 429	2 677	- 22 %	- 16 %
CEE	30 100	21 214	- 30 %	- 12 %

Sources : GEB Filières d'après EUROSTAT, 1994

Au cours de la dernière décennie, les variations du cheptel et de la collecte laitière n'ont pas été identiques entre tous les pays. Elles ont été conditionnées essentiellement par l'impact différencié des quotas laitiers, par les mesures politiques d'accompagnement et par les possibilités de diversification des exploitations.

Le recul du cheptel de vaches laitières est supérieur à la moyenne communautaire en France et en Allemagne. La collecte laitière y a aussi fortement régressé (12 à 15 %). À l'opposé, les pays méditerranéens (Espagne, Italie, Portugal et Grèce), dont certains d'entre eux sont entrés dans la Communauté après la réforme de l'OCM lait, sont structurellement déficitaires en lait et ont vu de ce fait leurs références s'accroître au cours de la dernière décennie. L'Irlande pour laquelle la production laitière constitue une part significative de son produit national brut a bénéficié de mesures moins restrictives.

Quatre vaches allaitantes sur dix sont situées en France

Le cheptel de vaches allaitantes poursuit une tendance inverse au cheptel laitier. Il a augmenté entre 1983 et 1993 en passant de 7,1 à 10,3 millions de têtes, soit une progression de 45 % en dix ans. Ce développement s'explique par l'agrandissement de la taille moyenne des troupeaux, par la diversification de certaines exploitations laitières et aussi par une volonté politique de soutenir ce type d'élevage par l'octroi de primes aux vaches allaitantes, tout particulièrement dans les zones à handicaps géographiques. Ce développement a cependant permis de compenser qu'à hauteur de 40 %, la diminution du cheptel laitier, d'où une perte de potentiel de la production de veaux.

Les vaches allaitantes représentent 31 % du cheptel total de vaches au niveau communautaire mais cette spécialisation varie fortement selon les pays (5 % aux Pays-Bas, 9 % en Allemagne, 48 % en France et en Espagne). Avec 38 % du cheptel communautaire de vaches allaitantes en 1993, la France devance largement le Royaume-Uni, qui arrive en seconde position avec 17 % du cheptel, l'Espagne avec 13 %, l'Irlande avec 9 % et l'Italie avec 7 %.

Tableau 2-3 : L'évolution du cheptel allaitant

	Cheptel de vaches allaitantes (en milliers de têtes)			VA / vaches totales
	1983	1993	1993 / 1983	1993
Allemagne	170	553	* 3,2	9 %
Belgique + Lux.	162	512	* 3,1	42 %
Danemark	67	117	* 1,8	13 %
Espagne	775	1 382	* 1,8	48 %
France	2 901	3 950	* 1,3	48 %
Grèce	89	62	* 0,7	32 %
Irlande	418	928	* 2,2	43 %
Italie	752	720	* 0,9	24 %
Pays-Bas	35	91	* 2,6	5 %
Portugal	200	239	* 1,2	39 %
Royaume-Uni	1 342	1 745	* 1,3	40 %
CEE	7 110	10 328	* 1,5	31 %

Sources : GEB Filières d'après EUROSTAT et ZMP, 1993

La production européenne de viande bovine provient de quatre types d'animaux, les jeunes bovins (40 %), les vaches (29 %), les génisses (18 %) et les boeufs (13 %). Ces parts relatives fluctuent selon le degré de spécialisation des élevages de chaque pays. En France, par exemple, les vaches entrent pour 42 % dans la production de viande bovine alors que les jeunes bovins en représentent seulement 32 % [Guesdon, Chotteau, Kempf, 1994].

Tableau 2-4 : La production de viande bovine par catégories d'animaux (%)

	Vaches	Génisses	Boeufs	Jeunes Bovins
Allemagne	30	13	1	55
Belgique + Lux.	44	13	6	36
Danemark	43	8	---	49
Espagne	18	26	---	56
France	42	15	11	32
Grèce	16	20	–	73
Irlande	14	24	62	---
Italie	21	13	---	66
Pays-Bas	57	9	---	34
Portugal	21	18	---	59
Royaume-Uni	18	28	43	11
CEE	29	18	13	40

Sources : GEB Filières d'après EUROSTAT et ZMP, 1993

La viande bovine d'Irlande et du Royaume-Uni est constituée par une part importante de viande de boeufs ; celle d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne comporte beaucoup de jeunes bovins ; celle des Pays-Bas et du Danemark laisse une place principale à la viande issue du troupeau de vaches.

2-2- Le poids de l'activité bovine dans l'agriculture de chaque État membre

La production agricole finale européenne est estimée à 200 milliards d'ECUS en 1992 [Commission Européenne, 1993]. Avec 45 milliards d'ECUS), la France assure près du quart de ce montant, soit l'équivalent de la production des six plus petits pays de la Communauté : le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, la Belgique, le Portugal et la Grèce.

La production communautaire de viande bovine représente 24 milliards d'ECUS, dont 26 % sont réalisés par la France, 17 % par l'Allemagne et 15 % par l'Italie. Pour le secteur laitier, la production européenne atteint 34 milliards d'ECUS. Elle est répartie de manière différente de la viande bovine, en fonction de la spécialisation des élevages bovins. Avec 21 % de la production laitière, la France occupe, en 1992, le premier rang européen juste devant l'Allemagne (20 %), le Royaume-Uni (12 %) et les Pays-Bas (10 %).

Ces données soulignent le poids déterminant de l'activité bovine et laitière dans plusieurs pays européens. La viande bovine représente 12 % de la production agricole finale de la Communauté contre 17 % pour l'activité laitière. Il n'en va pas de même en Irlande, où ces deux productions jouent un rôle crucial dans la production agricole (70 %). À l'opposé, la production agricole découle peu du secteur bovin et laitier dans les zones plus arides du Sud de l'Europe avec 12 % en Grèce, 14 % en Espagne, 20 % en Italie et 24 % au Portugal.

Tableau 2-5 : La viande bovine et le lait dans la production agricole finale

	Production agricole finale (millions d'ECUS)	Viande bovine / PAF (%)	Lait / PAF (%)	Total bovin / PAF (%)
Allemagne	26 700	15 %	25 %	40 %
Belgique + Lux.	6 800	18 %	16 %	34 %
Danemark	6 500	8 %	24 %	32 %
Espagne	26 400	7 %	7 %	14 %
France	44 900	14 %	16 %	30 %
Grèce	8 600	3 %	9 %	12 %
Irlande	4 500	38 %	32 %	70 %
Italie	37 800	9 %	11 %	23 %
Pays-Bas	16 000	11 %	22 %	33 %
Portugal	3 600	10 %	14 %	24 %
Royaume-Uni	18 500	14 %	22 %	36 %
CEE	200 300	12 %	17 %	29 %

Sources : Eurostat, DG VI - Bruxelles, 1993

Si, en France, en Irlande, en Espagne et en Belgique, la contribution de la viande bovine à la production agricole finale est sensiblement équivalente à celle de la production laitière, elle est moindre pour tous les autres pays. Ce constat est particulièrement net au Danemark où la production laitière est trois fois plus importante, en valeur, que la production bovine. Ces écarts de spécialisation dans le secteur bovin se retrouvent également en Allemagne et aux Pays-Bas où l'élevage allaitant est quasi inexistant.

Les productions de viande bovine et de lait, présentes dans un tiers des exploitations agricoles de la Communauté, participent activement à l'emploi agricole et à l'occupation du territoire. Les exploitations bovines sont proportionnellement plus nombreuses en Europe du Nord puisqu'elles représentent neuf exploitations sur dix en Irlande, sept sur dix en Allemagne et en Belgique, six sur dix en France et aux Pays-Bas. Par contre, les exploitations bovines,

telles que nous les avons définies, sont très rares en Grèce et représentent moins d'une unité sur cinq en Italie, en Espagne et au Portugal [4].

Tableau 2-6 : Le poids des exploitations bovines dans l'activité agricole

	% des exploitations agricoles	% de la SAU	% de la SFP	% des UGB herbivores
Allemagne	70 %	75 %	97 %	99 %
Belgique + Lux	74 %	88 %	99 %	99 %
Danemark	42 %	47 %	91 %	98 %
Espagne	18 %	12 %	48 %	51 %
France	60 %	65 %	92 %	94 %
Grèce	5 %	7 %	18 %	26 %
Irlande	90 %	92 %	97 %	97 %
Italie	15 %	32 %	58 %	83 %
Pays-Bas	56 %	68 %	97 %	99 %
Portugal	19 %	33 %	48 %	56 %
Royaume-Uni	76 %	78 %	93 %	95 %
CEE	32 %	54 %	85 %	90 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les exploitations bovines ont une forte capacité à occuper le territoire. Elles détiennent plus de la moitié de la superficie agricole utile de la Communauté et 85 % des superficies fourragères. Les 15 % de SFP restants sont valorisés essentiellement par les productions ovines spécialisées, tout particulièrement dans les pays du sud, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et, dans une moindre mesure l'Italie. Ce rôle des exploitations bovines dans l'utilisation du sol est particulièrement important dans les pays de l'Europe du Nord (les deux tiers de la SAU en France et aux Pays-Bas, les trois quart de la SAU en Allemagne et au Royaume-Uni).

---

[4] Le fait d'introduire dans notre typologie un seuil minima de cinq UGB bovins pour qu'une exploitation agricole soit considérée comme « exploitation bovine » conduit à prendre en compte un critère de dimension économique. Ce seuil de dimension explique en partie la faible présence d'exploitations dites bovines dans les pays du Sud (Portugal, Grèce, Italie et Espagne), où bon nombre d'exploitations appartenant aux orientations de production bovines ont, en effet, un cheptel inférieur cinq UGB bovins. Pour les États du Nord de la Communauté, certaines exploitations sont intégrées dans le pôle des unités bovines, bien qu'elles soient très peu spécialisées et relèvent, le cas échéant, d'orientations de production non bovines.

Le seuil minima de cinq UGB Bovins conduit, par ailleurs, à ce qu'une partie du cheptel d'UGB herbivores et de la SFP ne soit pas détenue par des exploitations dites « bovines ». Les exploitations bovines regroupent 90 % du cheptel communautaire d'UGB herbivores. Les 10 % restants correspondent aux catégories animales non prises en compte dans la typologie (ovins, caprins et équins) ou aux bovins élevés dans des exploitations de taille très limitée. La part du cheptel d'UGB herbivores détenue par les exploitations bovines est ainsi de seulement 56 % au Portugal, 51 % pour l'Espagne et 26 % en Grèce.

2-3- Principales caractéristiques des exploitations bovines de la CEE

Pour mieux appréhender la forte diversité des conditions de production et des types d'élevage entre les pays de l'Union Européenne, nous proposons d'analyser les caractéristiques structurelles et les résultats économiques moyens dégagés par les exploitations bovines de chaque pays.

La superficie agricole, le cheptel et le niveau de chargement

La superficie agricole utile moyenne des exploitations bovines européennes est de 37 hectares dont un peu moins des deux tiers correspondent à des superficies fourragères. Les exploitations bovines du Royaume-Uni ont une taille moyenne (111 hectares) trois fois plus grande que la moyenne communautaire et quatorze fois plus que celle de la Grèce (8 ha). Les exploitations bovines françaises occupent le second rang européen avec 48 ha et devancent le Danemark, l'Irlande, l'Allemagne, la Belgique, pour lesquels la superficie oscille entre 30 et 40 hectares.

La part des superficies fourragères dans la SAU est très forte aux Pays-Bas (92 %) et en Irlande (77 %) où le climat est propice à ce type de cultures. Les exploitations bovines néerlandaises ont de surcroît une activité céréalière assez limitée du fait d'une forte pression foncière, liée aux contraintes environnementales et à la valorisation commerciale du quota laitier, mais aussi d'une utilisation massive d'aliments du bétail et de PSC à bas prix.

Tableau 2-7 : Superficie, cheptel et chargement des exploitations bovines

	SAU (ha)	SFP / SAU (%)	UGB herbivores	UGB He/Ha SFP
Allemagne	32	62 %	38	1,90
Belgique + Lux	32	68 %	53	2,41
Danemark	38	45 %	48	2,80
Espagne	13	61 %	15	1,89
France	48	66 %	44	1,36
Grèce	8	25 %	17	ns
Irlande	35	77 %	41	1,54
Italie	21	57 %	24	1,96
Pays-Bas	27	92 %	70	2,81
Portugal	20	45 %	13	1,47
Royaume-Uni	111	47 %	103	1,94
CEE	37	62 %	40	1,74

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Le cheptel moyen des exploitations bovines de la Communauté comporte une quarantaine d'UGB herbivores, soit un chargement de 1,74 UGB herbivores par hectare de SFP. Le Royaume-Uni se distingue assez nettement avec un cheptel moyen de 103 unités et un chargement moyen proche de deux. L'intensification est plus forte aux Pays-Bas et au Danemark (2,8 UGB herbivores / ha de SFP), où le cheptel est respectivement de 70 et de 48 UGB herbivores. Ces niveaux élevés de chargement, associés au développement important d'ateliers porcins (35 % de la production agricole finale du Danemark), ont contraint ces pays à adopter une série de mesures réglementaires, visant à intégrer la dimension environnementale dans l'activité agricole.

La France n'est pas épargnée non plus des externalités négatives propres à son agriculture. Néanmoins, les exploitations bovines qu'elle regroupe demeurent les moins intensives de la Communauté, avec un chargement moyen de 1,36 UGB herbivores par ha de SFP. En Espagne, au Portugal, en Italie et en Grèce, le cheptel moyen d'UGB herbivores est généralement inférieur à vingt unités. Il n'en demeure pas moins, qu'il existe des troupeaux de taille conséquente dans certaines régions (Catalogne, plaine du Pô, etc...).

Le produit brut total et la spécialisation bovine

Le produit brut total des exploitations bovines européennes est en moyenne de 63 000 ECUS soit le double de celui calculé sur les exploitations « non bovines » de l'univers RICA (33 000 ECUS). Cet écart se rencontre uniquement dans les pays ayant un seuil minima d'accessibilité à la base RICA inférieur à 4 UDE et pour lesquels la fixation d'une borne à cinq UGB bovins constitue un seuil d'exclusion important des plus petites exploitations. C'est surtout le cas du Portugal et de l'Italie où le nombre très important d'exploitations se reporte fortement sur la moyenne communautaire. Aux Pays-Bas, en France, en Allemagne, en Belgique et au Royaume-Uni, la situation est inverse puisque les exploitations bovines réalisent un produit brut total inférieur aux autres entreprises agricoles.

Le produit brut total des exploitations bovines européennes provient pour 62 % de l'activité bovine (produit brut viande bovine et lait). Ce taux de spécialisation varie selon les pays en fonction des possibilités de diversification des productions au sein d'une même exploitation et de la proportion d'élevages allaitant et laitier. En intégrant le produit lié à la commercialisation du lait dans le produit brut bovin, les exploitations laitières ont une spécialisation de 71 % en moyenne communautaire contre seulement 38 % pour les exploitations du type allaitant. Les élevages où la spécialisation pour l'activité bovine est forte se rencontrent surtout aux Pays-Bas (82 %) et en Irlande (80 %). En France, l'importance du cheptel allaitant et la plus grande superficie en céréales se traduisent par une diversification plus marquée et une plus forte hétérogénéité. Une exploitation bovine sur cinq à un produit brut bovin représentant moins d'un tiers du produit brut total alors qu'une sur deux en a un qui est supérieur à la moitié.

Tableau 2-8 : Produit brut total et spécialisation des exploitations bovines

	Hors bovines	Exploitations bovines (plus de 5 UGB bovins)		
	Produit brut total (1 000 ECUS)	Produit brut total (1 000 ECUS)	Produit brut bovin (1 000 ECUS)	PB bovin / PB total (%)
Allemagne	92	72	44	61 %
Belgique + Lux	128	88	53	60 %
Danemark	88	98	66	67 %
Espagne	21	21	15	71 %
France	93	67	38	57 %
Grèce	16	24	13	56 %
Irlande	28	30	24	80 %
Italie	20	56	34	60 %
Pays-Bas	218	127	103	82 %
Portugal	8	16	9	57 %
Royaume-Uni	199	125	70	56 %
CEE	33	63	39	62 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Au niveau communautaire, le produit brut bovin couvre plus des deux tiers du produit brut total pour 54 % des exploitations bovines et moins d'un tiers pour 16 % d'entre elles.

Les subventions jouent un rôle important dans la formation du revenu dès 1991

Les subventions spécifiques à l'activité de production, en particulier bovine, ne sont pas apparues brutalement avec les modifications des mécanismes de soutien intervenus récemment dans le cadre de la réforme de la PAC. En effet, dès le début des années soixante dix, les pouvoirs publics ont introduit des aides directes pour compenser les faibles revenus des exploitations des régions à handicaps géographiques. Ces compensations ont été progressivement élargies à l'ensemble des élevages de bovins viande (primes aux vaches allaitantes et aux bovins mâles) et d'ovins pour maintenant se généraliser aux exploitations productrices d'oléo-protéagineux et de céréales. En 1991, les subventions d'exploitation ne représentent cependant qu'une faible part du soutien à l'agriculture productive, qui est alors essentiellement assuré par les mécanismes de soutien des prix des principaux produits agricoles (régime d'intervention, restitutions aux exportations, stockage d'excédents).

Mises en place par étapes successives, les aides directes traduisent à la fois les mutations de l'agriculture au cours des dernières décennies et la volonté politique d'atténuer les difficultés de revenu auxquelles se trouvent confrontées certaines catégories d'exploitations. La multitude de mesures (locales, nationales, européennes) qui concourent à la formation finale du poste subvention d'exploitation, le degré de spécialisation relatif des pays pour l'activité laitière (qui bénéficient de très peu d'aides directes européennes) et les écarts importants de dimension

économique des élevages font que le montant moyen des aides directes par exploitation bovine varie fortement entre les différents pays de la Communauté.

Si la réforme de la PAC de mai 1992 a renforcé de façon très importante le poids des aides directes dans la formation du revenu des exploitations bovines européennes, la dépendance à l'égard des paiements directs était déjà conséquente en 1991. En moyenne communautaire, les aides directes représentent alors 10 % de l'EBE et 18 % du résultat courant avant impôt des exploitations bovines (contre 8 % de l'EBE et 12 % du résultat toutes exploitations agricoles confondues). Ce poids relatif des aides directes est élevé dans les pays où l'élevage allaitant est particulièrement bien représenté (France, Royaume-Uni, Irlande). Il est faible dans les pays où la production laitière prédomine (Pays-Bas) et dans ceux où cohabitent de très nombreuses petites structures de production et des élevages intensifs de bovins mâles (Italie, Espagne).

Tableau 2-9 : Les subventions d'exploitation des exploitations bovines

	Subventions d'exploitation totales (en ECUS)	Subventions d'exploitation / EBE (%)	Subventions d'exploitation / Revenu (%)	Subventions d'exploitation / ha de SAU (en ECUS)	Subventions d'exploitation / UGB herbiv. (en ECUS)
Allemagne	3 179	11 %	25 %	100	82
Belgique + Lux	2 482	6 %	10 %	77	46
Danemark	1 794	5 %	19 %	47	37
Espagne	336	4 %	5 %	25	22
France	3 629	14 %	25 %	75	83
Grèce	1 421	10 %	11 %	167	85
Irlande	2 056	16 %	24 %	58	50
Italie	848	3 %	4 %	40	35
Pays-Bas	524	1 %	2 %	19	7
Portugal	1 324	21 %	33 %	66	104
Royaume-Uni	7 793	17 %	36 %	70	76
CEE	2 626	10 %	18 %	70	65

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Le Royaume-Uni, dont le montant moyen des aides directes est de 7 793 ECUS par exploitation bovine contre 3 629 ECUS en France et 336 ECUS en Espagne, se situe au niveau de la moyenne communautaire lorsque celui-ci est rapporté à l'hectare de SAU ou à l'UGB herbivore. L'Espagne et l'Italie, où les montants moyens d'aides directes par exploitation bovine sont faibles, voient leur différentiel avec les autres pays se réduire lorsque ceux-ci sont ramenés à l'unité de surface ou à la tête de bétail.

À la veille de la réforme de la PAC, les modalités d'attribution des aides directes ne sont pas conditionnées directement par des critères de revenus. Néanmoins, à l'intérieur de chaque pays, ces aides vont dans le sens d'un rééquilibrage en faveur des exploitations les moins rentables du fait notamment des productions concernées (viande bovine, viande ovine) ou de leur localisation géographique (zone défavorisée).

La performance économique : des écarts substantiels entre les pays

L'analyse des résultats économiques des exploitations bovines de l'Union Européenne, à partir de plusieurs indicateurs, montre des écarts importants entre les États membres. Ces écarts, qui ne tiennent pas compte des parités distinctes de pouvoir d'achat, ont pour origines les différences de dimension économique et de spécialisation bovine des entreprises.

Tableau 2-10 : Résultats économiques des exploitations bovines

	Excédent Brut d'exploitation (1 000 ECUS)	EBE / Produit Brut total (%)	Amortissement / EBE (%)	Résultat courant (1 000 ECUS)
Allemagne	28	38	46	12
Belgique + Lux	38	44	23	25
Danemark	34	35	29	9
Espagne	9	42	20	7
France	26	39	34	14
Grèce	15	63	12	13
Irlande	13	44	23	8
Italie	27	48	20	21
Pays-Bas	64	51	24	34
Portugal	6	40	30	4
Royaume-Uni	44	36	34	22
CEE	26	41	31	14

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

L'excédent brut d'exploitation, qui se distingue de la valeur ajoutée brute, par le fait qu'il intègre les subventions de production et les charges salariales, s'élève en moyenne communautaire à 26 000 ECUS. Rapporté au produit brut total, l'EBE donne une estimation moyenne de l'efficacité interne du système de production (41 %).

Le rapport entre les dotations aux amortissements et l'EBE, qui en en moyenne de 31 % sur l'ensemble des exploitations bovines de l'Union Européenne, est un des indicateurs clés pour quantifier le recours aux investissements en bâtiments et en matériels. Il se révèle également utile pour comprendre les écarts observés entre l'EBE et le résultat courant. Ce dernier s'élève à 14 000 ECUS en moyenne, soit la moitié de la valeur ajoutée brute et environ un cinquième du produit brut total.

Ces résultats sont très contrastés entre les États membres. Les exploitations bovines néerlandaises sont particulièrement performantes, avec une valeur ajoutée brute de 69 000 ECUS, une efficacité productive de 51 %, une charge des amortissements sur l'EBE de 24 % et un résultat courant de 34 000 ECUS. Ce niveau de revenu correspond au triple des unités allemandes, au quadruple des unités irlandaises et le quintuple des unités espagnoles.

Bien qu'elles soient de tailles plus importantes que les exploitations bovines des Pays-Bas, celles du Royaume-Uni dégagent un résultat courant plus faible (22 000 ECUS). Elles ont une moindre efficacité productive (36 %) et des dotations aux amortissements plus pénalisantes. Les exploitations bovines françaises se situent, pour l'ensemble des indicateurs présentés, à des niveaux voisins de ceux de la moyenne communautaire. Il en va de même en Allemagne, à l'exception du ratio amortissement sur EBE (46 %) qui est de loin le plus élevé de l'Union Européenne. Les entreprises danoises dégagent en moyenne une valeur ajoutée brute de 40 000 ECUS et une efficacité productive de seulement 35 %. Elles ont, en revanche, comme particularité essentielle de dégager de très faibles revenus, ce qui relèvent plus de mesures de politique fiscale que de difficultés économiques réelles [5].

Cette forte dispersion des résultats économiques des exploitations bovines confirme les principales tendances mises en évidence lors de travaux antérieurs sur l'analyse des difficultés financières au sein des entreprises agricoles européennes [Blogowski, Colson, Léon, 1992]. Cette dernière étude soulignait les fortes dispersions de résultats à l'intérieur de chaque pays et mettait l'accent sur le poids variable des charges financières qui sont un indicateur du niveau d'insertion des exploitations agricoles dans les circuits bancaires. Si la moitié des agriculteurs européens n'ont pas de charges financières, cette proportion est de seulement 2 % au Danemark et en Allemagne alors qu'elle est supérieure à 80 % en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce, pays où une grande partie de l'agriculture connaît un retard important de modernisation. L'écart limité entre l'excédent brut d'exploitation et le résultat courant dans les exploitations bovines des pays méditerranéens est donc expliqué par un faible recours aux emprunts.

L'analyse des caractéristiques structurelles et des résultats économiques des exploitations bovines, pris dans leur ensemble, met en lumière les principaux points de divergences entre les pays de l'Union Européenne. Mais, pour mieux intégrer les particularités de production, il nous paraît nécessaire de poursuivre l'analyse en comparant les exploitations laitières avec les exploitations allaitantes.

---

[5] La fiscalité danoise qui permet aux agriculteurs, comme à tous les citoyens danois, de déduire de leurs impôts une partie de leurs charges financières, accentue l'effet de faible rémunération des agriculteurs danois.

2-4- Les exploitations laitières et allaitantes de la CEE

Avec 860 000 exploitations laitières et 328 000 exploitations allaitantes, le champ d'application de l'étude concerne ici près de 85 % de l'ensemble des exploitations bovines européennes, telles que nous les définissons. Comme nous l'avons montré dans la première partie de ce document, la répartition inégale des exploitations allaitantes en Europe, implique de ne pas analyser les résultats aux Pays-Bas et, d'autre part, de rester prudent quant à l'utilisation de ceux provenant de Grèce, du Danemark, de Belgique et d'Allemagne. Après une analyse comparée des principales caractéristiques structurelles des exploitations laitières et allaitantes des différents États membres, nous analysons leurs résultats économiques.

Plus de SAU et proportionnellement moins de SFP pour les exploitations allaitantes

La superficie agricole utile moyenne des exploitations allaitantes européennes est de 53 hectares contre seulement 30 hectares pour les exploitations laitières. Cet écart se rencontre, avec des amplitudes variables, dans tous les pays de l'Union Européenne, à l'exception du Danemark et de la Grèce où les exploitations allaitantes sont très peu nombreuses (moins de 4 % de l'ensemble communautaire). Il est particulièrement important au Royaume-Uni où les exploitations allaitantes, aussi nombreuses que les unités laitières, ont une superficie de 153 hectares contre 81 hectares pour les exploitations laitières. En France, un écart est également vérifié, mais de façon plus limitée, puisque les exploitations allaitantes ont une superficie moyenne de 54 ha contre 42 ha pour les élevages laitiers.

Tableau 2-11 : La superficie agricole et fourragère (en ha / exploitation)

	Laitier			Allaitant		
	SAU (ha)	SFP (ha)	SFP / SAU (%)	SAU (ha)	SFP (ha)	SFP / SAU (%)
Allemagne	31	21	67 %	36	16	46 %
Belgique + Lux	28	21	76 %	34	18	53 %
Danemark	40	21	53 %	32	8	25 %
Espagne	11	6	52 %	19	14	77 %
France	42	30	71 %	54	34	63 %
Grèce	9	ns	ns	7	ns	ns
Irlande	30	26	85 %	35	23	64 %
Italie	18	12	67 %	28	15	53 %
Pays-Bas	28	26	95 %	ns	ns	ns
Portugal	12	7	57 %	40	16	40 %
Royaume-Uni	81	57	70 %	153	55	36 %
CEE	30	21	70 %	53	27	51 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

La superficie fourragère occupe proportionnellement une place plus importante dans l'assolement des exploitations laitières. Elle représente 70 % de leur SAU contre 51 % de celle des unités allaitantes, qui ont cependant une SFP plus grande (27 ha contre 21 ha). Les exploitations allaitantes se distinguent surtout par une sole en céréales et autres cultures beaucoup plus conséquente (26 ha contre seulement 9 ha). Si la SFP représente seulement un tiers de la SAU des exploitations allaitantes au Royaume-Uni, elle en occupe près des deux tiers en France et en Irlande.

Un cheptel moyen d'UGB herbivores identique entre les laitiers et les allaitants

Le cheptel moyen d'UGB herbivores par exploitation des élevages laitiers est très proche de celui des élevages allaitants (quarante unités en moyenne européenne). La composition du cheptel n'est cependant pas la même. Les élevages laitiers européens comportent en moyenne vingt cinq vaches laitières et quatre bovins mâles de plus d'un an, alors que les élevages allaitants regroupent vingt vaches et six bovins mâles. Les exploitations laitières regroupent presque uniquement des bovins alors que les exploitations allaitantes regroupent d'autres catégories d'herbivores (ovins, caprins, etc...), représentant près d'un cinquième des UGB. La cohabitation de plusieurs types d'animaux au sein d'une même exploitation se rencontre en Irlande, au Portugal mais surtout au Royaume-Uni, où parmi les 105 UGB herbivores détenus en moyenne par exploitation allaitante, seulement 61 correspondent à des unités bovines.

Tableau 2-12 : Le cheptel d'UGB herbivores, de vaches et de bovins mâles

	Laitier			Allaitant		
	UGB Herbivores	Vaches laitières	Bovins mâles > 1 an	UGB Herbivores	Vaches allaitantes	Bovins mâles > 1 an
Allemagne	40	22	4	25	12	10
Belgique + Lux	51	31	4	45	25	6
Danemark	61	35	2	18	10	3
Espagne	15	11	1	16	15	1
France	43	27	3	42	25	6
Grèce	13	9	2	32	26	2
Irlande	44	24	6	30	12	9
Italie	27	17	4	19	11	3
Pays-Bas	72	45	1	ns	ns	0
Portugal	13	10	1	15	10	1
Royaume-Uni	118	72	10	105	36	14
CEE	40	25	4	39	20	6

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les exploitations allaitantes d'Irlande et du Royaume-Uni sont proches des élevages de type «Naisseur-Engraisseur» où la plupart des bovins mâles nés sont engraissés sur l'exploitation pour être commercialisés ensuite en jeunes bovins ou en boeufs. Depuis ces dix dernières années, le boeuf de ces bassins traditionnels a tendance à diminuer au profit des jeunes bovins qui se prêtent bien à un mode intensif de production à base de maïs [6] et sont plus adaptés aux goûts des consommateurs italiens et espagnols [Guesdon, Chotteau, Kempf, 1994].

Dans le secteur laitier, l'instauration des quotas a incité au développement d'ateliers complémentaires de jeunes bovins dans de nombreux élevages. En moyenne, le nombre de bovins mâles de plus d'un an par exploitation est certes faible, mais les animaux sont concentrés dans un nombre limité d'élevages spécialisés, lesquels représentent une part non négligeable du volume global de production.

Un produit brut total plus élevé pour les exploitations laitières

Le produit brut total des exploitations laitières est en moyenne, sur l'ensemble de l'Union Européenne, de 70 000 ECUS (ce qui correspond au seuil de 500 000 FF de chiffre d'affaires). Ce montant est nettement supérieur à celui des exploitations allaitantes (42 000 ECUS) et ce dans tous les pays.

Au Royaume-Uni, les exploitations laitières ont un produit brut total extrêmement plus élevé que dans des autres pays partenaires (178 000 ECUS contre 72 000 ECUS en France et en Allemagne). Ce montant moyen est très largement supérieur à celui obtenu par les exploitations allaitantes (77 000 ECUS), qui disposent pourtant d'un cheptel quasi équivalent et d'une superficie agricole presque deux fois plus grande.

Dans tous les pays, les exploitations laitières ont un mode d'utilisation du foncier plus intensif. Elles dégagent une production au moins deux fois plus importante en valeur sur une même superficie que celle des unités allaitantes.

De même, la spécialisation bovine des exploitations laitières est plus forte que celle des exploitations allaitantes puisque le rapport entre le produit brut bovin et le produit brut total est respectivement de 71 % et 38 %. Cet écart de spécialisation se retrouve dans tous les pays. Il a deux origines principales : une part importante du produit brut bovin des exploitations laitières est issue de la commercialisation du lait (77 % en moyenne européenne) ; les exploitations allaitantes ont des soles céréalières commercialisables plus grandes.

---

[6] Parmi l'ensemble des veaux mâles qui naissent chaque année dans l'Union Européenne, 20 % sont destinés à la production de veaux de boucherie, 20 % sont castrés puis engraissés en boeufs et 60 % deviendront des jeunes bovins.

Tableau 2-13 : Le produit brut et la spécialisation dans le secteur bovin

	Laitier			Allaitant		
	PB Total (1 000 ECUS)	PB Bovin (1 000 ECUS)	PB Bovin / PBT (%)	PB Total (1 000 ECUS)	PB Bovin (1 000 ECUS)	PB Bovin / PBT (%)
Allemagne	72	47	65 %	59	15	26 %
Belgique + Lux	87	58	66 %	80	29	36 %
Danemark	114	88	78 %	58	10	17 %
Espagne	24	18	74 %	14	9	64 %
France	72	49	68 %	54	21	38 %
Grèce	25	14	56 %	19	12	60 %
Irlande	40	35	88 %	13	9	69 %
Italie	64	42	66 %	33	12	38 %
Pays-Bas	127	112	72 %	ns	ns	ns
Portugal	19	14	72 %	12	4	32 %
Royaume-Uni	178	134	75 %	77	25	32 %
CEE	70	50	71 %	42	16	38 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Dans certains pays, dont l'Irlande et l'Espagne, la spécialisation des unités bovines allaitantes est forte (le produit brut bovin représente plus des deux tiers du produit brut total). Pour les exploitations britanniques, la proportion élevée d'ovins et de caprins dans le cheptel d'UGB herbivores limite leur spécialisation dans le secteur bovin (32 %). Une analyse de la répartition des exploitations des différents pays en fonction de trois classes de spécialisation bovine montre qu'il existe, au delà des valeurs moyennes, une dispersion forte des exploitations pour le critère produit bovin sur produit total.

Tableau 2-14 : La répartition des exploitations selon spécialisation bovine (%)

	Laitier			Allaitant		
	PB Bovin / PB total			PB Bovin / PB total		
	33 % <	33 à 66 %	> 66 %	33 % <	33 à 66 %	> 66 %
Allemagne	7	35	58	59	33	8
Belgique + Lux	8	29	63	37	33	30
Danemark	1	21	78	71	20	9
Espagne	1	28	71	10	41	49
France	6	25	69	40	28	31
Grèce	16	54	30	19	31	50
Irlande	1	10	89	14	21	65
Italie	8	45	47	38	47	14
Pays-Bas	4	17	79	ns	ns	ns
Portugal	6	31	63	50	24	26
Royaume-Uni	3	8	89	34	37	29
CEE	6	30	64	34	32	34

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les exploitations allaitantes européennes se répartissent de façon équivalente entre les trois classes de spécialisation, soulignant ainsi que la production bovine demeure une activité secondaire dans de très nombreuses exploitations, notamment en Allemagne, en France et en Italie. Dans tous les pays (sauf en Grèce où l'élevage est peu présent), les exploitations laitières sont beaucoup plus spécialisées en production bovine. Pour près des deux tiers d'entre elles, le ratio produit brut bovin sur produit brut total est supérieur à 66 %. Cette caractéristique a été accentuée, principalement en France, par les politiques d'accompagnement mises en place pour inciter à la fermeture des petits élevages laitiers suite à l'instauration des quotas laitiers.

Une plus forte dépendance des aides directes dans les exploitations allaitantes

Le montant des aides directes par exploitation est, en moyenne communautaire, près de trois fois plus élevé dans les élevages allaitants que dans les élevages laitiers. Ce phénomène qui se retrouve dans tous les pays, à l'exception du Danemark où le cheptel allaitant est très limité, s'explique par un mécanisme de soutien communautaire différent entre les deux types de production. Les élevages allaitants bénéficient, déjà avant la réforme de la PAC, d'aides directes versées sur le cheptel par l'intermédiaire des primes aux vaches allaitantes et des primes aux bovins mâles. En revanche, les élevages laitiers sont peu concernés par les aides directes, l'essentiel de leur soutien étant assuré par le soutien des prix de marché et les quotas laitiers. Par ailleurs, en étant plus massivement concentrés dans les zones à handicaps géographiques, les élevages allaitants, notamment français, récupèrent une part proportionnellement plus grande des fonds publics octroyés spécifiquement pour compenser les préjudices occasionnés par cette localisation plus défavorable (Indemnité Spéciale Montagne).

Tableau 2-15 : Les subventions d'exploitation

	Laitier				Allaitant			
	Totales (ECUS)	/ UGB herbivore (ECUS)	/ SAU (ha) (ECUS)	/ Revenu (%)	Totales (ECUS)	/ UGB herbivore (ECUS)	/ SAU (ha) (ECUS)	/ Revenu (%)
Allemagne	3 102	77	99	23	6 406	253	178	102
Belgique + Lux	1 886	37	67	7	2 703	60	80	14
Danemark	1 873	31	46	13	1 745	95	54	ns
Espagne	167	11	15	2	666	41	35	10
France	2 389	55	57	15	6 105	145	113	53
Grèce	1 083	80	123	8	3 461	107	493	28
Irlande	1 535	35	51	13	3 663	120	104	90
Italie	789	29	44	3	1 373	73	48	11
Pays-Bas	467	7	16	1	ns	ns	ns	ns
Portugal	1 315	99	112	117	2 750	178	69	74
Royaume-Uni	4 262	36	52	26	16 860	160	110	152
CEE	1 928	47	64	23	5 416	137	102	59

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Le montant moyen d'aides directes par exploitation varie fortement entre les pays de la Communauté. Les écarts observés tiennent essentiellement à la taille du troupeau de vaches allaitantes, au degré de spécialisation bovine et, pour les élevages laitiers, au caractère conjoncturel de l'année de référence (1991). Au Royaume-Uni, la taille très importante du cheptel (105 UGB herbivores) conduit à ce que le montant moyen des aides directes par exploitation allaitante (16 860 ECUS) soit plus de trois fois supérieur à la moyenne européenne et correspond à l'EBE des exploitations allaitantes italiennes ou danoises.

Les subventions d'exploitation, qui ont été fortement augmentées depuis la mise en application de la réforme de la PAC en 1992, représentent déjà au niveau communautaire 59 % du résultat courant avant impôt des exploitations allaitantes et 23 % de celui des exploitations laitières. Cette part importante, qui s'explique aussi par la faiblesse des cours de la viande bovine et des revenus de 1991 souligne, surtout pour les élevages allaitants, la très forte dépendance à l'égard des concours publics. Les aides directes sont supérieures au revenu pour les exploitations allaitantes britanniques et germaniques, elles représentent 90 % du revenu pour les unités irlandaises et 50 % du revenu pour les unités françaises. Dans le secteur laitier, la dépendance à l'égard des paiements directs est largement moins forte puisque les aides directes représentent moins du quart du revenu pour tous les pays, à l'exception du Portugal où la rentabilité est très faible.

Les aides directes rapportées à l'UGB herbivore ou à l'hectare de SAU sont plus fortes dans les élevages allaitants, mais la comptabilisation d'un soutien indirect du prix du lait de 15 à 20 % conduirait à des montants quasi équivalents entre les élevages laitiers et allaitants. Pour les exploitations allaitantes, les aides directes par UGB herbivore sont fortes en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. Ce phénomène a pour origines une proportion plus importante de vaches allaitantes et de brebis dans le cheptel d'UGB herbivores et surtout le versement d'aides directes nationales, complémentaires des mesures européennes, dans le but d'assurer des compensations pour handicaps géographiques ou accidents climatiques. Rapportées à l'hectare, les aides directes restent, pour les élevages allaitants comme pour les élevages laitiers, nettement plus faibles en Espagne et en Italie. Ces écarts de soutien direct se reportent sur l'hétérogénéité des résultats économiques dégagés dans les exploitations bovines des différents pays de la Communauté.

De meilleurs résultats économiques pour les exploitations laitières

Les résultats économiques des exploitations agricoles sont étroitement liés à la dimension de leur outil de production [Annexe 6]. La répartition des exploitations en trois classes de dimension économique, mesurée par la marge brute standard, permet d'obtenir une première indication des capacités concurrentielles des agriculteurs par pays et par types de production.

Les unités de grande dimension (plus de 40 UDE) concernent une exploitation sur cinq pour le type laitier et une sur dix pour le type allaitant. Cet écart de dimension en faveur des élevages laitiers se retrouve dans la plupart des pays. Cette proportion d'exploitations de dimension supérieure à 40 UDE montre la forte concentration de la production au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Danemark, alors que ce type d'unité demeure exceptionnel dans les pays de l'Europe du Sud. Pour les exploitations allaitantes, les grandes unités ne contribuent de manière significative à la production qu'au Royaume-Uni et en Belgique.

Tableau 2-16 : La répartition des exploitations selon la dimension économique (%)

(en %)	Laitier			Allaitant		
	Marge Brute Standard			Marge Brute Standard		
	16 UDE <	16 à 40 UDE	> 40 UDE	16 UDE <	16 à 40 UDE	> 40 UDE
Allemagne	29	55	16	59	31	10
Belgique + Lux	10	63	27	19	52	29
Danemark	10	43	47	46	39	15
Espagne	91	8	1	93	6	1
France	26	57	17	33	51	16
Grèce	94	6	0	90	9	1
Irlande	59	33	8	92	7	1
Italie	58	28	14	68	25	7
Pays-Bas	0	39	61	ns	ns	ns
Portugal	93	6	1	92	5	3
Royaume-Uni	6	34	60	31	37	32
CEE	41	40	19	57	31	12

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les différences de marge brute standard entre les systèmes laitiers et les systèmes allaitants traduisent des écarts de valeur ajoutée brute potentielle et se répercutent directement sur les résultats économiques observés. La valeur ajoutée brute des exploitations allaitantes est, en moyenne sur l'Union Européenne, de 17 000 ECUS, soit pratiquement la moitié de celle des ateliers laitiers (32 000 ECUS) [7]. Cette situation est accentuée au Royaume-Uni, en Irlande et en Italie où les élevages allaitants ont, comparativement aux élevages laitiers, une dimension économique beaucoup plus faible. En France et en Espagne où le cheptel allaitant entre pour une part importante dans le cheptel bovin, les différences de valeur ajoutée brute subsistent entre les deux types de production, mais de façon moins nette.

[7] Les résultats économiques présentés ici correspondent à ceux de l'année 1991 qui s'est révélée particulièrement difficile pour la plupart des élevages allaitants. Les cours défavorables de la viande bovine, cumulés aux effets de la sécheresse (notamment en France) accentuent l'écart de rémunération du travail entre les élevages allaitants et laitiers. Cet écart aurait été plus limité si les résultats avaient porté sur une moyenne des trois dernières campagnes.

La comparaison à partir de l'excédent brut d'exploitation (18 000 ECUS par exploitation allaitante et 29 000 ECUS par exploitation laitière) conduit à un constat voisin de celui dressé à partir de la valeur ajoutée. Il convient cependant de souligner un resserrement des écarts dans la plupart des pays et notamment au Royaume-Uni où les charges salariales sont importantes pour les entreprises laitières. Pour les exploitations allaitantes, l'EBE est supérieur à la valeur ajoutée brute du fait des subventions (aides aux handicaps géographiques, primes aux vaches allaitantes et aux bovins mâles) et d'une mobilisation limitée de main d'oeuvre extérieure. L'augmentation sensible des paiements directs envisagée dans le cadre de la réforme de la PAC, contribuera d'ailleurs à accentuer considérablement cet écart entre l'EBE et la valeur ajoutée des élevages de bovins viande.

Tableau 2-17 : La valeur ajoutée, l'EBE, l'efficacité productive et le revenu

(en 1000 ECUS)	Laitier				Allaitant			
	VAB	EBE	EBE/PB (%)	Revenu	VAB	EBE	EBE/PB (%)	Revenu
Allemagne	30	28	39	13	20	21	35	6
Belgique + Lux	43	41	47	28	32	30	38	19
Danemark	49	41	36	14	18	16	28	- 4
Espagne	10	10	40	8	7	8	53	6
France	31	28	38	16	22	22	41	11
Grèce	12	15	61	13	11	14	71	12
Irlande	18	17	44	12	4	6	49	4
Italie	32	30	47	24	17	17	51	12
Pays-Bas	72	66	52	36	ns	ns	ns	ns
Portugal	8	8	39	5	5	6	48	4
Royaume-Uni	82	63	35	35	26	29	39	11
CEE	32	29	42	17	17	18	42	9

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

L'efficacité productive (EBE / produit brut total) est en moyenne communautaire (42 %) identique dans les exploitations laitières et allaitantes. Une approche pour les principaux pays producteurs laisse cependant apparaître une efficacité plus favorable pour les exploitations allaitantes. Ceci leur permet de combler une partie du différentiel de potentiel de production qu'elles ont à l'égard des unités laitières. Ainsi, l'efficacité productive des entreprises est en moyenne de 38 % en élevage laitier et de 41 % en élevage allaitant en France et respectivement de 40 % et 53 % en Espagne.

En ayant un EBE supérieur à la moitié de leur produit brut, les exploitations laitières néerlandaises se distinguent, par une très grande efficacité productive. Elles commercialisent en moyenne 250 000 litres de lait par an et ont, de plus, les rendements moyens par vache les plus élevés d'Europe (6 400 kg par en 1993). Dans une hypothèse de baisse du prix du lait, ces exploitations néerlandaises seraient moins fragilisées que ne pourraient l'être les élevages laitiers du Danemark ou du Royaume-Uni. Les unités britanniques ont en effet la particularité d'occuper le premier rang européen des producteurs avec un quota moyen de 350 000 litres et d'être le pays ayant le plus faible ratio EBE sur produit brut (35 %) du fait d'une forte proportion de main d'oeuvre salariée.

Dans tous les pays de l'Union Européenne, les exploitations allaitantes dégagent en moyenne un résultat courant 1991 beaucoup moins élevé que celui des exploitations laitières. Outre les écarts initiaux de dimension économique, les élevages allaitants ne parviennent pas à combler ce handicap par une meilleure efficacité productive et par une moindre dépendance vis à vis des amortissements et des charges financières.

L'analyse comparative des caractéristiques structurelles et des résultats économiques laisse apparaître les principales divergences qui opposent les exploitations laitières et allaitantes au sein de la Communauté Européenne. Sur le plan de la localisation géographique, les exploitations laitières sont plus massivement concentrées dans les zones peuplées où la production est intensive. Les exploitations allaitantes, dont plus d'une sur trois est localisée en France, se retrouvent quant à elle plus souvent dans les régions à faible densité, où les potentiels agronomiques sont limités. Dans tous les principaux pays producteurs, ces dernières ont en moyenne un cheptel de vaches, un niveau d'intensification, un degré de spécialisation et une rentabilité plus faibles que les exploitations laitières. Elles ont, en revanche, une plus grande superficie agricole et superficie fourragère et une plus forte dépendance à l'égard des aides directes.

III- LES EXPLOITATIONS SELON LE CHARGEMENT

La répartition des exploitations bovines en classes de chargement permet de mettre en évidence le lien existant entre d'une part l'intensification des superficies fourragères et, d'autre part, les caractéristiques structurelles et les performances économiques des exploitations bovines. Cette analyse est d'abord conduite toutes exploitations bovines confondues au niveau européen, puis de façon séparée pour les exploitations laitières et allaitantes des principaux pays producteurs de lait et de viande bovine de l'Union Européenne.

3-1- Les exploitations européennes selon leur classe de chargement herbivore

La distribution des exploitations bovines entre les six classes de chargement montre que moins de 15 % de l'ensemble des exploitations bovines ont un chargement inférieur à un UGB herbivore par hectare de SFP et 42 % en ont un supérieur à deux. L'existence d'un certain nombre de traits commun à l'ensemble des pays, nous permet d'avoir une première approche globale pour l'ensemble des exploitations de la Communauté.

Les exploitations extensives : plus de SAU et de SFP, mais moins d'UGB herbivores

La superficie agricole utile et la superficie fourragère moyenne des exploitations diminuent avec ce niveau d'intensification. Les exploitations à très faible chargement (moins de 0,5 UGB herbivore par hectare de SFP) ont en moyenne 59 ha de SAU et 46 ha de SFP alors que celles à très fort chargement (plus de 2,5 UGB herbivores par hectare de SFP) ont seulement 31 ha de SAU et 11 ha de SFP. Les types d'assolement sont différents et les exploitations extensives ont une plus forte proportion de SFP dans la SAU que dans les unités les plus intensives. Ces dernières ont, notamment en France, une plus grande sole en céréales et en maïs fourrage.

Tableau 3-1 : Superficies et cheptel moyens

	Classes de chargement herbivore					
	0,5 < [1]	0,5 - 1 [2]	1 - 1,5 [3]	1,5 - 2 [4]	2 - 2,5 [5]	> 2,5 [6]
SAU (ha)	59	43	40	39	38	31
SFP (ha)	46	30	28	27	24	11
SFP / SAU (%)	78	70	70	69	63	36
UGB herbivores	15	24	35	47	53	42
Vaches	9	14	20	25	29	22

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Mais, si la SAU des exploitations bovines diminue avec le chargement, la taille moyenne de l'atelier bovin croît fortement. De ce fait, la dimension économique (mesurée par la marge brute standard) augmente. Les exploitations bovines extensives le sont parce qu'elles ont à la fois une plus grande SFP et un cheptel plus réduit. Les exploitations des classes 1 et 2 ont, en effet, moins de vingt cinq UGB herbivores alors que celles des classes 5 et 6 en ont plus quarante.

Tableau 3-2 : La répartition des superficies et du cheptel selon le chargement (%)

	Classes de chargement herbivore		
	1 < [1+2]	1 - 2 [3+4]	> 2 [5+6]
Exploitations	14 %	43 %	43 %
SAU	16 %	45 %	38 %
SFP	19 %	52 %	29 %
UGB herbivores	7 %	43 %	49 %
Vaches	8 %	44 %	48 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les 14 % d'exploitations bovines à chargement inférieur à un UGB par hectare de SFP (classes 1 et 2) détiennent 16 % de la SAU et 19 % de la SFP. Elles regroupent qu'une faible part du cheptel avec seulement 7 % des UGB herbivores et 8 % des vaches laitières et allaitantes. La situation est contraire dans les unités ayant un chargement supérieur à deux UGB par hectare de SFP (classes 5 et 6). Avec 43 % des exploitations, elles occupent seulement 38 % de la SAU mais détiennent la moitié du cheptel herbivore et des vaches. Ces données mettent en évidence la place des élevages les plus intensifs dans la production de viande bovine et souligne l'opportunité que peut représenter un plafonnement des volumes de production par unité de surface pour parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande.

Une plus forte spécialisation pour les intensifs

Le produit brut total des exploitations bovines européennes, conditionné pour beaucoup par l'importance du cheptel, double entre les classes de chargement inférieures à un (36 000 ECUS) et celles supérieures à deux (74 000 ECUS). Le produit brut bovin augmente encore plus rapidement avec le niveau de chargement que le produit brut total. De ce fait, la spécialisation bovine est plus forte pour les exploitations les plus intensives, de même que la spécialisation laitière.

Tableau 3-3 : Produit brut, spécialisation et intensification (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore					
	0,5 < [1]	0,5 - 1 [2]	1 - 1,5 [3]	1,5 - 2 [4]	2 - 2,5 [5]	> 2,5 [6]
Produit brut total	29	36	49	67	80	74
Produit brut bovin	11	18	29	43	54	46
PB Bovin / Ha SFP	0,2	0,6	1,1	1,6	2,3	4,1
PB Bovin / PBT (%)	38 %	51 %	59 %	64 %	68 %	62 %
PB Lait / PB Bovin (%)	41 %	48 %	60 %	66 %	69 %	67 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

La SFP diminuant rapidement avec l'élévation du chargement, le produit bovin rapporté à l'hectare de superficie fourragère croît considérablement d'une classe à l'autre. De 200 à 600 ECUS dans les classes 1 et 2, il passe à 2 300 et 4 100 ECUS dans les classes 5 et 6 de chargement.

De meilleurs résultats économiques pour les exploitations intensives

Conjointement au produit brut total, la valeur ajoutée brute et l'EBE des exploitations bovines européennes augmentent régulièrement avec le niveau d'intensification animale. Le manque à gagner des unités extensives, lié à une dimension économique plus faible, n'est donc pas compensé par un différentiel suffisant d'efficacité productive. Les exploitations des classes 1 et 2 dégagent en moyenne une valeur ajoutée brute inférieure à 15 000 ECUS soit plus de deux fois moins que pour les unités des classes 5 et 6.

Graphique 3-1 : EBE et valeur ajoutée brute (en ECUS)

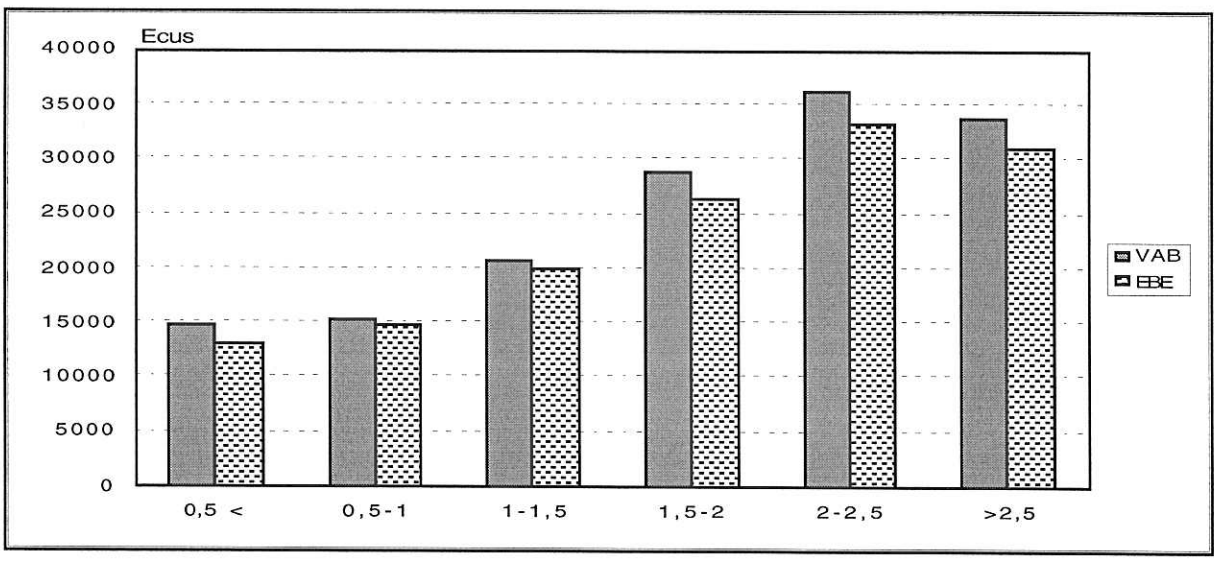

Pour les exploitations les plus intensives (plus de 2,5 UGB herbivores par ha de SFP), les résultats économiques connaissent un léger tassement par rapport à la classe précédente, du fait d'un potentiel de production (SAU et cheptel) plus limité. Ces résultats moyens masquent une forte disparité des résultats au sein de chaque classe de chargement, certaines unités extensives se révélant largement plus rentables que d'autres plus intensives.

Contrairement à une idée couramment reçue, le mode extensif de production de viande bovine n'est pas, proportionnellement aux produits dégagés, plus économe en intrants que ne peut l'être le mode de production plus intensif. La moyenne du ratio valeur ajoutée brute sur produit brut est en effet plus élevée pour les très faibles chargements, mettant en évidence l'inefficacité technique et économique d'une partie de ces exploitations. L'efficacité productive (EBE / produit brut) oscille, en effet, entre 44 % et 39 % entre les classes de chargement faible et moyen, pour s'accroître à nouveau avec les plus forts chargements. Ce constat nous invite à rappeler néanmoins que notre démarche étant basée sur le seul critère de chargement, certaines exploitations dites «extensives» ne le seraient pas au regard des itinéraires techniques poursuivis (et inversement pour des unités dites «intensives»).

Tableau 3-4 : Efficacité productive et amortissements (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore					
	0,5 < [1]	0,5 - 1 [2]	1 - 1,5 [3]	1,5 - 2 [4]	2 - 2,5 [5]	> 2,5 [6]
VAB / PB total (%)	49 %	43 %	42 %	43 %	45 %	45 %
EBE / PB total (%)	44 %	41 %	40 %	39 %	41 %	42 %
Amortissement /EBE (%)	30 %	36 %	35 %	34 %	33 %	26 %
Aides directes / EBE (%)	13 %	20 %	17 %	12 %	9 %	7 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Si le montant moyen des dotations aux amortissements est plus faible dans les exploitations extensives, le poids qu'elles représentent dans l'EBE varie peu en fonction des niveaux de chargement. Il en va différemment pour le poids des aides directes dans l'EBE qui est en moyenne plus important dans les exploitations extensives, lesquelles regroupent une proportion plus forte d'élevages allaitants. Cette analyse des éléments du compte de résultat (produit brut total, valeur ajoutée brute, EBE) conduit à mettre en évidence l'existence de meilleurs résultats économiques dans les exploitations bovines européennes appartenant aux classes élevées d'intensification des superficies fourragères.

Le résultat courant est en moyenne inférieur à 8 300 ECUS dans les classes 1 et 2 et supérieur à 18 000 ECUS dans les classes 5 et 6. Cette évolution confirme les résultats relevés lors de l'analyse spécifique aux exploitations bovines françaises [7].

Graphique 3-2 : Résultat courant (en ECUS)

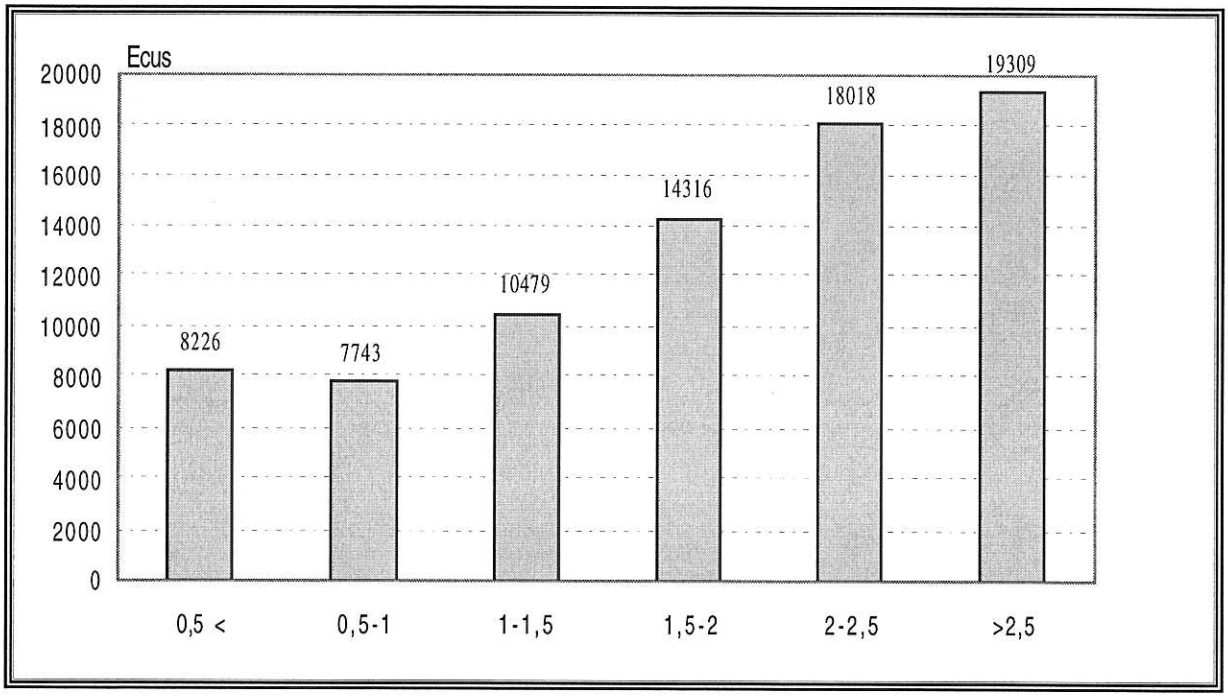

Cette première approche, toutes exploitations bovines européennes confondues, laisse apparaître les principaux traits de la relation entre le niveau de chargement, les structures et les performances économiques. Pour affiner notre réflexion, il apparaît désormais nécessaire de dépasser ce cadre d'analyse. Il est, en effet, fortement influencé par le poids relatif des types de production et des pays au sein des six classes de chargement. Les écarts importants d'intensification des superficies fourragères entre pays et entre types, nous amènent à poursuivre notre démarche d'analyse en fonction des niveaux de chargement sur les types laitiers et allaitants pour les principaux pays producteurs [8]

[7] Au cours de cette même étude, la détermination d'un coefficient de corrélation linéaire entre le résultat net d'exploitation et le niveau de chargement herbivore a permis de valider la tendance en écartant les biais pouvant être induit par les effets de seuils liés à la construction de classes.

[8] Pour éviter une démultiplication trop importante des informations, nous faisons le choix de ne pas traiter les types mixte et sans vache qui représentent moins de 15 % de l'ensemble des exploitations bovines européennes.

3-2- Les exploitations laitières

La répartition des 860 600 exploitations laitières européennes est très inégale entre les pays et entre les classes de chargement. De ce fait, l'analyse portera ici uniquement sur les cinq principaux pays : l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Ils regroupent à eux seuls près de trois exploitations sur quatre et assurent 80 % de la production [Commission Européenne, 1993]. De plus, un regroupement des deux classes de chargement inférieures à un UGB herbivore par hectare de SFP a été opéré dans un souci de consolidation de l'échantillon.

Tableau 3-5 : Répartition des exploitations laitières selon le chargement (%)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	3 %	20 %	31 %	26 %	20 %
France	17 %	38 %	27 %	12 %	6 %
Italie	17 %	13 %	13 %	9 %	48 %
Pays-Bas	0 %	2 %	10 %	30 %	58 %
Royaume-Uni	3 %	11 %	34 %	30 %	22 %
CEE	9 %	20 %	22 %	18 %	31 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

La moitié des exploitations laitières de la Communauté ont un chargement supérieur ou égal à deux UGB herbivores par ha de SFP et moins d'une sur dix en ont un inférieur à un UGB par ha de SFP. La situation est, au demeurant, très contrastée selon les pays. Les classes 4 et 5 regroupent, en effet, près de neuf exploitations sur dix aux Pays-Bas et moins d'une sur cinq en France [9]. Ces niveaux distincts d'intensification découlent de l'interaction entre le potentiel de production de l'exploitation (taille du cheptel, quota laitier), la pression foncière et le mode d'alimentation du troupeau.

En Allemagne, les caractéristiques du secteur laitier ont été profondément bouleversées depuis la réunification. Aux structures de tailles plutôt modestes notamment celles du Sud de l'ex-RFA (la Bavière) où la pluri-activité est très souvent pratiquée, s'ajoutent désormais,

[9] Au regard de cette répartition, le projet initial de réforme de la PAC proposé en 1991 par le Commissaire à l'Agriculture Mac Sharry, se serait révélé particulièrement difficile pour la plupart des exploitations laitières intensives (surtout pour celles des Pays-Bas, du Royaume-Uni et du Danemark où les volumes de production sont très élevés). Il envisageait pour l'OCM lait, un abaissement du prix du lait de 10 % compensé par l'octroi d'une prime à la vache laitière, elle même conditionnée par le respect d'un seuil (d'exclusion) de chargement, fixé à deux UGB PAC par ha de SFP. Ce projet, qui n'a pas été repris dans la réforme adoptée le 21 mai 1992, aurait encouragé les exploitations laitières à adopter des infléchissements techniques visant à une plus grande extensification. En étant plus extensives, il était plus favorable aux entreprises françaises, ce qui n'aurait pas manqué de soulever des conflits d'intérêts entre les pays partenaires.

celles de grandes dimensions de l'Est. En décembre 1992, les cinq nouveaux landër comportaient 9 800 détenteurs de vaches laitières, avec en moyenne 106 vaches par exploitation. Les sociétés issues de démembrement des anciennes fermes collectives, où le travail est essentiellement salarié, possèdent généralement plus de 500 vaches [Institut de l'Elevage, 1993]. Néanmoins, ces structures, récemment intégrées à l'ex-RFA, n'influent pas dans le cadre de ce travail car le RICA Communautaire de 1991 ne les intégrait encore pas.

En Italie, cohabitent de nombreuses petites exploitations laitières avec quelques milliers de grands ateliers, localisés dans la plaine du Pô où ils réalisent une production intensive à base de cultures irriguées. Ces élevages, limités en nombre, comportent très souvent plus d'une centaine de vaches laitières qui sont conduites en lots et en zéro-pâturage avec des rations à base d'ensilage de maïs, de Ray Grass et de concentrés. Ces systèmes intensifs, massivement concentrés dans la classe de chargement supérieur à 2,5 UGB par hectare de SFP, ont d'importantes charges de structure (bâtiment, matériel, main d'oeuvre), mais elles sont largement couvertes par un prix de vente du lait élevé, compte tenu d'une situation nationale déficitaire en produits laitiers.

La SFP est proportionnellement plus importante dans les exploitations extensives

Sur l'ensemble des exploitations laitières de l'Union Européenne, la SAU moyenne est comprise entre 33 et 35 hectares pour les quatre premières classes de chargement et elle est de seulement 22 ha pour la classe la plus intensive. Si la SAU diminue sensiblement avec le chargement en Italie et en France, elle est stable pour les trois autres pays présentés. Au Royaume-Uni, les exploitations très intensives disposent en moyenne de près de 80 hectares soit le double des unités françaises de la même classe et le quintuple de celles de l'Italie.

Tableau 3-6 : La SAU des exploitations laitières (en hectares / exploitation)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	32	32	33	31	27
France	45	44	41	38	38
Italie	28	19	15	15	16
Pays-Bas	ns	ns	27	31	27
Royaume-Uni	ns	81	84	81	79
CEE	35	34	35	33	22

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Pour ces cinq pays, la part des superficies fourragères dans la SAU diminue avec le niveau de chargement. Elle passe de 81 % pour les unités de la classe 1 (soit 28 ha de SFP) à seulement 56 % dans celles de la classe 5 (soit 12 ha de SFP). Si cette tendance est vérifiée en France, en Allemagne et en Italie, ce n'est pas le cas aux Pays-Bas où les superficies fourragères constituent la quasi totalité de la SAU.

Aux Pays-Bas, l'alimentation des vaches laitières repose certes sur une valorisation intensive des prairies (fertilisation azotée importante et plusieurs coupes d'ensilage) mais aussi sur l'achat de concentrés et de produits de substitution des céréales en provenance de marchés extérieurs à l'Union Européenne. Il apparaît cependant que depuis l'instauration des quotas laitiers, les éleveurs néerlandais ont une volonté de plus en plus affirmée de réduire les charges en utilisant au maximum les fourrages grossiers au détriment des achats extérieurs. Les superficies en maïs fourrage ont ainsi progressé de 40 % au cours de la dernière décennie et elles représentent actuellement 11 % de la SAU totale du pays [Guesdon, Chotteau, Kempf, 1994].

En France, la situation est plus diversifiée du fait de l'hétérogénéité des conditions naturelles de production. Les exploitations laitières intensives sont localisées dans les régions Bretagne, Basse-Normandie et Pays-de-Loire où le maïs fourrage représente 15 % de la SAU contre seulement 5 % au niveau national [10]. La réforme de la PAC qui prévoit le versement d'une aide sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées, alors que ces cultures ne subissent pas la baisse des prix, encourage à maintenir voire à développer ces systèmes intensifs.

Tableau 3-7 : Le rapport SFP / SAU des exploitations laitières (en %)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	73	77	73	63	52
France	79	73	72	65	44
Italie	88	71	71	65	52
Pays-Bas	ns	ns	96	95	95
Royaume-Uni	ns	70	71	72	65
CEE	81	74	74	70	56

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

[10] L'étude spécifique aux exploitations laitières françaises montre que si la superficie fourragère principale diminue avec le niveau de chargement, la part de la SFP consacrée au maïs fourrage poursuit une tendance opposée. Ceci valide l'idée selon laquelle le maïs est l'un des vecteurs de l'intensification animale.

Les exploitations situées en zones défavorisées ou dans des régions à vocation herbagère telles que le Rhônes-Alpes, le Jura, le Midi-Pyrénées, se retrouvent plus souvent dans les classes de chargement inférieures à un UGB par hectare de SFP. Elles ne peuvent prétendre aux aides céréalières et à la prime au maïs fourrage mais sont particulièrement concernées par le versement de primes sur les superficies en prairies, instaurées dans le cadre du programme national d'accompagnement de la réforme. Cette analyse souligne que l'arbitrage entre la SFP et la sole céréalière d'une même exploitation laitière doit, avec la réforme de la PAC, tenir compte des nouveaux mécanismes d'attribution des aides directes.

Au niveau européen, la superficie hors cultures fourragères varie peu en fonction du chargement. Elle est de 7 et 9 hectares, en moyenne, pour les classes de chargement 1 et 2 et de 10 hectares pour les classes 4 et 5. Si les exploitations intensives ont proportionnellement moins de SFP dans leur SAU, il n'en demeure pas moins que leur sole en céréales et en oléo-protéagineux est assez proche, en valeur absolue, de celle des exploitations extensives.

Un cheptel d'UGB herbivores qui double entre les classes extrêmes de chargement

Le cheptel moyen d'UGB herbivores augmente fortement avec l'intensification des superficies fourragères. En moyenne communautaire, les unités de chargement inférieur à un UGB par hectare de SFP disposent de 21 UGB herbivores, alors qu'à l'autre extrémité, celles de la classe de chargement supérieure à 2,5 regroupent 42 UGB herbivores.

Tableau 3-8 : Le cheptel d'UGB herbivores des exploitations laitières

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	19	32	43	43	42
France	29	40	51	54	50
Italie	14	17	18	21	37
Pays-Bas	ns	ns	47	66	81
Royaume-Uni	ns	37	106	130	150
CEE	21	32	45	52	42

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

La tendance à l'augmentation du cheptel moyen avec le niveau de chargement se retrouve dans tous les pays. Elle plafonne en Allemagne et en France à partir de 2 UGB par hectare de SFP, mais se prolonge aux Pays-Bas et au Royaume-Uni où la taille continue de croître pour les élevages ayant un chargement supérieur à 2,5. Il est intéressant d'observer l'ampleur des écarts de chargement avec d'un coté le cas des exploitations italiennes très extensives qui occupent 24 hectares de SFP pour seulement 14 UGB herbivores et de l'autre,

les unités très intensives des Pays-Bas qui assurent l'alimentation de 81 UGB herbivores avec seulement 25 hectares de SFP.

Les exploitations laitières extensives ont une forte capacité à occuper le territoire mais elles participent faiblement au volume de la production de lait et de viande bovine. Les unités de moins d'un UGB herbivore par hectare de SFP représentent, avec 9 % de l'ensemble des exploitations laitières de la Communauté, 5 % du cheptel bovin et 12 % de la superficie fourragère. À l'opposé, celles de plus de 2,5 UGB herbivores par ha de SFP, avec 31 % des exploitations, représentent 34 % du cheptel et seulement 18 % de la SFP.

Graphique 3-3 : Répartition des exploitations, de la SFP et du cheptel dans les exploitations laitières de la Communauté (en %)

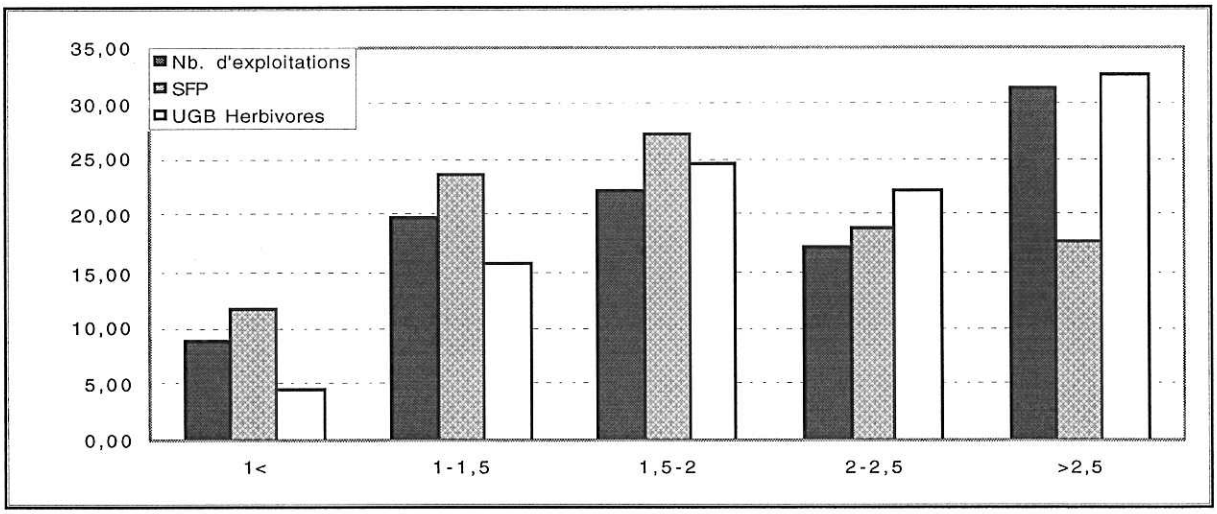

Avec en moyenne de faibles superficies, les exploitations laitières intensives ont une dimension économique (exprimée en marge brute standard, chiffre d'affaires ou produit brut total) largement plus importante que les exploitations extensives.

Le volume de production des exploitations augmente avec le chargement

Pour analyser la relation entre le niveau de chargement des exploitations laitières et leurs performances économiques et pour mieux mettre en évidence les éléments qui concourent à la formation du revenu (RNE), plusieurs indicateurs ont été utilisés : le produit brut total, le degré de spécialisation, l'EBE et le poids des aides directes.

Le produit brut total des exploitations laitières varie fortement entre les différents pays de l'Union Européenne. Mais, dans tous les cas, le produit brut total est corrélé positivement avec le niveau de chargement et passe du simple ou double entre les classes extrêmes. Le Royaume-Uni qui se distingue assez nettement par la très grande taille de ses exploitations a aussi un produit brut qui double entre les unités les plus extensives (121 200 ECUS) et les unités les plus intensives (224 200 ECUS).

Graphique 3-4 : Le produit brut total des exploitations laitières (en ECUS)

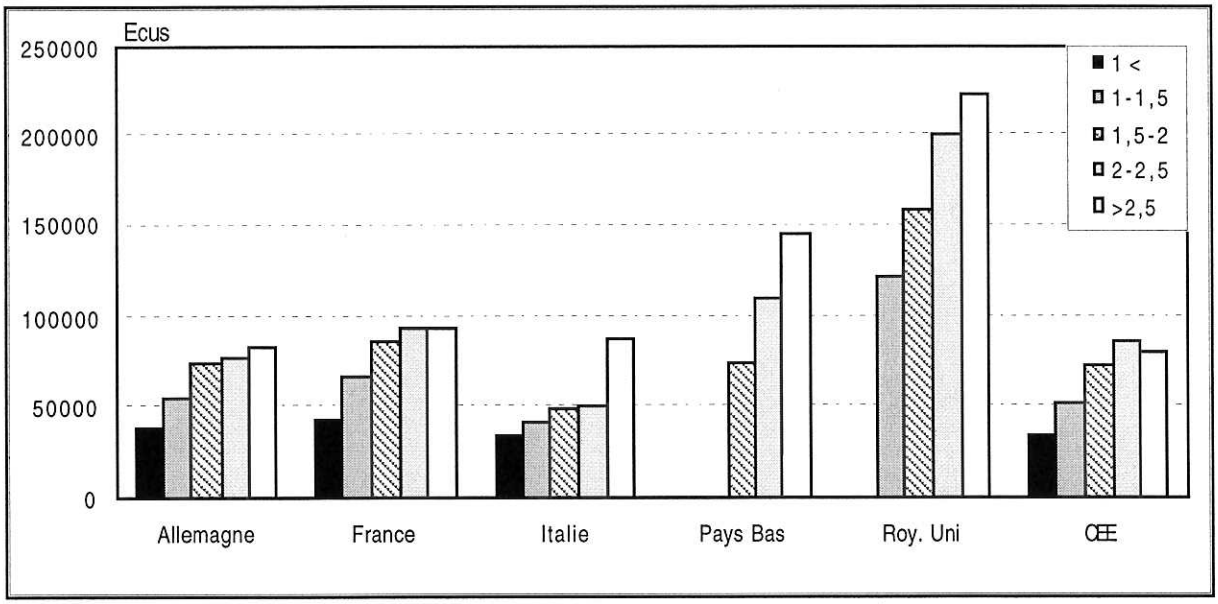

Si le produit brut total croît avec le chargement, la spécialisation est, en revanche, relativement stable d'une classe à l'autre comme le montre le ratio produit brut bovin sur produit brut total. Ceci laisse entendre que le poids des activités céréalière et hors-sol est peu différent selon l'intensification des superficies fourragères (sauf en France et en Italie où il chute pour les plus intensives). De même, pour chaque pays, la part de la commercialisation du lait dans le produit bovin total ne varie pas en fonction du niveau de chargement. Elle s'échelonne entre 70 et 80 %, ce qui montre que les exploitations laitières intensives n'engraissent proportionnellement pas plus de bovins mâles (veaux de boucherie, taurillons ou boeufs) que les exploitations extensives.

Tableau 3-9 : Le produit brut bovin / PB total des exploitations laitières (%)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	60	69	67	66	60
France	70	68	69	67	58
Italie	60	63	62	66	67
Pays-Bas	ns	ns	96	97	84
Royaume-Uni	ns	70	74	77	76
CEE	67	69	71	74	70

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Comme pour l'ensemble des exploitations bovines, les écarts de produit brut total entre les intensifs et les extensifs se reportent sur les niveaux d'EBE et de résultat courant. L'EBE croît de façon importante avec le chargement, avec cependant un léger écrêtement pour les exploitations les plus intensives en Allemagne, en France et au Royaume-Uni.

Tableau 3-10 : L'EBE des exploitations laitières (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	14	22	29	30	33
France	17	25	33	35	34
Italie	17	21	23	25	39
Pays-Bas	ns	ns	43	63	74
Royaume-Uni	ns	40	56	74	77
CEE	15	21	29	36	35

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Il convient aussi de mettre en lumière les bons résultats dégagés par les exploitations de la classe 2 du Royaume-Uni qui dégagent un EBE supérieur aux unités les plus intensives de France, d'Allemagne et d'Italie. Ce résultat s'explique par la taille de ces exploitations (en moyenne 80 hectares et 74 UGB herbivores) et non pas dans une meilleure efficacité. Le rapport EBE / produit brut pour cette classe est, en effet, égal à 33 % contre 40 % en moyenne européenne, du fait de l'importance du travail salarié dans la grande majorité des exploitations britanniques.

Tableau 3-11 : L'efficacité productive des exploitations laitières (en %)

(EBE / PB)	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	37	40	39	39	39
France	41	39	38	38	36
Italie	51	51	49	48	46
Pays-Bas	ns	ns	57	57	50
Royaume-Uni	ns	33	35	37	34
CEE	44	40	40	42	43

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les exploitations laitières néerlandaises occupent le premier rang européen en matière d'efficacité productive. Elles bénéficient de ce fait d'un avantage concurrentiel dans la mesure où à résultat courant identique, elles se révéleraient moins fragilisées que d'autres à une baisse hypothétique du prix du lait. Cette meilleure efficacité [Bultault, Cyncynatus, 1991] s'explique vraisemblablement par une meilleure valorisation du lait par l'intermédiaire de la production fromagère, par un approvisionnement à prix plus modérés en aliments concentrés et par des dépenses limitées en charges culturales (sole céréalière très limitée).

Les aides directes ont un rôle important pour les unités les plus extensives

La Communauté ayant opté pour le contingentement de la production laitière et le maintien du prix du lait à un niveau élevé, les exploitations laitières sont, en moyenne, peu dépendantes des transferts publics directs. Néanmoins, la très faible rentabilité des élevages les plus extensifs, notamment ceux d'Allemagne, conduit à ce que les aides directes représentent en moyenne communautaire 22 % du revenu des exploitations ayant un chargement inférieur à un UGB par hectare de SFP contre seulement 5 % pour les unités ayant un chargement supérieur à 2,5 UGB par hectare de SFP. Cette diminution du poids des aides directes dans la formation du revenu au fur et à mesure de l'élévation du niveau de chargement se retrouve dans tous les principaux pays, à l'exception des Pays Bas où les aides directes sont quasi-inexistantes.

Tableau 3-12 : Le poids des aides directes dans le revenu (en %)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Allemagne	145	37	23	22	15
France	26	17	12	11	9
Italie	10	7	4	3	2
Pays-Bas	ns	ns	1	1	1
Royaume-Uni	ns	16	13	10	12
CEE	22	19	14	11	5

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

En moyenne communautaire, les aides directes par UGB herbivore diminue régulièrement avec le niveau de chargement en passant de 95 ECUS pour les exploitations de la classe 1 à 29 ECUS pour celles de la classe 5. Cette relation, qui est vérifiée pour tous les pays, traduit un soutien à l'activité de production proportionnellement plus élevé dans les exploitations les plus utilisatrices d'espace. Rapportées à l'hectare, les superficies des unités les plus intensives étant limitées, le soutien varie peu en fonction des classes de chargement.

Politique publique et revenu des exploitations selon le chargement

Sur l'ensemble des exploitations laitières de l'Union Européenne, celles ayant un chargement inférieur à 1,5 représentent 29 % des exploitations et réalisent un peu moins de 20 % du produit brut, de l'EBE et du résultat courant. À l'autre extrémité, les unités de la classe supérieure à 2,5 représentent 31 % des exploitations laitières, 36 % du produit brut total, 37 % de l'EBE et 41 % du résultat courant. Ces résultats montrent clairement que les exploitations extensives ne parviennent pas à compenser un volume d'activité plus limité par unité de surface et par travailleur, par une meilleure efficacité productive.

Graphique 3-5 : La répartition dans la Communauté des exploitations laitières, du produit brut, de l'EBE et du résultat courant (en %)

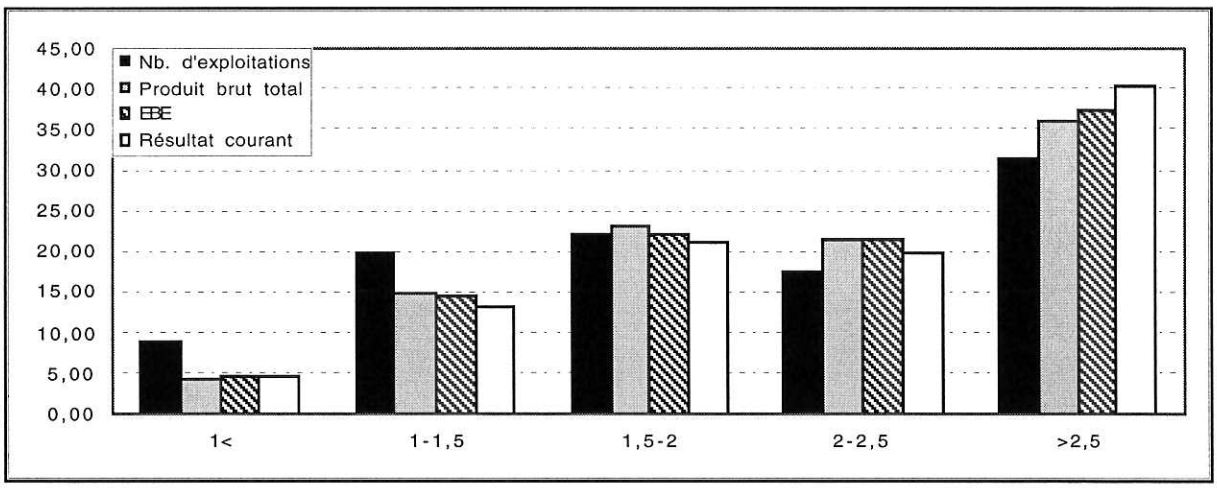

Les résultats économiques des exploitations laitières réparties en fonction des cinq classes d'intensification résultent de la combinaison d'un ensemble de facteurs : volume de production, efficacité productive, poids des investissements, taux du crédit, etc... Mais, ils nous semblent qu'ils sont également influencés par la politique de gestion des quotas, mise en oeuvre depuis près de dix ans au sein des différents États membres. De même, l'avenir des formes intensives et extensives de production dans le secteur laitier est conditionné par les impulsions politiques qui seront données ainsi que par les modalités de répartition des crédits publics à l'agriculture.

Dans tous les pays de l'Union Européenne, le résultat courant avant impôt des exploitations laitières croît avec le niveau d'intensification des superficies fourragères. En moyenne communautaire, il passe de 9 100 ECUS pour les exploitations de la classe 1 à 22 100 ECUS pour celles de la classe 5 [11].

[11] Ces résultats moyens ne doivent cependant pas aboutir à la conclusion qu'un mode extensif de production condamne obligatoirement à une faible rentabilité. Parmi les exploitations laitières françaises ayant un chargement inférieur à 1,5 UGB herbivores par ha de SFP, une sur cinq dégage un RNE par unité de travail supérieur à 70 000 F. Dans le même temps, parmi les unités de plus de 2 UGB herbivores par ha de SFP, une sur trois obtient un revenu inférieur à 40 000 F par travailleur.

Cette tendance ne correspond pas à une relation directe de cause à effet. Elle traduit les écarts de structures qui se masquent derrière les niveaux distincts de chargement, comme le montre les résultats des exploitations extensives (chargement inférieur à 1,5) du Royaume-Uni. En étant de tailles équivalentes, elles parviennent à dégager des revenus identiques aux unités les plus intensives d'Allemagne ou de France.

Quels que soient les niveaux de chargement, les revenus dégagés par les entreprises laitières britanniques et néerlandaises sont en moyenne plus élevés que dans les autres pays. Ce phénomène s'explique par une plus grande dimension des unités de production mais également, pour les Pays-Bas, par une meilleure efficacité productive. Ces deux pays ont également en commun le fait qu'ils ont rapidement mis en place, pour gérer l'attribution des droits à produire, un marché libre des quotas laitiers, par vente ou location. Ils ont détourné la décision communautaire initiale visant à lier le quota laitier au foncier, et ont ainsi, encouragé au développement d'unités laitières de grandes dimensions et souvent intensives.

Aux Pays-Bas, les transactions de quotas sont devenues spéculatives et prisées puisque près de la moitié des éleveurs laitiers ont acheté ou loué des quotas au cours de la campagne 1993-1994 . Les achats sont pratiqués à des prix généralement supérieurs à 10 FF par kg et les locations sont établies à des prix proches de 1,20 FF par kg. Cette possibilité, qui s'offre à tous les élevages, augmente leur capacité de production laitière sans pour autant accroître leur superficie initiale. La valeur du foncier étant, en effet, assez prohibitive (plus 100 000 FF par ha soit cinq fois plus que le prix moyen des terres agricoles françaises). Grâce a ces transactions, les éleveurs néerlandais sont parvenus à augmenter conjointement la productivité et la taille du cheptel laitier. Les exploitations laitières des Pays-Bas, et en particulier les plus intensives d'entre elles, dégagent certes des niveaux élevés de revenu, mais elles risquent d'être amenées prochainement à réaliser des investissements coûteux pour répondre aux mesures de plus en plus strictes imposées en matière d'environnement.

Au Royaume-Uni, la location des quotas (0,5 FF par kg) a été autorisée par les "Milk Marketing Board" deux ou trois ans après la fixation du contingentement. La perte du monopole de cet organisme centralisateur de l'économie laitière à la fin de 1994 risque de peser sur le devenir de la filière laitière britannique et d'influencer le caractère plus ou moins intensif des unités de production. Les "Milk Marketing Board" assuraient la collecte, la fixation du prix et la commercialisation du lait aux transformateurs mais également la gestion des quotas. Outre la possibilité d'adhérer à la coopérative qui se substitue aux MMB, les éleveurs britanniques peuvent désormais négocier directement la commercialisation de leurs produits avec des laiteries privées. Face à une volonté de créer des économies d'échelle, ces entreprises offrent des primes à la quantité de lait ce qui a pour effet de renforcer le prix de la transaction du quota et d'encourager à une hausse de la productivité du travail et de l'intensification.

Graphique 3-6 : Le résultat courant des exploitations laitières (en ECUS)

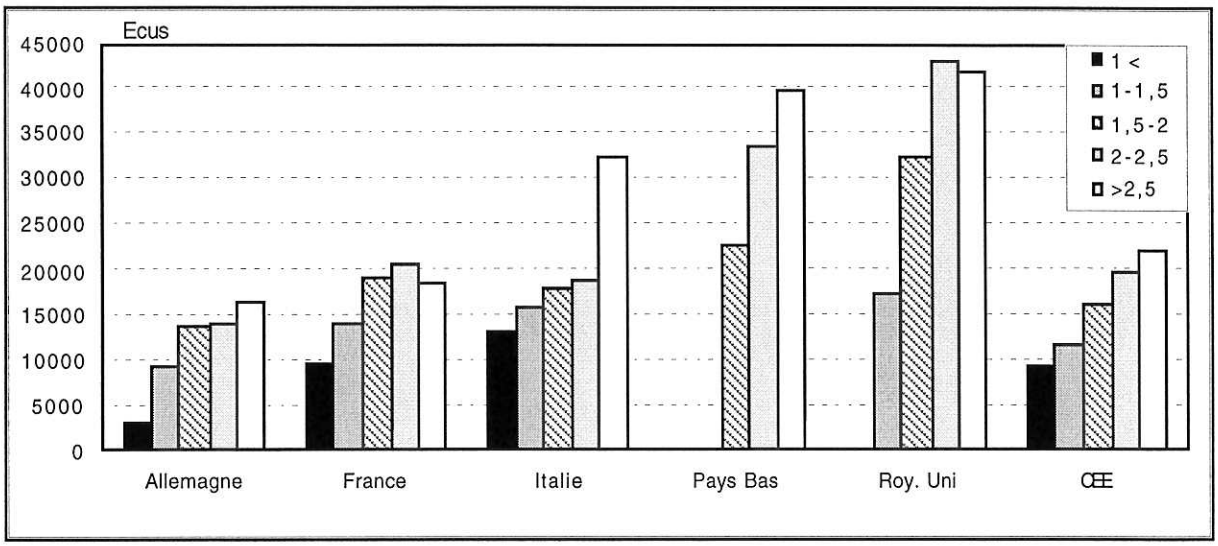

En Allemagne, où la baisse des livraisons laitières a été l'une des plus fortes de la Communauté, les pouvoirs politiques ont été favorables à un système de quota individualisé par producteur. Les mécanismes de gestion des quotas ont été, comme dans les deux pays précédents, l'un des facteurs clés de la restructuration de l'élevage laitier et par voie de conséquence de l'évolution des formes intensives et extensives de production. Pour assurer le maintien d'un nombre important d'agriculteurs, un système de baisse différenciée du quota a été instauré (exemple : 2 % pour les petits producteurs et 13 % pour ceux de plus de 300 000 kg). Particulièrement favorable aux exploitations de petites dimensions, souvent extensives et pluri-actives, ce système a été secondé progressivement par une approche plus libérale des modalités de transferts des quotas [Institut de l'Élevage, 1993]. Cette politique plus orientée vers le marché vise désormais à renforcer la compétitivité des entreprises allemandes à l'égard des grands ateliers des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Ce revirement de situation a été permis en rendant la relation entre le quota laitier et le foncier moins contraignante et en acceptant la mise en place d'un marché, interne à chaque laiterie, de locations temporaires de quota.

En Italie, où les exploitations laitières sont concentrées assez fortement dans les régions du Nord, la réglementation des quotas laitiers a tardé à être appliquée. Déficitaire en production laitière, ce pays regroupe pourtant de nombreuses exploitations de petites tailles. L'Italie a certes connu une restructuration importante de son appareil de production depuis une dizaine d'années, mais les mécanismes de gestion des quotas n'ont pas entraîné de mouvement aussi perceptible que dans la plupart des pays de l'Europe du Nord. Un des traits marquants pour les entreprises laitières italiennes est qu'elles ont bénéficié d'un supplément de référence de droits à produire de 900 000 tonnes pour la campagne 1993-1994, avec comme engagement la nécessité de respecter le système des quotas.

En France, les pouvoirs publiques ont instauré un programme efficace d'aides à la cessation laitière pour inciter les éleveurs les plus âgés, souvent peu productifs et extensifs, a cesser leur activité ou à se réorienter vers d'autres productions. La France est le pays de l'Union Européenne qui a enregistré la plus forte diminution de son nombre de producteurs laitiers et une redistribution de quotas en faveur des agriculteurs prioritaires a été possible (jeunes agriculteurs, investisseurs dans le cadre des plans d'amélioration matérielle, etc...). La livraison annuelle de lait par exploitation est ainsi passée de 65 000 litres en 1983 à 140 000 litres dix ans plus tard. Ces quantités moyennes ne doivent cependant pas masquer que certaines unités, notamment les plus intensives de l'Ouest, disposent grâce à cette politique de restructuration, d'outils de production comparables à leurs concurrentes néerlandaises ou britanniques. En adoptant une stratégie de redistribution des quotas dans certaines zones, le mouvement de concentration de la production laitière dans les régions de l'Ouest de la France a été temporairement arrêté. La volonté des autorités françaises de lier le quota au sol et de refuser les transactions marchandes entre les éleveurs a permis de contenir le processus d'intensification des superficies fourragères. Sans cette volonté, il y a fort à parier que les unités les plus intensives auraient été, de part leur localisation géographique et leur performance économique initiale, les mieux positionnées pour bénéficier de ces transactions et ainsi creuser encore plus l'écart de revenu moyen avec les exploitations extensives.

Au regard de cette analyse, il apparaît que la gestion de la politique des quotas influence les performances économiques des exploitations laitières en fonction de leur répartition sur le territoire et de leur niveau de chargement. Les pays à grandes exploitations et fort chargement où la production laitière prend un caractère "hors-sol" n'ont pas pu faire maintenir la liaison du quota au foncier.

Les quotas ont, depuis 1984, figé les situations nationales et individuelles et freiné la concurrence entre les exploitations. Ils ont, par la même, limité le déplacement géographique de la production et sa concentration dans les régions et les exploitations les plus intensives. Ils n'ont, en revanche, pas modifié les différences d'efficacité des exploitations dont une partie s'exprime par la valorisation des quotas (sur les marchés ou au travers du prix du foncier, comme en France).

L'adoption récente de la réforme de la PAC ne modifie pas cette hiérarchie. En effet, contrairement aux premières propositions de réforme avancées par Mac Sharry, le soutien de cette activité n'est pas modulé par le respect de seuils de chargement, comme cela a été retenu dans le secteur de la viande bovine. L'extension au maïs fourrage des aides spécifiques à la révision de l'OCM céréalière renforce au contraire l'avantage économique des exploitations les plus intensives. Par conséquent, la plupart des exploitations les plus intensives du Nord de l'Europe, ne sont pas incitées économiquement à s'orienter vers des stratégies d'extensification.

3-3- Les exploitations allaitantes

La répartition spatiale des exploitations allaitantes est assez inégale au sein de l'Union Européenne. Nous avons retenu pour l'étude les cinq principaux pays, qui regroupent ensemble près de 85 % des exploitations allaitantes de la Communauté : la France, l'Irlande, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Espagne. Comme pour l'analyse des exploitations laitières, les classes de chargement inférieures à un UGB herbivore par hectare de SFP ont été regroupées.

Tableau 3-13 : La répartition des exploitations allaitantes selon le chargement

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	30 %	11 %	8 %	10 %	41 %
France	28 %	40 %	18 %	8 %	6 %
Irlande	8 %	25 %	28 %	17 %	22 %
Italie	22 %	35 %	27 %	8 %	8 %
Royaume-Uni	21 %	17 %	15 %	11 %	34 %
CEE	23 %	28 %	18 %	10 %	21 %

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

La moitié des exploitations de l'Union Européenne disposent d'un chargement inférieur à 1,5 UGB herbivores par hectare de SFP. Les unités françaises, qui représentent un tiers de l'ensemble des exploitations allaitantes de la Communauté, pèsent lourdement dans cette distribution (68 % d'entre elles ont un chargement inférieur à 1,5). À l'opposé, on observe une proportion importante d'exploitations allaitantes ayant un chargement supérieur à deux en Espagne (51 %) et au Royaume-Uni (45 %).

Cette distribution nous donne des indications précieuses, mais elle ne peut en aucun cas être assimilée à celle du chargement administratif (ou facteur de densité) qui sert de référence pour l'attribution des primes bovines. En ne comptabilisant pas d'UGB sur les catégories animales non primables (génisses, veaux, etc...) et en ayant des coefficients plus faibles, le facteur de densité PAC est en moyenne, pour tous les systèmes techniques (Naisseur, Naisseur-Engraisseur, etc...), moins élevé que le chargement herbivore. En France, plus des trois quart des exploitations allaitantes françaises ont un facteur de densité PAC inférieur à 1,4 et peuvent ainsi prétendre à la prime à l'extensification [12]. Cette part est moindre au Royaume-Uni où les seuils envisagés sont donc amenés à avoir un impact plus significatif. Le chargement herbivore,

[12] En 1994, les statistiques communautaires (COPA-COGECA) montraient que la part des vaches allaitantes situées dans des élevages ayant un facteur de densité PAC inférieur à 1,4, c'est à dire susceptibles de bénéficier du complément d'aides à l'extensification, était de 23 % au Danemark, 35 % au Royaume-Uni, 85 % en France et 90 % en Espagne. Pour les bovins mâles, ce même seuil est plus contraignant puisque cela représente 0 % en Italie, 11 % au Danemark, 35 % au Royaume-Uni, 60 % en Irlande et en France.

qui traduit un niveau technique d'intensification, reste cependant en première analyse un indicateur intéressant pour évaluer les effets prévisibles de la réforme de la PAC selon les Pays.

Le rapport SFP / SAU : un indicateur pertinent de la spécialisation bovine

La relation entre le chargement des exploitations allaitantes et leur superficie est différente selon les pays. En Espagne, en France et en Italie, la SAU est en moyenne plus faible dans les unités les plus intensives. La situation est contraire en Irlande et au Royaume-Uni où la taille des exploitations augmente avec le chargement herbivore.

Tableau 3-14 : La SAU des exploitations allaitantes (en hectares)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	39	11	10	16	8
France	63	52	49	44	49
Irlande	41	27	31	40	67
Italie	57	29	12	22	19
Royaume-Uni	87	93	112	135	317
CEE	53	46	49	55	65

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

L'analyse de la relation entre la superficie agricole et le niveau de chargement doit aussi prendre en compte la dimension des superficies fourragères. Pour tous les pays de l'Union Européenne, la part de la SFP dans la SAU diminue fortement avec l'intensification. La SFP représente 71 % de la superficie des exploitations de la classe 1, 57 % de celles de la classe 3 et seulement 15 % de celles de la classe 5. Les exploitations allaitantes ayant un chargement inférieur à deux ont, quels que soient les pays présentés ici, une part majoritaire de SFP dans leur SAU. À l'inverse, dans tous les pays, les unités à chargement supérieur à 2,5 ont une superficie fourragère représentant moins du tiers de la SAU.

Les exploitations très intensives sont, dans la plupart des cas, moins spécialisées en production bovine. Elles sont parfois organisées sur un mode de production bovine hors-sol, valorisant les céréales et les produits de substitution. C'est notamment le cas en Espagne où les exploitations sont de petites tailles et, pour une grande partie d'entre elles, intensives. Dans ce pays, le développement d'ateliers intensifs de bovins fait partie intégrante d'une stratégie orientée vers l'achat d'aliments en provenance de marchés extérieurs. Cette situation a été confortée depuis l'intégration de l'Espagne à la Communauté, par l'importation massive de maïs, sans prélèvements, ni droits de douane, en provenance des États Unis. Un accord a d'ailleurs été signé entre la CEE et les USA afin que l'Espagne puisse continuer à importer, sans prélèvements aux frontières, 2 millions de tonnes de maïs et 300 000 tonnes de sorgho.

Graphique 3-7 : Le rapport SFP / SAU des exploitations allaitantes (en %)

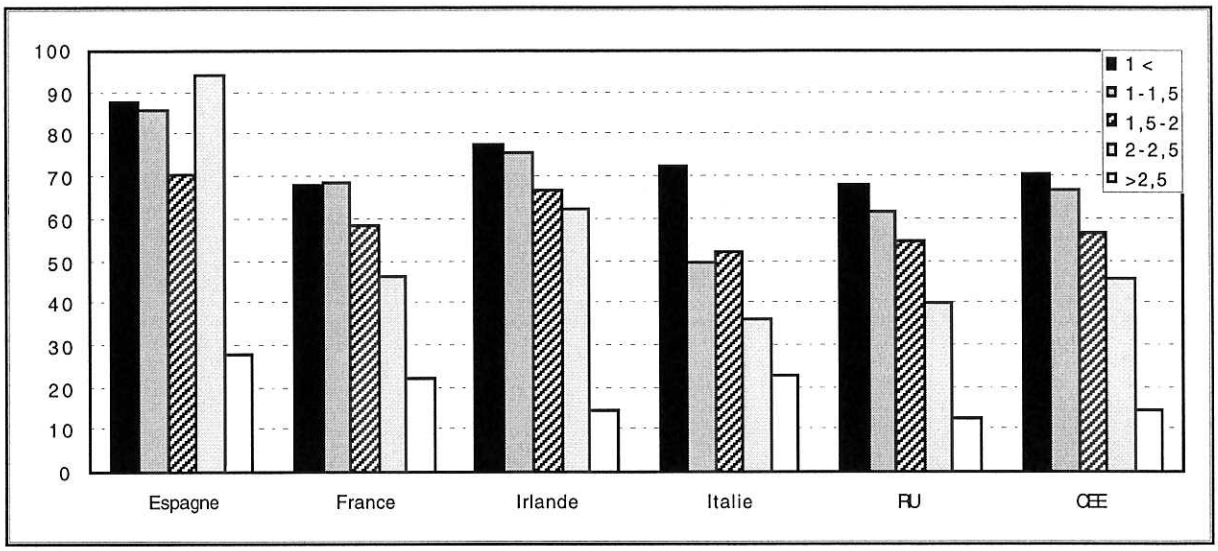

En France aussi, la part de la SFP dans la SAU diminue avec le chargement, mais varie beaucoup selon les régions. Les exploitations allaitantes des bassins traditionnels (Auvergne, Bourgogne, Limousin), avec des chargements inférieurs à 1,5, valorisent principalement des superficies en prairies et disposent, pour la plupart d'entre elles, d'une sole céréalière marginale. Dans les régions plus intensives de l'Ouest, les exploitations cultivent, en plus des prairies et du maïs fourrage, des superficies significatives de céréales, d'oléagineux et de protéagineux.

Le cheptel croît avec le chargement herbivore

Le cheptel d'UGB herbivores par exploitation augmente avec le niveau d'intensification des superficies fourragères. Cette tendance, observée en moyenne communautaire, est très nette en France, au Royaume-Uni et en Irlande. Pour les Pays du Sud (Espagne et Italie), la taille du cheptel allaitant est inférieur à vingt UGB herbivores dans toutes les classes de chargement.

Tableau 3-15 : Les UGB herbivores des exploitations allaitantes

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	12	11	12	35	17
France	35	44	49	47	35
Irlande	22	25	35	55	35
Italie	22	18	12	18	20
Royaume-Uni	47	74	107	121	150
CEE	26	38	48	56	41

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Avec 50 % des exploitations allaitantes de la Communauté, les exploitations ayant un chargement inférieur à 1,5 occupent 66 % de la SFP mais ne détiennent que 41 % des UGB herbivores. Les exploitations ayant un chargement supérieur à deux (30 % des exploitations) participent, en revanche, peu à l'occupation des superficies fourragères (17 %) mais détiennent une part importante du cheptel (36 %).

Graphique 3-8 : Répartition des exploitations, de la SFP et du cheptel dans les exploitations laitières de la Communauté (en %)

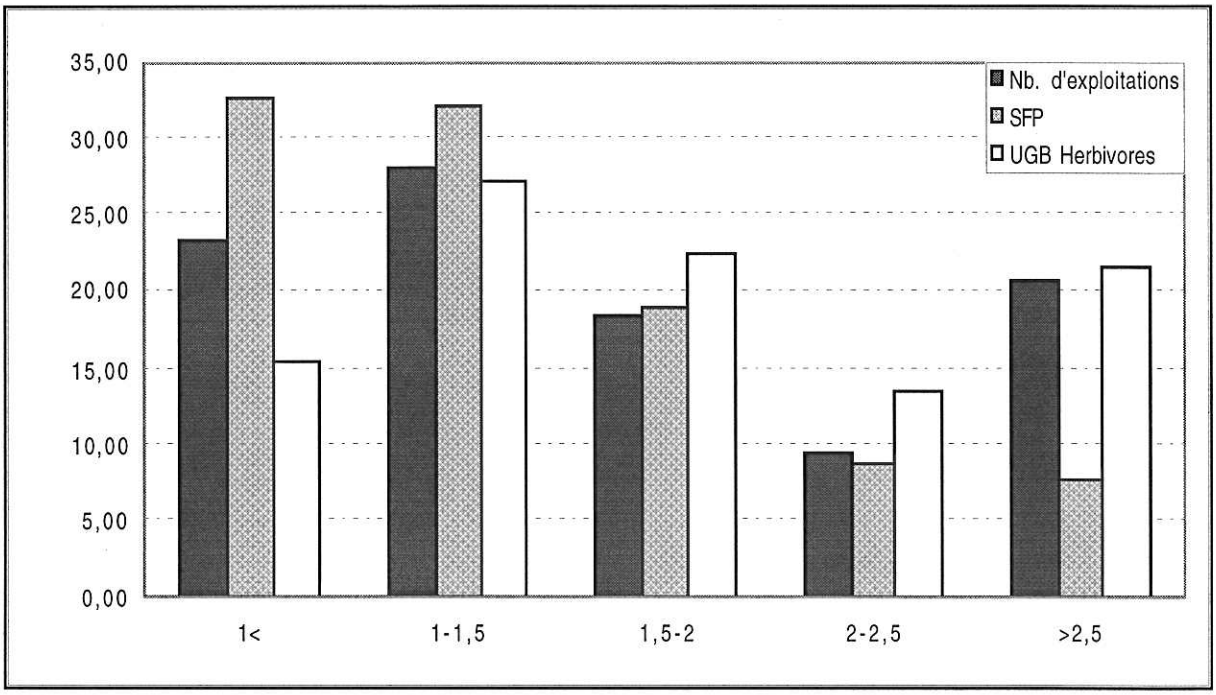

Le déséquilibre va dans le même sens que pour les exploitations laitières, mais il est beaucoup moins important, à l'exception de ce qui se retrouve dans les résultats économiques.

Un degré de spécialisation moyen, inférieur à 50 % pour toutes les classes de chargement

Les écarts de potentiel de production (notamment en viande bovine) conduisent à ce que les exploitations allaitantes dégagent un produit brut d'autant plus élevé que le niveau d'intensification de leur superficie fourragère est important. Cette relation est étroitement liée à la dimension économique, car les unités ayant un chargement supérieur à 2,5 enregistrent un léger recul par rapport à la classe précédente du fait principalement d'une plus faible dimension économique. Ainsi, sur l'ensemble des exploitations de l'Union Européenne, le produit brut total s'élève en moyenne à 30 200 ECUS pour la classe 1 et 53 000 ECUS pour la classe 4. Cette tendance se retrouve principalement en France et au Royaume-Uni, où la spécialisation des exploitations allaitantes est moins forte que dans les autres pays présentés. En Espagne et en Italie, le volume d'activité des élevages allaitants demeure indépendant du niveau d'intensification des superficies fourragères.

Tableau 3-16 : Le produit brut bovin / PB total des exploitations allaitantes (%)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	60	71	59	77	62
France	40	43	40	31	22
Irlande	71	79	73	47	70
Italie	30	36	45	40	40
Royaume-Uni	29	32	32	41	29
CEE	38	42	38	39	33

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Le degré de spécialisation des exploitations allaitantes pour l'activité bovine est faible et le ratio produit brut bovin sur produit brut total est en moyenne de moins de 50 % pour toutes les classes de chargement. Il varie beaucoup selon les régions et les pays mais il est assez stable ou fluctue de façon désordonnée en fonction des classes de chargement. En Irlande, le produit brut bovin représente pour toutes les classes de chargement (à l'exception de la classe 4) plus de 70 % du produit brut total des exploitations allaitantes, le reste étant constitué pour une part importante de la commercialisation de la viande ovine. En France, la production bovine joue, en moyenne, un rôle moins important, surtout dans les unités les plus intensives [13].

Pour toutes les classes de chargement, l'écart de produit brut bovin entre les exploitations allaitantes françaises et britanniques n'est pas aussi élevé que nous aurions pu l'escompter au regard des différences de cheptel. Ce phénomène a deux origines principales : les élevages d'outre Manche disposent d'ateliers ovins complémentaires qui ne participent pas à la production bovine mais qui sont intégrés dans la détermination des UGB herbivores ; le poids moyen des carcasses commercialisées (vaches, génisses, jeunes bovins et boeufs) est assez faible au Royaume-Uni et particulièrement élevé en France.

Tableau 3-17 : Le poids moyen des carcasses par catégorie d'animaux (en kg)

	Vaches	Génisses	Jeunes Bovins	Boeufs
Espagne	266	226	255	*
France	325	341	391	405
Irlande	283	275	*	374
Italie	250	252	311	*
Royaume-Uni	280	263	299	316

Sources : EUROSTAT-1993

[13] Ceci s'explique par le développement des soles céréalières, par la mise en place d'ateliers hors-sols complémentaires (surtout dans l'Ouest du pays) mais aussi par les choix de notre démarche typologique, qui s'appuie sur les exploitations détentrices de vaches allaitantes et non pas seulement sur les unités les plus spécialisées.

D'après les statistiques d'EUROSTAT, le poids de carcasse moyen des jeunes bovins français s'élève à 391 kg contre seulement 311 kg en Italie, 299 kg au Royaume-Uni et 255 kg en Espagne. Il en va de même pour les carcasses de vaches qui atteignent 325 kg en France contre seulement 266 kg en Espagne et 250 kg en Italie.

Les aides directes représentent près des deux tiers du revenu des unités extensives

Le montant des aides directes par exploitation allaitante s'élève avec le niveau de chargement du fait de l'augmentation de la taille du cheptel. Il passe ainsi, en moyenne communautaire, de 3 600 ECUS pour les exploitations ayant un chargement inférieur à un à 6 050 ECUS pour celles ayant un chargement supérieur à deux. Néanmoins, la plus faible rentabilité des exploitations les plus extensives conduit à ce que le poids des aides directes dans la formation de leur revenu est légèrement plus important que celui des unités les plus intensives. Cette tendance, qui est surtout vérifiée en France, est moins perceptible en Espagne et en Italie. Au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Irlande, les subventions d'exploitation recouvrent, pour l'année étudiée, la totalité du revenu dans toutes les classes de chargement.

Tableau 3-18 : Le poids des aides directes dans le revenu (en %)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	18	11	8	8	9
France	61	56	52	41	33
Irlande	105	77	83	81	121
Italie	14	12	9	12	10
Royaume-Uni	120	190	145	134	127
CEE	60	65	69	55	47

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Rapportées à l'UGB herbivore, les aides directes ne varient pas de façon significative entre les différentes classes de chargement (environ 135 ECUS) et les écarts dépendent principalement des indemnités compensatoires pour handicaps géographiques. Par contre, les primes bovines étant forfaitaires à la tête de vaches allaitantes et de bovins mâles, les aides directes ramenées à l'hectare augmentent, en moyenne communautaire, avec le niveau de chargement. Elles s'élèvent à 70 ECUS par hectare pour les exploitations ayant un chargement inférieur à un contre 100 ECUS par hectare pour celles ayant un chargement supérieur à deux.

La réforme de la PAC qui instaure un mécanisme de compensation des baisses de prix de la viande bovine dépendant de seuils de chargement, devrait contribuer à resserrer cet écart, au profit des unités les plus extensives. Les nouvelles modalités devraient, par ailleurs, aboutir à un renforcement des aides aux élevages allaitants extensifs et parvenir ainsi à un certain blocage du processus d'intensification.

Les exploitations extensives sont moins performantes

En moyenne communautaire, l'EBE des exploitations allaitantes croît avec le niveau d'intensification des superficies fourragères. En France, au Royaume-Uni et dans une moindre mesure en Irlande, cette augmentation est assez régulière d'une classe de chargement à l'autre. Par contre, l'EBE reste quasiment stable en Italie et en Espagne.

Tableau 3-19 : L'EBE des exploitations allaitantes (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	6	6	7	12	7
France	19	22	24	29	30
Irlande	4	6	7	12	7
Italie	18	16	13	17	18
Royaume-Uni	13	21	31	30	43
CEE	13	17	19	22	20

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Il nous apparaît très difficile de conclure sur le sens de la relation entre l'efficacité productive (EBE / produit brut total) et le niveau d'intensification des superficies fourragères. Cet indicateur est, en effet, pour une classe donnée de chargement, extrêmement variable entre les exploitations. Dans les exploitations allaitantes italiennes et dans les plus intensives d'Espagne, l'EBE représente plus de la moitié du produit brut total, qui est au demeurant nettement inférieur à la moyenne européenne.

Tableau 3-20 : L'efficacité productive des exploitations allaitantes (en %)

(EBE / PB)	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	46	45	47	66	56
France	41	43	40	41	38
Irlande	49	55	50	38	51
Italie	52	49	53	53	51
Royaume-Uni	29	37	37	43	40
CEE	43	43	40	43	43

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Les exploitations allaitantes extensives ne parviennent pas, en moyenne, à assurer des niveaux de rémunération du travail agricole aussi forte que les unités intensives. Ceci s'explique essentiellement par le fait qu'elles ne sont pas capables de compenser leur manque à gagner lié à des volumes de production plus faibles par une meilleure efficacité productive et par une moindre dépendance vis à vis du service de la dette (remboursement du capital et frais financiers).

Tableau 3-21 : Le résultat courant des exploitations allaitantes (1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore				
	1 < [1]	1 - 1,5 [2]	1,5 - 2 [3]	2 - 2,5 [4]	> 2,5 [5]
Espagne	4	4	5	14	7
France	9	11	12	16	14
Irlande	3	4	4	7	5
Italie	13	11	9	12	13
Royaume-Uni	- 3	6	11	13	21
CEE	6	8	9	13	12

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

En moyenne communautaire, le résultat courant avant impôt double entre les deux classes extrêmes de chargement. Cette tendance est vérifiée pour tous les pays européens, à l'exception de l'Espagne où les structures sont de très petites tailles et l'Italie où les autres productions sont dominantes. L'écart moyen de revenu entre les exploitations allaitantes intensives aurait été encore plus important, si les cours de la viande bovine ne s'étaient pas dégradés aussi fortement en 1991. En ayant des volumes de production plus élevés, les élevages intensifs sont, en effet, plus sensibles aux fluctuations de prix.

Graphique 3-9 : La répartition dans la Communauté des exploitations allaitantes, du produit brut et du résultat courant (en %)

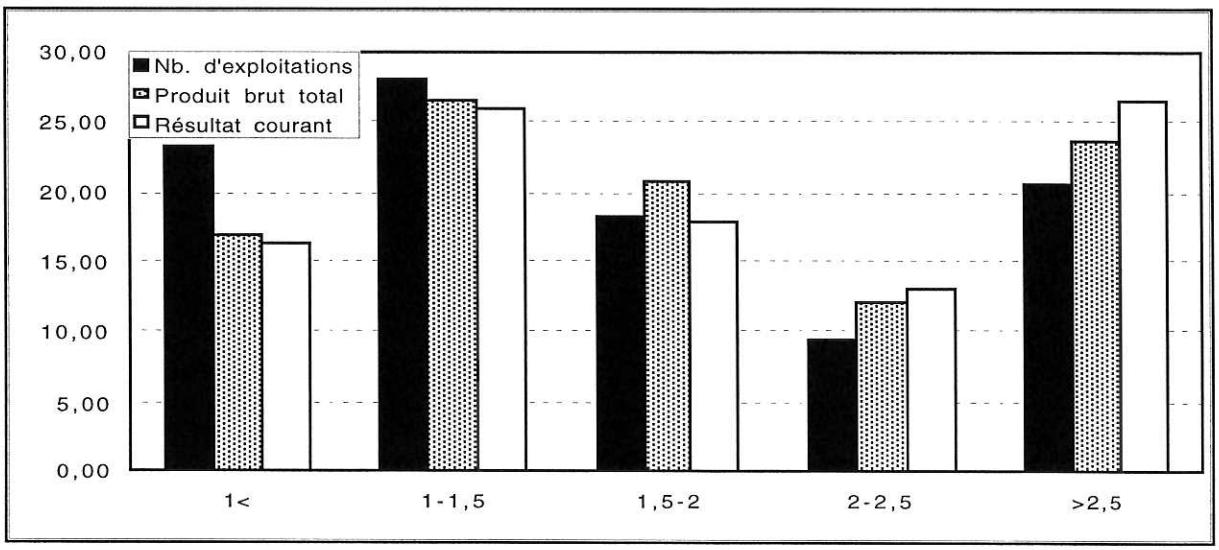

Rapporté à l'UGB herbivore, le revenu est assez proche entre les différentes classes de chargement (220 à 285 ECUS en moyenne communautaire). Lorsque le revenu est rapporté à l'hectare de superficie fourragère, il augmente très fortement en passant de 171 ECUS pour les exploitations les plus extensives à 1 172 ECUS pour les plus intensives.

À l'avenir, le développement ou le recul des formes extensives de production dans le secteur allaitant dépendra pour l'essentiel des impulsions données par les mesures de politiques agricoles et des modalités de répartition des aides publiques qui constituent dès 1991 une part importante du revenu.

Les mesures prises dans le cadre de la réforme de la PAC ont notamment pour objectif d'encourager l'extensification ou, tout du moins, de limiter le processus d'intensification. En France, les simulations des conséquences de l'application mécanique de la réforme à horizon 1996 montrent un impact proportionnellement plus favorable pour les élevages allaitants les plus extensifs. Mais, ce léger resserrement des revenus ne modifie en rien la hiérarchie initiale, ainsi les unités les plus intensives restent les plus rémunératrices.

Dans les autres pays de la Communauté où les seuils auraient pu être contraignants sur une part significative du cheptel (Royaume-Uni, Irlande, Espagne), les changements de parités ont, par une hausse des prix et des aides en monnaie nationale, atténué l'effet attendu de modulation des aides selon le chargement. À l'avenir, les niveaux de prix de la viande bovine, compte tenu de l'évolution de la consommation de viande rouge fortement concurrencée par la viande blanche, resteront très certainement déprimés et les aides occuperont une place croissante. Ces aides pourraient être reconnues, avec l'accord des éleveurs, comme la rémunération d'une fonction d'occupation de l'espace et de production paysagère. Par contre, pour les exploitations d'élevages intensifs, l'issue du débat entre les organisations professionnelles agricoles et les pouvoirs publics sera déterminante sur les aménagements de la réforme qui ne manqueront pas d'intervenir dans les prochaines années.

CONCLUSION

Cette étude comparative des exploitations bovines européennes confirme l'intérêt que représente le Réseau d'Information Comptable Agricole pour effectuer une analyse de l'impact de mesures de la Politique Agricole Commune. L'utilisation d'un indicateur d'intensification des superficies fourragères permet de distinguer la proportion d'exploitations intensives et extensives au sein de chaque pays et de mettre en lumière la relation entre le niveau de chargement herbivore des exploitations et leurs résultats économiques. La typologie des exploitations bovines, qui distinguent quatre types (laitier, allaitant, mixte et sans vache) et prend en compte l'ensemble du cheptel bovin, contrairement aux orientations principales de production, s'est avérée efficace et adaptée.

L'analyse rappelle l'existence de très fortes disparités dans la dimension économique des outils de production. Comment peut-on comparer les grandes exploitations britanniques, néerlandaises et françaises avec celles des pays de l'Europe du Sud ? Ces dernières ont un cheptel moyen inférieur à une vingtaine d'UGB herbivores et la rémunération du travail agricole est en moyenne cinq à dix fois moins importante (en ECUS) que celle des exploitations du Nord. À l'hétérogénéité des conditions naturelles, des structures et de la performance économique des exploitations, s'ajoutent les écarts liés aux mesures nationales de politique agricole et à l'histoire économique des pays (date d'entrée dans l'Union Européenne).

Il convient de souligner la position particulière de la France sur l'échiquier européen. Elle est située au premier rang pour la production de viande bovine et au second rang pour la production laitière. Les exploitations bovines, de structures familiales pour la plupart, y sont nombreuses (337 000 unités sur les 1 405 000 comptabilisées dans l'univers européen du RICA) et ont une forte capacité à occuper le territoire, notamment celui des régions agricoles défavorisées. Elles sont, de surcroît, les plus extensives de la Communauté avec un chargement moyen de 1,36 UGB herbivores par hectare de SFP contre 1,74 en moyenne européenne. Ce caractère plus extensif de la production bovine française résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : une forte proportion d'élevages allaitants (plus du tiers de l'effectif communautaire) ; une pression foncière limitée ; un faible prix du foncier (un hectare de terre est trois à cinq fois moins coûteux qu'en Allemagne) ; une alimentation du cheptel bovin basée le plus souvent sur la valorisation des superficies fourragères (contrairement aux Pays Bas, au Danemark et en Espagne, où la stratégie est axée sur l'approvisionnement en aliments concentrés).

Les exploitations bovines ayant un chargement supérieur à deux UGB herbivores par hectare de SFP représentent, au niveau européen, 43 % de l'ensemble des exploitations bovines (49 % pour le type laitier et 31 % pour le type allaitant). Elles se rencontrent massivement en Europe septentrionale (85 % aux Pays-Bas, 80 % au Danemark et 71 % en Belgique),

mais elles sont également bien représentées en Espagne (62 %) et en Italie (55 %). En France, cette proportion demeure très faible (17 %). Les unités intensives occupent seulement 38 % de la SAU, possèdent 50 % du cheptel et assurent 54 % de la valeur ajoutée et du revenu total. Avec 36 % des exploitations bovines de la CEE, les unités ayant un chargement inférieur à 1,5 occupent 41 % de la SAU, détiennent 27 % du cheptel d'UGB herbivores et réalisent seulement 7 % de la valeur ajoutée et du revenu total.

Pour l'Europe du Nord, la relation entre le chargement et les caractéristiques des exploitations est plus perceptible. Elle est, d'ailleurs, assez concordante avec celle observée, par notre équipe de recherche, lors de l'analyse spécifique aux exploitations bovines françaises. Pour un type de production donné, les exploitations bovines très extensives disposent ainsi, d'une SAU et d'une SFP plus importantes que les unités plus intensives. Elles ont, néanmoins, une dimension économique plus faible, car la taille de leur cheptel est réduite. Cette différence de dimension de l'outil de production constitue la raison principale pour laquelle les exploitations bovines «extensives» dégagent, en moyenne, un produit brut, un EBE et une rémunération du travail moins élevés que les exploitations intensives. Avec une efficacité productive comparable à celle des unités les plus intensives, elles ne parviennent pas à compenser leur manque à gagner lié à des volumes de production plus limités. Dans tous les pays du Sud de l'Union Européenne, l'effet du niveau d'intensification des superficies fourragères demeure difficile à mettre en évidence, tant les exploitations sont de petites tailles et les superficies fourragères insignifiantes. De plus, dans ces pays, il serait nécessaire de distinguer pour être plus précis, d'un coté les parcours et, de l'autre, les superficies fourragères irriguées, informations non disponibles dans le RICA.

Dans tous les pays, l'élevage de bovins joue un rôle important dans l'occupation de l'espace, tout particulièrement dans les zones humides à handicaps géographiques. Pour compenser les difficultés spécifiques à ces dernières zones, les pouvoirs publics ont mis en oeuvre des aides ciblées telles que l'Indemnité Spéciale Montagne. Avec l'instauration des quotas laitiers, les instances communautaires ont cherché à protéger les pays et les zones les plus fragiles à un ajustement par le marché. Lors de la réforme de la PAC, après le rejet des propositions de Mac Sharry sur le secteur laitier, les décisions ont tenté de consolider les élevages les plus extensifs par une différenciation des primes. Par contre, l'extension des aides compensatoires aux cultures intra-consommées et notamment au maïs ensilage, qui a pour effet de renforcer les systèmes "autonomes" pour l'affouragement du bétail, a aussi eu pour conséquence de créer un différentiel d'aides publiques au bénéfice des élevages très intensifs et utilisateurs de maïs fourrage. Au terme de la phase transitoire, une discussion sur la justification des aides directes et leur mode de répartition s'imposera. L'avenir des exploitations bovines extensives, tant dans le secteur laitier que dans le secteur allaitant, en dépend tout autant que de l'évolution des prix du lait et de la viande bovine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A.P.C.A., 1992 : La production de viande bovine : les difficultés d'un marché excédentaire, in *Chambres d'Agriculture*, supplément au n° 802, Paris, juillet, 12 p.

BARKAOUI A., BUTAULT J.P., ROUSELLE J.M., 1991 : Les facteurs de dispersion des revenus agricoles, in *Agreste-cahier n°8*, Paris, décembre, pp 23-30.

BAZIN G., 1992 : PAC et zones défavorisées : bilan et perspectives, in *Économie Rurale n°211,* septembre - octobre, oo 40-47.

BERRANGER C., 1991 : Extensification, l'évolution des réflexions : les acquis et les problèmes, séminaire "extensification", Dijon, 23 - 24 octobre 1990, pp 10-18.

BLOGOWSKI A., BOYER P., 1993 : Les effets différenciés de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs, colloque SFER, Montpellier, 13 mai, 19 p.

BLOGOWSKI A., COLSON F. et LEON Y., 1992 : Les difficultés financières des agriculteurs européens, in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales*, INRA, Paris, pp 41-70.

BOURGEOIS L., 1995 : Le RICA : Une meilleure connaissance sur la diversité des exploitations agricoles, in *Chambres d'Agriculture n°831*, Paris, mars, pp 2-4.

BOUTITIE E., 1993 : Les enjeux de la réforme de la PAC dans le secteur de la viande bovine, in *INRA - Productions Animales,* décembre, pp 358 - 362.

BRINBAUM D., 1995 : La réforme de la PAC, deux ans après , in *Chambres d'Agriculture n°835,* APCA - Paris, juillet, 4 p.

BUREAU et al, 1991 : Formation et répartition des gains de productivité dans les agricultures européennes entre 1967 et 1987, in *Cahiers d'Economie et Sociologie Rurales n°20*, pp 64-90.

BUTAULT J. P., 1995 : Les coûts de production des produits agricoles : l'exemple du secteur laitier, in *Chambres d'Agriculture n°831*, APCA - Paris, mars, pp 37-43.

BUTAULT J. P., CYNCYNATUS M., 1991 : Coût de production et compétitivité des agricultures européennes, in *Actes et Communications n°5,* Paris, INRA - INSEE, 4 juillet, 247 p.

CARAES D., 1995 : Les résultats des exploitations agricoles françaises en 1993 : comparaison avec les autres pays de la CEE, in *Chambres d'Agriculture n°831*, Paris, mars, pp 4-10.

CAVAILHÈS J., 1993 : Entre réforme de la PAC et entretien du territoire : quelles perspectives économiques pour les systèmes d'élevage bovin extensifs ? in *INRA Productions animales*, décembre, pp 366-374.

CEMAGREF, 1994 : Adaptation des exploitations productrices de viande bovine à la réforme de la PAC, rapport d'étude, convention CEMAGREF - Ministère de l'Agriculture (DPE), Clermont Ferrand, mai, 46 p.

CHOTTEAU P., GUESDON J. C., KEMPF M., 1995 : Vaches d'Europe : Lait et viande, aspects économiques, éd. économica "économie agricole et agro-alimentaire", Paris, 244 p.

COLLAUDIN L., 1989 : Les perspectives nouvelles pour la viande bovine et sa filière, Paris, Conseil Economique et Social, avis et rapports du CES n° 25-28, novembre,163 p.

COLSON F., BORDES N., CHATELLIER V., 1994 : L'adaptation des exploitations bovines des Pays de Loire à la réforme de la PAC, in *Actes et Communications n°12,* Paris, INRA - ESR, décembre, pp 225 - 245.

COLSON F., CHATELLIER V., 1993 : Les exploitations bovines françaises selon leur niveau de chargement : diagnostic et perspectives face à la réforme de la PAC, convention INRA Nantes - DPE, décembre. Tome 1 : document de synthèse - 112 p.; Tome 2 : définitions des termes, méthodes, résultats (annexe - 138 p.) ; Tome 3 : caractéristiques selon les systèmes techniques (annexe - 115 p.); Tome 4 : caractéristiques selon le degré de spécialisation et la zone géographique (annexe - 62 p.).

COLSON F., CHATELLIER V., 1994 : L'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations bovines françaises : analyse des effets différenciés selon les niveaux de chargement, convention DPE - INRA - LERECO, Nantes, mai, rapport de synthèse 88 p.

COLSON F., CHATELLIER V., 1995 : Les exploitations bovines françaises face à la réforme de la PAC : entre occupation du territoire et performance économique, in *Chambres d'Agriculture n°831,* Paris, mars, pp 25-37.

COLSON F., CHATELLIER V., BOYER P., 1995 : Les exploitations d'élevage bovins-viande au début de la nouvelle PAC, in *Actes et Communications n°13,* Paris, INRA - ESR, décembre, 15 p.

COLSON F., CHATELLIER V., ULMANN L, 1995 : Réforme de la PAC et répartition des paiements directs aux exploitations agricoles, in *Économie Rurale n°227,* juin, 11 p.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPENNES, 1990 : La situation de l'agriculture dans la Communauté, Bruxelles-Luxembourg, Rapports annuels, de 1977 à 1990, 112 p.

CORLIEU T., 1994 : Grandes cultures en Europe : bonne productivité du travail dans le bassin parisien, in *Agreste Cahiers n°20,* décembre, pp 15-25.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1991 : Le marché mondial de la viande bovine : la CEE est devenue le premier exportateur mondial : Faut-il s'en féliciter ? in *Le dossier du GEB n°199,* décembre, 8 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1991 : Un marché européen pour le jeune bovin français, in *Le dossier du GEB n°195,* Paris, juillet, 12 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1992 : La filière laitière en Espagne : une adaptation difficile à l'Europe, in *Le dossier du GEB n°202,* Paris, mars, 20 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1992 : La réforme de la PAC et les productions bovines (lait et viande) et ovines, Paris, juin, 25 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1992 : La viande bovine en Espagne : une production dépendante pour un marché spécifique, in *Le dossier du GEB n°200,* janvier, Paris, 20 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1992 : Viande bovine en Europe : 10 % en moins sur 92-93, in *Le dossier du GEB n°208,* Paris, octobre, 8 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1993 : Élevage bovin : la réunification tire l'Allemagne vers le Nord, in *Le dossier du GEB n°221,* Paris, décembre, 38 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1993 : En Europe : la viande de boeuf, c'est d'abord du jeune bovin, in *Le dossier du GEB n°215*, Paris, mai, 12 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1993 : Production de viande bovine en France et dans la CEE : quelles perspectives pour l'horizon 2000 ? in *Le dossier du GEB n°217*, Paris, juillet, 20 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994 : En dix ans de régime des quotas : mutation profonde de la filière européenne, in *Le dossier du GEB n°230*, Paris, octobre, 12 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994 : Le troupeau allaitant dans l'union européenne après 10 ans de quotas laitiers, in *Le dossier du GEB n°231*, Paris, novembre, 7 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994 : Scénarios d'adaptation des systèmes d'exploitation à dominante viande bovine, Paris, octobre, 108 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1995 : Impact de la réforme de la PAC sur les systèmes d'élevage, in *Dossier du GEB n°237-238,* mai-juin, Paris, 54 p.

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1995 : Lait et viande bovine en 1994 : perspectives 1995, in *Le dossier du GEB filières*, numéro spécial 234, Paris, février, 133 p.

JULLIEN M., 1991 : L'extensification des productions d'herbivores à la lumière du RGA 1988, Comité National de l'Extensification et de la Diversification, Paris, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de l'Espace Rural, 61 p.

LHERM M., BÉBIN D., LIÉNARD G., 1994 : Élevages allaitants charolais des zones herbagères face à la réforme de la PAC : proposition d'une typologie d'adaptations et premiers résultats 1993 *in INRA Productions Animales* , INRA, Paris, décembre, pp 343-357.

MARAVEYAS N., DUQUENNE M. N., 1994 : L'agriculture grecque dans le processus d'intégration européenne, in *Économie Rurale n°224,* novembre-décembre, pp 58-60.

O.F.I.V.A.L. (1994) : Le marché des viandes et des produits avicoles, Paris, rapport annuel, décembre, 110 p.

PISANI E., 1994 : L'agriculture française et la politique agricole commune, Conseil Économique et social, Paris, avril, 30 p.

SPINDLER F., 1991 : Un siècle et demi d'élevage en France, in *Agreste Analyses et Études n°8*, mai, 253 p.

STRAUSS J.P., 1992 : La viande bovine, une activité spécialisée peu rémunératrice, in *Agreste Cahiers n°12*, décembre, pp 25-35

TIREL J.C., 1991 : L'extensification : chance ou défi pour les exploitations agricoles, in *INRA Productions animales*, février, pp 6-12.

WERHLIN H., 1994 : La politique agricole allemande en mouvement : le chemin de l'avenir, in *Économie Rurale n°224,* novembre-décembre, pp 27-31.

GLOSSAIRE DES SIGLES

BEP : Bureau de l'Évlauation et de la Prospective
CEE : Communauté Economique Européenne
DAFE : Direction des Affaires Financières et Économiques
EBE : Excédent Brut d'Exploitation
ECU : European Currency Unit
ESR : Économie et Sociologie Rurale
FEOGA : Fonds Européen Orientation et de Garantie Agricole
GATT : General Agreetment on Tariff and Trade
GEB : Groupes d'Études Bovines
Ha : Hectare
He : "Herbivore"
ICH : Indemnités Compensatoires de Handicaps
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
kF : Kilo Francs (1 000 Francs)
MBS : Marge Brute Standard
MMB : Milk Marketing Board
OCM : Organisation Commune de Marchés
OTEX : Orientation Technico-Économique des Exploitations
PAC : Politique Agricole Commune
PB : Produit Brut
PECARI : Programme d'Évaluation des Conséquences de la Réforme de la PAC / RICA
RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole
RNE : Résultat Net d'Exploitation
SAU : Surface Agricole Utile
SCEES : Service Central des Études Économiques et Statistiques
SFER : Société Française d'Économie Rurale
SFP : Superficie Fourragère Principale
UCE : Unité de Compte Européenne
UDE : Unité de Dimension Économique
UGB : Unité de Gros Bétail
UTA : Unité de Travail Annuelle
VA : Vache Allaitante
VAB : Valeur Ajoutée Brute

DOCUMENTS ANNEXES

Annexe 1 : Données sur le RICA et statistiques sur l'agriculture communautaire

Annexe 2 : Caractéristiques des exploitations du RICA selon les pays et les types de production

Annexe 3 : Répartition régionale des exploitations bovines de la CEE

Annexe 4 : Croisement entre les types de production et les groupes d'OTEX pour chaque pays

Annexe 5 : Caractéristiques des exploitations bovines selon six classes de chargement

Annexe 6 : Caractérisation des exploitations bovines selon cinq classes de dimension

Annexe 7 : Caractérisation des exploitations bovines selon trois classes de spécialisation

ANNEXE 1

- - - - - -

DONNÉES SUR LE RICA ET STATISTIQUES CEE

A1-1 : La répartition des exploitations du RICA entre les États membres et les OTEX

A1-2 : Les exploitations agricoles de l'échantillon RICA européen ayant des bovins

A1-3 : La contribution des produits à la production agricole finale de chaque OTEX (CEE)

A1-4 : La superficie agricole utile et évolution du nombre d'exploitations dans la CEE

A1-1 : La répartition des exploitations de l'univers RICA européen entre les pays membres

OTEX	Codes	Pays membres de la CEE												Total
		Belgique	Danemark	Allemag.	Grèce	Espagne	France	Irlande	Italie	Lux.	Pays Bas	Portugal	R. U.	CEE
Céréales	11	30	12 327	7 115	31 337	101 757	35 347	3 678	101 842	---	45	10 307	15 350	319 135
Cultures agricoles	12 + 60	7 992	24 745	57 156	210 219	151 892	113 983	3 010	483 021	42	14 066	166 150	21 477	1 253 753
Horticulture	20	5 575	1 825	8 589	9 999	30 336	12 502	52	30 808	---	15 508	9 556	4 733	129 483
Viticulture	31	---	---	17 896	20 606	10 454	59 001	---	132 670	162	---	9 874	---	250 663
Fruits	32 + 33 + 34	1 508	830	4 486	136 517	138 950	13 475	---	323 927	---	3 746	36 706	1 527	661 672
Lait	41	13 470	15 343	132 647	2 445	64 905	126 075	55 639	78 293	1 254	37 928	26 519	35 345	589 863
Herbivore (hors lait)	42 + 43 + 44	5 498	544	19 911	48 671	97 027	92 527	70 949	76 756	336	4 674	42 058	43 938	502 889
Granivores	50	3 564	4 718	4 331	932	15 956	8 780	390	4 883	---	9 735	3 181	4 293	60 763
Mixte (culture + élev)	71+72+81+82	14 197	20 901	121 885	37 769	79 508	95 435	6 392	137 975	440	8 302	144 252	15 346	682 402
Ensemble		**51 834**	**81 233**	**374 016**	**498 495**	**690 785**	**557 125**	**140 110**	**1 370 175**	**2 234**	**94 004**	**448 603**	**142 009**	**4 450 623**

Sources : RICA CEE 1990-91, DG VI, Bruxelles

A1-3 : La contribution de chaque produit à la production agricole finale des OTEX dans la CEE (en %)

OTEX	Codes	Production de spéculation en % de la production totale												Total
		Céréales	Autres cultures de champ	Produits horticoles	Fruits	Vins et raisins	Olives et huile d'olive	Lait	Viande de boeuf et de veau	Viande ovine et caprine	Viande de porc	Viande de volaille et d'oeufs	autres	
Céréales	11	72	11	0,9	0,1	0,7	0,4	0,5	2,7	1,1	0,8	2,5	7,4	100
Cultures agricoles	12 + 60	29,4	30,2	10	2,2	5,1	1,6	1,8	4,5	1	4,2	1,1	8,9	100
Horticulture	20	0,6	0,8	91,1	0,4	0,2	0,3	0,1	0,1	0	0	0	6,4	100
Viticulture	31	2,1	1	0,6	1,1	89,3	1,4	0,1	0,4	0,1	0,1	0	3,8	100
Fruits	32 + 33 + 34	2,5	1,4	2	49,6	11,7	15,9	0,5	0,7	0,3	0,2	0,2	15,1	100
Lait	41	4,5	0,8	0,1	0	0,1	0	66,1	18,9	0,4	1,7	0,7	6,6	100
Herbivore (hors lait)	42 + 43 + 44	7,3	1,1	0,1	0,1	0,3	0,1	17,6	39,7	18,9	1,4	0,9	12,3	100
Granivores	50	3,5	0,9	0,3	0,1	0,1	0,1	0,6	1	0,1	62,4	28,2	2,7	100
Mixte (culture + élev)	71+72+81+82	18,2	6,4	1	0,6	1,2	0,4	20,8	16	2,9	21,1	3,5	8	100
Ensemble		**16,3**	**8,6**	**8,3**	**3,4**	**5,9**	**1,4**	**21,3**	**12,5**	**2,8**	**8,7**	**2,8**	**8,1**	**100**

Sources : RICA CEE 1987-88 (pondéré par l'enquête de structure de 1987 et les MBS de 1984), DG VI, Bruxelles

A1-2 : Le nombre d'exploitations agricoles de l'échantillon RICA Européen ayant des bovins

	RICA	Vaches			Génisses			Bovins mâles		Veaux et bovins - 1 an	
	Total	Vaches laitières	Vaches lait. réforme	Autres vaches	Génisses d'élevage	Génisses viande	Femelles de 1 à 2 ans	B. mâles plus 2 ans	B. mâles 1-2 ans	Bovins de moins d'1 an	Veaux engrais
Belgique	1 198	590	153	456	792	50	805	514	699	821	ns
Danemark	2 304	714	0	336	794	0	944	275	504	1 031	0
Allemagne	5 074	2 860	59	297	2 827	0	2 991	615	2 143	3 313	115
Grèce	5 837	491	ns	169	68	ns	260	36	279	566	70
Espagne	7 926	1 909	ns	982	1 301	57	1 157	258	339	1 398	1 753
France	7 468	2 603	0	2 042	3 530	603	3 914	2 210	2 269	4 088	541
Irlandè	1 272	536	0	852	876	573	1 016	879	997	1 097	0
Italie	19 263	5 214	125	2 229	4 006	119	4 488	1 122	3 656	5 045	6 056
Luxembourg	296	250	196	176	277	0	277	94	238	281	0
Pays Bas	1 504	596	0	ns	585	459	592	312	0	655	ns
Portugal	2 940	767	ns	397	380	ns	760	332	702	1 097	318
Royaume Uni	3 116	1 052	0	1 435	1 816	677	2 106	1 719	1 856	2 356	ns
CEE	**58 198**	**17 582**	**562**	**9 373**	**17 252**	**2 557**	**19 310**	**8 366**	**13 682**	**21 748**	**8 872**

Sources : RICA CEE 1991, DG VI, Bruxelles

A1-4 : Superficie agricole utile dans la Communauté Européenne

(en 1 000 ha)	Terres arables (1)	Cultures permanentes (2)	Surperficie toujours en herbe [3]	SAU = (1)+ (2) + (3)
Belgique	755	16	574	1 345
Danemark	2 550	10	218	2 779
Allemagne	7 259	171	4 314	11 768
Grèce	2 053	1 047	557	3 671
Espagne	12 007	4 049	8 448	24 531
France	17 137	1 185	10 196	28 568
Irlande	601	ns	3 840	4 442
Italie	8 072	2 732	4 106	14 945
Luxembourg	56	ns	69	127
Pays Bas	908	32	1 072	2 011
Portugal	2 345	789	838	4 005
Royaume Uni	6 740	47	9 711	16 499
CEE	**60 483**	**10 080**	**43 943**	**114 691**

Sources : EUROSTAT, enquête base "1989-90"

Évolution des exploitations agricoles dans la Communauté Européenne

	Nombre d'exploitation agricoles à temps complet			SAU / Exploit.
	1970-71	1989-90	% annuel 79-89	(en hectare)
Belgique	184	85	- 2,7 %	15,8
Danemark	146	81	- 4,1 %	34,2
Allemagne	1 075	665	- 2,4 %	17,7
Grèce	1 046	923	- 0,8 %	4
Espagne	---	1 593	---	15,4
France	1 588	1 014	- 2,3 %	28,2
Irlande	---	171	- 2,2 %	26
Italie	2 850	2 665	- 0,6 %	5,6
Luxembourg	8	4	- 2,7 %	32,1
Pays Bas	185	125	- 1,6 %	16,1
Portugal	---	599	- 2,5 %	6,7
Royaume Uni	327	243	- 0,8	67,9
CEE	**---**	**8 168**	**---**	**14**

Sources : EUROSTAT, enquête base "1989-90"

ANNEXE 2

- - - - - -

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES DU RICA CEE SELON LE PAYS ET LES TYPES DE PRODUCTION

A2-1 : Exploitations bovines

A2-2 : Type laitier

A2-3 : Type allaitant

A2-4 : Type mixte

A2-5 : Type sans vache

A2-6 : OTEX 41 (bovin-lait)

A2-7 : OTEX 42+43+44

A2-8 : OTEX 71+72+81+82

A2-9 : Détermination des OTEX en 17 postes

A2-1 : Les caractéristiques moyennes des exploitations "bovines" de la CEE (en 1 000 ECUS)

	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitations	258907	39565	33561	129085	337669	26554	126397	210240	52128	85235	105681	1405022
SAU (ha)	32	32	38	13	48	8	35	21	27	20	110	37
SFP (ha)	20	22	17	8	32	2	27	12	25	9	53	23
SFP / SAU (%)	63	69	45	60	67	21	76	59	93	43	48	61
UGB Herbivores	38	53	48	15	44	16	41	24	70	12	102	45
Chargement herbivore	1.90	2.41	2.80	1.89	1.36	9.10	1.54	1.96	3	1.47	1.94	1.96
PB viande bovine	15	24	17	6	15	6	12	11	19	4	26	14
PB lait	29	29	49	9	23	7	12	23	84	5	44	25
PB bovin	44	53	66	15	38	13	24	34	103	9	70	39
Produit brut total	72	87	98	21	67	24	30	56	127	16	125	63
PB Bovin / PBT (%)	61%	60%	67%	71%	57%	56%	80%	60%	82%	57%	56%	62%
Valeur Ajoutée Brute	29	40	40	9	28	12	13	28	69	6	53	27
VAB/PB total (%)	41%	46%	41%	44%	42%	49%	43%	50%	55%	39%	42%	44%
EBE	28	38	34	9	26	15	13	26	64	6	45	26
Résultat courant	12	25	9	7	14	12	8	21	34	4	21	14

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-2 : Les caractéristiques moyennes des exploitations du type "Laitier" de la CEE (en ECUS)

LAITIER	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitation	219372	22441	22971	76397	181746	21267	49204	141187	47098	41183	37736	860602
SAU (ha)	31	28	40	11	42	9	30	18	28	12	81	30
SFP (ha)	21	21	21	6	30	2	26	12	26	7	57	21
UGB Herbivores	40	51	61	15	43	13	44	27	72	13	118	40
Chargement herbivore	1.90	2.36	2.88	2.58	1.44	NS	1.71	2.22	2.72	1.98	2.08	1.92
Vaches laitières (tête	22	31	35	12	27	9	24	17	45	9	73	25
Produit brut total	72399	87590	114255	23798	72296	25367	39833	63946	126602	19110	178412	70230
PB Bovin	47268	58006	88681	17708	49108	14146	35030	41893	111717	13726	134231	49753
PB Lait	33849	40465	69671	13620	39016	9278	24189	33349	93250	11057	108838	38480
PB viande bovine	13419	17541	19010	4088	10092	4869	10841	8544	18467	2669	25393	11273
PB Lait / Ha SFP	1608	1891	3309	2362	1300	NS	948	2786	3519	1658	1923	1827
PB Bovin / Ha SFP	2245	2710	4212	3071	1636	NS	1373	3500	4216	2059	2372	2363
PB Bovin / PBT	65%	66%	78%	74%	68%	56%	88%	66%	88%	72%	75%	71%
PB Lait / PB Bovin	72%	70%	79%	77%	79%	66%	69%	80%	83%	81%	81%	77%
Valeur Ajoutée Brute	30276	42751	49156	10202	30852	12218	18349	31968	71692	7606	82409	32062
VAB/PB total	42%	49%	43%	43%	43%	48%	46%	50%	57%	40%	46%	46%
EBE	28353	40994	41385	9622	27778	15528	17602	30083	66427	7512	63162	29211
EBE/PB total	39%	47%	36%	40%	38%	61%	44%	47%	52%	39%	35%	42%
Amortissements	12870	8919	11263	1810	8894	1942	3555	5509	15763	1823	18269	8759
Amortissement / EBE	45%	22%	27%	19%	32%	13%	20%	18%	24%	24%	29%	30%
Résultat courant	13086	27925	13924	7707	15746	12836	11988	24017	35538	5370	35287	17137

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-3 : Les caractéristiques moyennes des exploitations du type "Allaitant" de la CEE (en ECUS)

ALLAITANT	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitation	7390	8282	7243	32071	113392	4831	47460	46333	58	21397	39628	328085
SAU (ha)	36	34	32	19	54	7	35	28	NS	40	153	53
SFP (ha)	16	18	8	14	34	2	23	15	NS	16	55	27
UGB Herbivores	25	45	18	16	42	32	30	19	NS	15	105	39
Chargement herbivore	1.53	2.50	2.30	1.14	1.24	NS	1.35	1.25	NS	0.97	1.92	1.45
Vaches allaitantes	12	25	10	15	25	26	12	11	NS	10	36	20
Produit brut total	59347	79733	58035	14522	54557	19486	12944	32823	NS	12401	76806	41804
PB Bovin	15430	28856	9868	9274	21002	11672	8884	12419	NS	3943	24917	15943
PB Bovin / Ha SFP	938	1616	1244	652	620	NS	394	828	NS	249	455	587
PB Bovin / PBT	26%	36%	17%	64%	38%	60%	69%	38%	NS	32%	32%	38%
Valeur Ajoutée Brute	20181	32305	18228	7355	22345	10731	4341	17121	NS	5359	26473	16876
VAB/PB total	34%	41%	31%	51%	41%	55%	34%	52%	NS	43%	34%	40%
EBE	20902	30520	16348	7744	22549	13901	6294	16827	NS	5895	29595	17611
EBE/PB total	35%	38%	28%	53%	41%	71%	49%	51%	NS	48%	39%	42%
Amortissements	10479	7405	7289	1355	8148	1208	1609	4389	NS	1699	12121	5980
Amortissement / EBE	50%	24%	45%	17%	36%	9%	26%	26%	NS	29%	41%	34%
Résultat courant	6258	19081	-3795	6315	11479	12217	4058	12039	NS	3709	11067	9173

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-4 : Les caractéristiques moyennes des exploitations du type "Mixte" de la CEE (en ECUS)

MIXTE	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitations	3849	7363	1247	13162	28012	0	12972	5166	0	1497	6525	79793
SAU	43	42	NS	8	61	NS	56	50	NS	NS	96	50
SFP	29	32	NS	7	47	NS	46	15	NS	NS	73	37
UGB Herbivores	50	76	NS	15	63	NS	81	32	NS	NS	148	62
Chargement herbivore	1.71	2.39	NS	2.01	1.35	NS	1.75	2.11	NS	NS	2.03	1.69
Vaches allaitantes	7	17	NS	6	14	NS	9	8	NS	7	16	11
Vaches laitières	19	29	NS	7	25	NS	32	11	NS	NS	59	25
Produit brut total	69596	95769	NS	19284	75364	NS	62843	61477	NS	NS	144903	69546
PB bovin	47188	67734	NS	13658	50923	NS	51815	32346	NS	NS	120654	50358
PB Lait	26989	34279	NS	8124	31486	NS	30071	20011	NS	NS	82160	30647
PB viande bovine	20199	33455	NS	5533	19437	NS	21744	12335	NS	NS	38493	19711
PB Lait / Ha SFP	930	1080	NS	1109	677	NS	650	1332	NS	NS	1124	830
PB Bovin / Ha SFP	1626	2134	NS	1864	1095	NS	1119	2154	NS	NS	1651	1364
PB Bovin / PBT	68%	71%	NS	71%	68%	NS	82%	53%	NS	NS	83%	72%
PB Lait / PB Bovin	57%	51%	NS	59%	62%	NS	58%	62%	NS	NS	68%	61%
Valeur Ajoutée Brute	24794	41197	NS	8750	31844	NS	25987	32670	NS	NS	61033	29598
VAB/PB total	36%	43%	NS	45%	42%	NS	41%	53%	NS	NS	42%	43%
EBE	22498	41072	NS	8737	29395	NS	24751	30622	NS	NS	49750	27292
EBE/PB total	32%	43%	NS	45%	39%	NS	39%	50%	NS	NS	34%	39%
Amortissements	11607	10889	NS	2223	9798	NS	5763	5763	NS	NS	18089	8317
Amortissement / EBE	52%	27%	NS	25%	33%	NS	23%	19%	NS	NS	36%	30%
Résultat courant	6750	24654	NS	6397	15988	NS	14684	24561	NS	NS	20970	15145

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-5 : Les caractéristiques moyennes des exploitations du type "Sans Vache" de la CEE (en ECUS)

SANS VACHE	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitations	28296	1479	2100	7455	14519	456	16761	17554	4972	21158	21792	136542
SAU	32	NS	36	21	55	NS	34	16	18	16	90	38
SFP	13	NS	6	3	16	NS	26	7	10	5	35	15
UGB Herbivores	27	NS	16	10	28	NS	33	18	52	9	58	29
Chargement herbivore	2.16	NS	2.90	3.26	1.75	NS	1.28	2.52	5.23	1.88	1.65	1.85
Bovins mâles 1-2 ans	20	NS	4	0	16	NS	10	11	0	6	29	14
Bovins mâles +2 ans	1	NS	0	0	6	NS	18	0	0	0	8	4
Produit brut total	77884	NS	65379	27324	93246	NS	22891	54533	126914	13416	114086	64325
PB bovin	28114	NS	13536	16806	19252	NS	12534	27922	27286	5666	24334	20277
PB Bovin / Ha SFP	2209	NS	2457	5397	1210	NS	481	4027	2745	1234	689	1313
PB Bovin / PBT	36%	NS	21%	62%	21%	NS	55%	51%	21%	42%	21%	32%
Valeur Ajoutée Brute	26987	NS	26449	8797	39449	NS	9743	26480	46605	4339	47259	25620
VAB/PB total	35%	NS	40%	32%	42%	NS	43%	49%	37%	32%	41%	40%
EBE	25467	NS	23386	5340	33566	NS	9598	24836	42664	4253	37660	22494
EBE/PB total	33%	NS	36%	20%	36%	NS	42%	46%	34%	32%	33%	35%
Amortissements	12685	NS	7029	1780	12490	NS	2692	5777	12297	2188	14498	8417
Amortissement / EBE	50%	NS	30%	33%	37%	NS	28%	23%	29%	51%	38%	37%
Résultat courant	10406	NS	6882	3256	16480	NS	5536	18623	19673	1501	17390	11277

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-6 : Les caractéristiques moyennes des exploitations de l'OTEX 41 de la CEE (en ECUS)

OTEX 41	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitation	131856	14710	14891	60075	128410	2938	55168	75863	37531	29609	35226	586277
SAU	30	31	37	7	39	NS	33	15	29	7	60	29
SFP	24	28	24	6	33	NS	29	13	28	6	53	24
UGB Herbivores	45	61	67	14	46	NS	50	26	75	11	110	45
Chargement herbivore	1.87	2.17	2.86	2.27	1.39	NS	1.73	2.08	2.64	2.05	2.08	1.86
Vaches laitières	26	38	39	11	29	NS	26	19	49	8	68	28
Produit brut total	67303	78109	111357	20482	62419	NS	43138	59732	124730	14881	136416	64569
PB bovin	54127	70811	98907	16473	51479	NS	38871	44982	120760	12484	124604	54891
PB Lait	40103	51375	79025	12946	40847	NS	26478	38049	102344	10394	100525	43210
PB viande bovine	14025	19435	19882	3526	10632	NS	12393	6934	18416	2090	24079	11681
PB Lait / Ha SFP	1644	1822	3352	2123	1244	NS	925	3008	3608	1856	1894	1782
PB Bovin / Ha SFP	2219	2511	4195	2701	1568	NS	1358	3556	4257	2230	2348	2264
PB Bovin / PBT	80%	91%	89%	80%	82%	NS	90%	75%	97%	84%	91%	85%
PB Lait / PB Bovin	74%	73%	80%	79%	79%	NS	68%	85%	85%	83%	81%	79%
Valeur Ajoutée Brute	29062	40389	47771	9030	26824	NS	19574	28707	72719	5635	63049	29910
VAB/PB total	43%	52%	43%	44%	43%	NS	45%	48%	58%	38%	46%	46%
EBE	27637	40418	41338	8725	24853	NS	18717	27199	67243	5824	52728	27828
EBE/PB total	41%	52%	37%	43%	40%	NS	43%	46%	54%	39%	39%	43%
Amortissements	12756	9905	11030	1713	7695	NS	3886	4995	15863	1661	14553	8254
Amortissement / EBE	46%	25%	27%	20%	31%	NS	21%	18%	24%	29%	28%	30%
Résultat courant	12234	25768	14048	6931	14499	NS	12396	21652	35792	3671	29995	16033

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-7 : Les caractéristiques moyennes des exploitations des OTEX 42+43+44 de la CEE (en ECUS)

OTEX 42 + 43 + 44	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitations	19686	6101	586	90014	89663	47057	71324	77364	4665	43035	43089	492584
SAU	30	35	28	20	54	4	34	28	18	19	140	39
SFP	21	31	16	14	44	2	23	17	17	12	55	24
UGB Herbivores	45	74	40	22	55	21	32	26	92	11	102	38
Chargement herbivore	2.12	2.42	2.47	1.57	1.26	14.09	1.36	1.47	5.42	0.96	1.87	1.60
Vaches allaitantes	1	28	5	6	22	2	9	4	0	3	24	10
Vaches laitières	13	13	15	2	5	0	2	6	16	1	4	4
Bovins mâles 1-2 ans	14	6	3	0	6	0	6	3	0	2	11	4
Bovins mâles +2 ans	1	1	2	0	2	0	6	0	0	0	3	2
Produit brut total	64829	65830	58304	19140	45196	23239	13606	42239	80400	9580	46465	31687
PB bovin	43570	53462	41318	6512	28325	1726	10479	22316	57226	4717	25679	17186
PB Bovin / Ha SFP	2075	1742	2537	466	650	1146	451	1287	3352	400	470	718
PB Bovin / PBT	67%	81%	71%	34%	63%	7%	77%	53%	71%	49%	55%	54%
Valeur Ajoutée Brute	24420	23536	22100	8503	17511	9567	4709	20926	40513	3657	13769	12825
VAB/PB total	38%	36%	38%	44%	39%	41%	35%	50%	50%	38%	30%	40%
EBE	24628	24023	20553	9333	21125	12604	6525	20058	36105	4220	21553	14752
EBE/PB total	38%	36%	35%	49%	47%	54%	48%	47%	45%	44%	46%	47%
Amortissements	11917	8129	7134	1306	6920	902	1656	3768	10445	1262	8461	3951
Amortissement / EBE	48%	34%	35%	14%	33%	7%	25%	19%	29%	30%	39%	27%
Résultat courant	10167	12076	-1185	7952	11748	11526	4099	15831	16449	2799	8572	9477

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

A2-8 : Les caractéristiques moyennes des exploitations des OTEX 71+72+81+82 de la CEE (en ECUS)

OTEX 71+72+81+82	ALLEMAGNE	BENELUX	DANEMARK	ESPAGNE	FRANCE	GRECE	IRLANDE	ITALIE	PAYS BAS	PORTUGAL	RU	CEE
Nombre d'exploitations	119775	14291	20815	76150	95746	37986	6153	132544	8450	139619	14290	665819
SAU	31	30	38	15	50	8	48	15	21	12	119	25
SFP	12	16	9	3	27	2	29	7	16	4	61	11
UGB Herbivores	23	43	23	10	38	11	45	12	43	5	118	20
Chargement herbivore	1.86	2.74	2.68	3.13	1.42	6.82	1.55	1.67	2.71	1.28	1.94	1.78
Vaches allaitantes	1	7	1	1	8	1	5	2	0	1	16	3
Vaches laitières	10	18	11	3	13	2	5	5	23	1	27	7
Produit brut total	85034	103937	111940	18309	83365	20235	56231	35163	154536	8072	179705	51294
PB bovin	25989	41840	30824	6029	33321	3678	17336	15019	65426	2708	77564	18441
PB Lait	14686	21023	21904	3342	20075	2321	5032	8362	48113	1172	41846	10645
PB viande bovine	11303	20817	8920	2687	13246	1357	12304	6658	17313	1536	35717	7796
PB Lait / Ha SFP	1192	1336	2567	1086	751	1494	173	1127	3057	304	689	953
PB Bovin / Ha SFP	2109	2658	3613	1959	1246	2368	595	2024	4157	703	1278	1652
PB Bovin / PBT	31%	40%	28%	33%	40%	18%	31%	43%	42%	34%	43%	36%
PB Lait / PB Bovin	57%	50%	71%	55%	60%	63%	29%	56%	74%	43%	54%	58%
Valeur Ajoutée Brute	32678	45513	46230	8511	32976	10316	23199	18653	68334	3543	72934	21707
VAB/PB total	38%	44%	41%	46%	40%	51%	41%	53%	44%	44%	41%	42%
EBE	30185	42725	39417	8576	30045	11767	20997	17872	64745	3780	54183	20081
EBE/PB total	35%	41%	35%	47%	36%	58%	37%	51%	42%	47%	30%	39%
Amortissements	12643	8577	10336	1560	10491	1364	5279	3812	15844	1103	18921	6193
Amortissement / EBE	42%	20%	26%	18%	35%	12%	25%	21%	24%	29%	35%	31%
Résultat courant	15176	29895	14057	6979	15488	10100	12557	13763	34117	2532	25886	11788

Sources : RICA - CCE 1991 - DGVI / A3 / Études INRA ESR Nantes

Détermination de l'OTEX en 17 postes

Pôle	Composition de la MBS totale			OTEX 17 Code et libellé	Contenu «en clair»
1 - GRANDES CULTURES	Grandes cultures > 2/3	Céréales > 2/3		11. Céréales	Terres labourables, céréales dominantes
		Sinon		12. Céréales et autres grandes cultures	Terres labourables, céréales et autres cultures
2 - HORTI-CULTURE (légumes et fleurs)	Horticulture > 2/3	Légumes en maraîchage et sous serre > 2/3		28. Maraîchage	Légumes frais en maraîchage (plein air et/ou sous serre)
		Sinon		29. Fleurs et horticulture diverse	Fleurs (plein air et/ou sous serre) ou association fleurs et légumes. Champignons
3 - CULTURES PERMA-NENTES	Cultures permanentes > 2/3	Vignes > 2/3	Vignes de qualité > 2/3	37. Vins de qualité	Vignes AOC et/ou VDQS
			Sinon	38. Autre viticulture	Vignes (surtout vin de table)
		Sinon		39. Fruits et autres cultures permanentes	Vergers ou vergers et vignes
4 - HERBI-VORES	Prairies et herbivores > 2/3	Bovins > 2/3	Bovins laitiers > 2/3 et vaches laitières > 2/3 bovins laitiers	41. Bovins lait	Vaches laitières et bovins (lait dominant)
			Vaches laitières ⩽ 1/10	42. Bovins élevage et viande	Bovins (peu ou pas de lait)
			Vaches laitières > 1/10 à l'exclusion de 41	43. Bovins lait, élevage et viande	Vaches laitières et bovins élevage ou viande
		Sinon		44. Ovins, caprins et autres herbivores	Ovins, caprins, équidés, éventuellement avec bovins
5 - GRANI-VORES	Granivores > 2/3			50. Granivores	Porcins et/ou volailles
6 - POLY-CULTURE	Au moins un pôle végétal entre 1/3 et 2/3 et aucun pôle animal supérieur à 1/3			60. Polyculture	Associations végétales (terres labourables, cultures permanentes, légumes, fleurs)
7 - POLY-ÉLEVAGE	Au moins un pôle animal entre 1/3 et 2/3 et aucun pôle végétal supérieur à 1/3	Herbivores > 1/3 et granivores ⩽ 1/3		71. Polyélevage à orientation herbivores	Bovins et/ou ovins et/ou caprins et associations végétales
		Sinon		72. Polyélevage à orientation granivores	Porcins et/ou volailles avec bovins et/ou ovins (ou avec associations végétales)
8 - CULTURES-ÉLEVAGE	Grandes cultures > 1/3 et herbivores > 1/3			81. Grandes cultures et herbivores	Terres labourables et bovins et/ou ovins et/ou caprins
	Toutes autres combinaisons			82. Autres combinaisons cultures-élevage	Aucune orientation ni association simple dominante - Ruches

ANNEXE 3

- - - - - -

RÉPARTITION RÉGIONALE DES EXPLOITATIONS BOVINES

A3-1 : Cartographie des circonscriptions du RICA CEE (91 régions)

A3-2 : Allemagne et Grèce

A3-3 : Portugal et Royaume-Uni

A3-4 : Espagne

A3-5 : France

A3-6 : Italie

RESEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE DE LA CEE
- Circonscriptions -

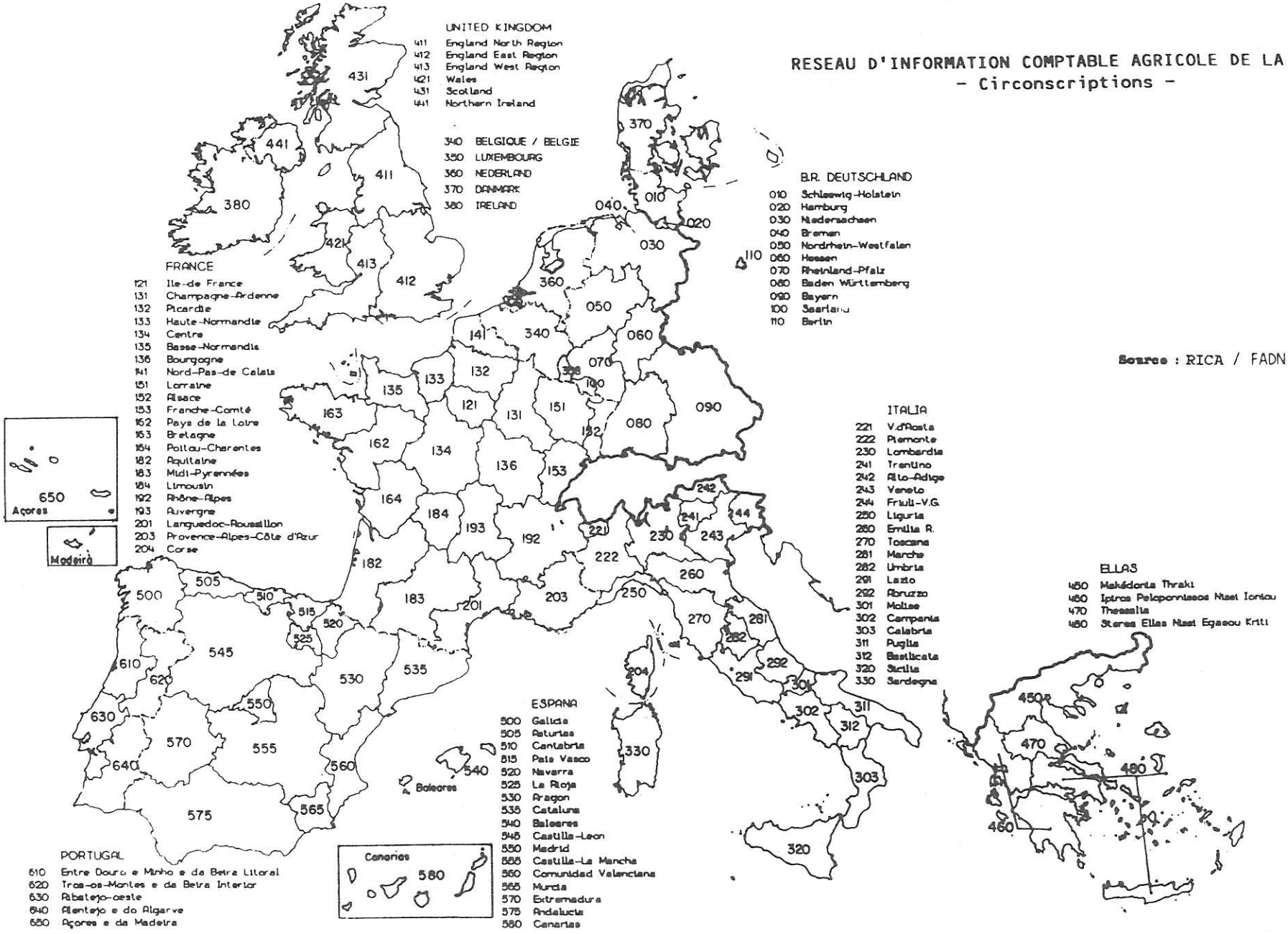

Source : RICA / FADN 1.1.1988

A3-2 : Allemagne : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
10 - Schleswig - Holstein	5 297	421	13 217	540	740	20 215
20 - Hambourg	1 119	0	0	0	0	1 119
30 - Basse Saxe	21 227	1 180	38 007	911	5 415	66 740
50 - Rhénanie-Westphalie	19 816	1 294	22 927	486	5 195	49 718
60 - Hesse	5 697	1 038	14 157	173	1 696	22 761
70 - Rhénanie Palatinat	19 620	1 067	8 620	229	794	30 330
80 - Bade - Wurtemberg	14 468	1 747	30 003	545	3 548	50 311
90 - Bavière	24 128	620	91 848	898	10 833	128 327
100 - Sarre	120	ns	593	67	75	878
Toutes régions	111 492	7 390	219 372	3 849	28 296	370 399

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Grèce : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
Macédoine - Trhace	154 806	1 627	14 664	- - -	346	171 443
Epire - Péloponèse	126 232	927	2 485	- - -	110	129 784
Théssalie	55 304	1 516	2 545	- - -	- - -	59 365
Crète - Archipel Égéen	133 044	731	1 573	- - -	- - -	135 348
Total	469 386	4 831	21 267	- - -	456	495 940

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A3-3 : Portugal : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
610 - Entre Douro - Minho	167 596	4 797	24 176	0	15 333	211 902
620 - Tras - Os - Montes	83 339	2 381	8 929	263	2 893	97 805
630 - Ribatejo Ouest	71 057	1 164	1 974	48	1 068	75 311
640 - Alentejo - Algarve	37 071	2 660	896	ns	990	41 632
650 - Açores - Madère	5 732	10 395	5 208	1 171	874	23 380
Toutes régions	364 795	21 397	41 183	1 497	21 158	450 030

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Royaume Uni : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
411 - Angleterre Nord	5 185	6 326	8 519	888	3 626	24 544
412 - Angleterre Est	17 795	4 762	4 918	402	4 245	32 122
413 - Angleterre - Ouest	5 259	6 466	12 092	1 316	4 076	29 209
421 Pays de Galles	1 191	6 448	5 795	740	1 386	15 560
431 - Écosse	2 670	7 994	1 798	1 208	4 198	17 868
441 - Irlande du Nord	940	7 632	4 614	1 971	4 261	19 418
Toutes régions	33 040	39 628	37 736	6 525	21 792	138 821

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A3-4 : Espagne : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
500 - Galice	47 457	11 767	27 645	9 510	- - -	96 679
505 - Asturies	4 121	6 888	15 084	2 213	74	28 380
510 - Cantabrie	821	2 960	6 972	1 240	945	12 938
515 - Pays Basque	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
520 - Navarre	12 634	- - -	73	- - -	- - -	12 707
525 - Rioja	8 477	478	- - -	- - -	- - -	8 955
530 - Aragon	51 654	65	751	- - -	- - -	52 470
535 - Catalogne	58 385	- - -	- - -	- - -	- - -	58 385
540 - Baléares	6 015	- - -	840	- - -	ns	6 861
545 - Castille - Léon	98 795	6 544	18 144	199	6 231	129 913
550 - Madrid	1 501	- - -	- - -	- - -	- - -	1 501
555 - Castille Manche	45 015	- - -	481	- - -	199	45 695
560 - Com. de Valence	77 644	- - -	- - -	- - -	- - -	77 644
565 - Murcie	4 631	- - -	- - -	- - -	- - -	4 631
570 - Estrémadure	29 483	3 090	2 261	- - -	- - -	34 834
575 - Andalousie	109 389	279	4 146	- - -	- - -	113 814
580 - Canaries	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
Toutes régions	556 022	32 071	76 397	13 162	7 455	685 107

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A3-5 : France : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
121 - Ile de France	5 624	408	174	- - -	87	6 293
131 - Champagne Ardenne	16 134	1 816	3 853	1 201	355	23 359
132 - Picardie	6 693	1 351	6 015	355	1 490	15 904
133 - Haute Normandie	1 090	1 609	6 363	223	1 543	10 828
134 - Centre	21 251	5 644	2 938	1 001	967	31 801
135 - Basse Normandie	505	1 924	21 314	2 140	1 318	27 201
136 - Bourgogne	7 855	12 552	1 769	735	691	23 602
141 - Nord Pas de Calais	6 151	2 736	9 179	842	1 031	19 939
151 - Lorraine	910	1 215	6 645	1 926	360	11 056
152 - Alsace	3 438	617	3 204	112	455	7 826
153 - Franche Comté	714	737	8 094	692	176	10 413
162 - Pays de Loire	9 136	13 536	21 649	8 402	1 136	53 859
163 - Bretagne	10 160	3 820	38 553	2 365	2 420	57 318
164 - Poitou Charentes	20 233	7 491	4 703	748	560	33 735
182 - Aquitaine	19 599	15 758	7 420	983	496	44 256
183 - Midi Pyrénées	21 592	19 099	8 295	893	304	50 183
184 - Limousin	675	11 713	657	846	- - -	13 891
192 - Rhônes Alpes	16 771	3 240	18 491	971	1 017	40 490
193 - Auvergne	2 836	6 737	11 241	3 425	71	24 310
201 - Languedoc Rous.	28 811	874	904	152	- - -	30 741
203 - PACA	17 692	ns	285	- - -	42	18 045
204 - Corse	908	489	- - -	- - -	- - -	1 397
Toutes régions	218 778	113 392	181 746	28 012	14 519	556 447

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A3-6 : Italie : Les exploitations agricoles réparties par régions et types

Régions	Type de production					Ensemble
	Autres	Allaitant	Laitier	Mixte	Sans Vache	
221 - Val d'Aoste	847	- - -	1 820	ns	58	2 736
222 - Piémont	63 503	10 429	17 728	371	3 085	95 116
230 - Lombardie	44 532	636	19 990	335	4 278	69 771
241 - Trentin	10 712	- - -	2 876	- - -	52	13 640
242 - Haut - Adige	5 497	- - -	6 795	- - -	69	12 361
243 - Vénétie	83 392	- - -	27 117	- - -	3 762	114 271
244 - Frioul - Vénétie	19 416	51	5 882	22	459	25 830
250 - Ligurie	24 894	112	680	35	6	25 727
260 - Emilie Romagne	59 228	854	14 014	274	1 153	75 523
270 - Toscane	62 979	2 313	3 007	542	869	69 710
281 - Marches	33 506	4 284	734	109	345	40 978
282 - Ombrie	17 703	3 495	525	53	384	22 160
291 - Latium	74 556	3 035	7 964	305	687	86 547
292 - Abruzzes	40 975	4 052	1 962	114	662	47 765
301 - Molise	9 705	ns	614	ns	- - -	10 338
302 - Campanie	132 202	1 284	14 312	1 083	339	149 220
303 - Calabre	80 144	1 254	2 004	ns	311	83 721
311 - Pouille	162 160	447	5 322	- - -	216	168 145
312 - Basilicate	24 286	1 332	1 805	ns	ns	27 445
320 -	148 714	6 880	4 626	1 694	751	162 665
330 - Sardaigne	39 011	5 859	1 410	193	60	46 533
Toutes régions	1 139 962	46 333	141 187	5 166	17 554	1 350 202

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

ANNEXE 4

- - - - - -

CROISEMENT ENTRE LES TYPES DE PRODUCTION ET LES OTEX

A4-1 : Allemagne et Belgique+Luxembourg

A4-2 : Danemark et Espagne

A4-3 : France et Grèce

A4-4 : Irlande et Italie

A4-5 : Pays-Bas et Portugal

A4-6 : Royaume-Uni

A4-1 : Allemagne : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	197	29 982	81 313	111 492
Allaitant	0	833	4 110	2 447	7 390
Laitier	130 640	12 555	70 210	5 967	219 372
Mixte	1 216	1 187	1 288	158	3 849
Sans Vache	0	4 914	14 185	9 197	28 296
Total	131 856	19 686	119 775	99 082	370 399

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Belgique + Lux : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	125	1 019	12 900	14 044
Allaitant	0	2 080	2 905	3 297	8 282
Laitier	12 845	694	7 798	1 104	22 441
Mixte	1 865	3 029	2 280	189	7 363
Sans Vache	0	173	289	1 017	1 479
Total	14 710	6 101	14 291	18 507	53 609

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A4-2 : Danemark : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	50	9 396	36 903	46 349
Allaitant	0	142	2 310	4 791	7 243
Laitier	14 461	292	7 727	491	22 971
Mixte	430	52	747	18	1 247
Sans Vache	0	50	635	1 415	2 100
Total	14 891	586	20 815	43 618	79 910

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Espagne : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	4 772	44 541	53 899	452 810	556 022
Allaitant	0	27 363	3 674	1 034	32 071
Laitier	51 648	7 992	13 643	3 114	76 397
Mixte	3 655	7 391	2 112	4	13 162
Sans Vache	0	2 727	2 822	1 906	7 455
Total	60 075	90 014	76 150	458 868	685 107

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A4-3 : France : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	13 713	10 479	194 586	218 778
Allaitant	0	53 493	31 399	28 500	113 392
Laitier	118 636	9 768	44 392	8 950	181 746
Mixte	9 774	11 112	6 115	1 011	28 012
Sans Vache	0	1 577	3 361	9 581	14 519
Total	128 410	89 663	95 746	242 628	556 447

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Grèce : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	42 191	27 750	399 445	469 386
Allaitant	0	3 076	1 038	717	4 831
Laitier	2 938	1 790	9 198	7 341	21 267
Sans Vache	0	0	0	456	456
Total	2 938	47 057	37 986	407 959	495 940

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A4-4 : Irlande : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	788	6 069	1 801	4 546	13 204
Allaitant	0	45 196	1 654	610	47 460
Laitier	45 328	3 247	629	0	49 204
Mixte	9 052	3 742	156	22	12 972
Sans Vache	0	13 070	1 913	1 778	16 761
Total	55 168	71 324	6 153	6 956	139 601

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Italie : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	7 835	25 766	66 217	1 040 144	1 139 962
Allaitant	0	20 383	17 326	8 624	46 333
Laitier	67 702	22 803	41 286	9 396	141 187
Mixte	307	2 480	2 178	201	5 166
Sans Vache	19	5 932	5 537	6 066	17 554
Total	75 863	77 364	132 544	1 064 431	1 350 202

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A4-5 : Pays-Bas : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	171	1 077	39 884	41 132
Allaitant	0	0	0	58	58
Laitier	37 531	3 093	5 880	594	47 098
Sans Vache	0	1 401	1 493	2 078	4 972
Total	37 531	4 665	8 450	42 614	93 260

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Portugal : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	8 025	22 418	105 429	228 923	364 795
Allaitant	0	7 133	10 833	3 431	21 397
Laitier	21 453	3 883	12 872	2 975	41 183
Mixte	131	1 201	165	0	1 497
Sans Vache	0	8 400	10 320	2 438	21 158
Total	29 609	43 035	139 619	237 767	450 030

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A4-6 : Royaume-Uni : Le nombre d'exploitations selon le type de production et les OTEX

Types	Classes d'OTEX				Ensemble
	41	42 + 43 +44	71 + 72 + 81 + 82	Autres OTEX	
Autres	0	4 368	1 725	26 947	33 040
Allaitant	0	27 891	5 139	6 598	39 628
Laitier	31 108	2 030	3 407	1 191	37 736
Mixte	4 118	1 851	499	57	6 525
Sans Vache	0	6 949	3 520	11 323	21 792
Total	35 226	43 089	14 290	46 116	138 721

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

ANNEXE 5

- - - - - -

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVINES

DES DIFFÉRENTS PAYS SELON SIX CLASSES DE CHARGEMENT

A5-1 : Le nombre d'exploitations bovines dans la CEE et la SAU moyenne

A5-2 : Le rapport SFP / SAU et le nombre d'UGB herbivores

A5-3 : Le produit brut total et le rapport PB Bovin / Produit brut total

A5-4 : L'EBE et l'efficacité productive

A5-5 : Le rapport amortissements / EBE et le résultat courant

A5-1 : Nombre d'exploitations bovines dans la CEE (en milliers)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	598	11065	50708	75410	63558	57568
Bénélux	0	338	2710	8218	8753	19546
Danemark	127	1271	2015	3159	6839	20150
Espagne	5001	12347	16026	16111	12660	66940
France	3523	68961	128325	80727	33192	22941
Grèce	0	0	630	881	375	24668
Irlande	3125	16475	42420	37373	17190	9814
Italie	8624	28070	29076	27934	21109	95427
Pays bas	46	245	2296	5355	14483	29703
Portugal	6349	11022	15646	7126	7427	37665
Royaume Uni	772	8877	21293	30342	22041	22356
CEE	28165	158671	311145	292636	207627	406778

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

SAU des exploitations bovines dans la CEE (en ha / exploitation)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	32	33	34	31	28
Bénélux	ns	ns	36	35	34	29
Danemark	ns	33	35	40	37	39
Espagne	75	15	11	10	11	10
France	61	54	49	45	42	46
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	53	36	28	33	41	54
Italie	63	28	22	14	17	17
Pays bas	ns	ns	22	27	30	26
Portugal	39	31	17	19	17	15
Royaume Uni	ns	78	88	93	99	181
CEE	59	43	40	39	38	31

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A5-2 : SFP / SAU des exploitations bovines dans la CEE (en %)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne		66	73	70	61	47
Bénélux	ns	ns	80	84	77	56
Danemark	ns	44	44	52	57	40
Espagne	74	88	90	84	83	25
France	61	72	71	67	58	31
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	95	81	82	79	77	42
Italie	86	78	62	64	53	41
Pays bas	ns	ns	ns	91	94	93
Portugal	79	58	54	47	33	15
Royaume Uni	ns	61	61	62	56	24
CEE	77	71	70	68	62	37

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

UGB herbivores des exploitations bovines dans la CEE

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	17	31	41	43	41
Bénélux	ns	ns	38	52	57	54
Danemark	ns	12	19	38	47	56
Espagne	15	10	12	14	21	15
France	14	32	43	51	53	46
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	19	23	29	45	69	67
Italie	18	16	17	16	20	33
Pays bas	ns	ns	22	45	64	82
Portugal	9	13	11	16	13	13
Royaume Uni	ns	38	68	102	125	143
CEE	15	24	35	47	53	42

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A5-3 : Produit brut total des exploitations bovines dans la CEE (1000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	40	56	75	78	84
Bénélux	ns	ns	54	63	88	103
Danemark	ns	37	56	76	89	113
Espagne	26	14	17	21	26	22
France	48	45	62	78	88	97
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	10	13	18	32	59	55
Italie	35	34	39	41	47	76
Pays bas	ns	ns	81	75	110	148
Portugal	7	13	14	19	19	18
Royaume Uni	ns	57	80	118	150	178
CEE	29	36	49	67	80	74

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Produit brut bovin / PBT total des exploitations bovines dans la CEE (%)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	50	63	63	64	55
Bénélux	ns	ns	71	77	67	53
Danemark	ns	21	44	65	75	68
Espagne	43	70	74	73	73	73
France	33	53	60	62	58	42
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	70	73	77	82	80	84
Italie	51	48	55	57	58	64
Pays bas	ns	ns	29	89	94	79
Portugal	25	52	55	76	60	58
Royaume Uni	ns	33	44	59	68	52
CEE	38	51	59	64	68	62

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A5-4 : EBE des exploitations bovines dans la CEE (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	13	22	28	30	32
Bénélux	ns	ns	23	28	40	44
Danemark	ns	10	17	25	32	40
Espagne	7	6	7	9	13	9
France	20	18	25	30	34	36
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	5	6	8	13	25	24
Italie	18	18	19	20	23	35
Pays bas	ns	ns	29	41	62	72
Portugal	4	5	6	6	7	7
Royaume Uni	ns	17	28	42	56	62
CEE	13	15	20	26	33	31

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

EBE / Produit brut total des exploitations bovines dans la CEE (en %)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	33	39	38	39	38
Bénélux	ns	ns	42	45	46	43
Danemark	ns	27	31	33	36	35
Espagne	29	43	41	44	49	40
France	42	41	40	39	38	37
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	53	45	46	43	42	44
Italie	50	52	50	50	49	46
Pays bas	ns	ns	36	55	56	49
Portugal	52	40	42	34	36	40
Royaume Uni	ns	31	35	36	37	35
CEE	44	41	40	39	41	42

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A5-5 : Amortissements / EBE des exploitations bovines dans la CEE (en %)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	65	48	44	47	44
Bénélux	ns	ns	35	28	24	20
Danemark	ns	61	39	34	28	28
Espagne	30	29	24	22	15	18
France	40	36	34	32	32	35
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	26	29	21	24	23	19
Italie	20	23	23	23	23	18
Pays bas	ns	ns	30	26	23	24
Portugal	39	35	27	29	34	28
Royaume Uni	ns	59	42	34	31	31
CEE	30	36	35	34	33	26

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

Résultat courant des exploitations bovines dans la CEE (en 1 000 ECUS)

	Classes de chargement herbivore					
	0,50	0,5 - 1	1 - 1,5	1,5 - 2	2 - 2,5	2,5 - 3
Allemagne	ns	2	8	13	13	16
Bénélux	ns	ns	12	17	26	30
Danemark	ns	- 5	0	4	9	12
Espagne	5	4	5	7	11	7
France	10	10	13	17	19	19
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	4	3	6	9	16	17
Italie	14	13	15	15	18	28
Pays bas	ns	ns	15	22	33	38
Portugal	2	3	4	4	4	5
Royaume Uni	ns	2	10	21	30	32
CEE	8	8	10	14	18	19

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

ANNEXE 6

- - - - - -

LES EXPLOITATIONS BOVINES, LAITIERES ET ALLAITANTES :

CARACTERISTIQUES SELON CINQ CLASSES DE DIMENSION ÉCONOMIQUE

A6-1 : La SAU (en hectare / exploitation)

A6-2 : Le rapport moyen SFP / SAU (en % / exploitation)

A6-3 : Le nombre de vaches (en effectif moyen / exploitation)

A6-4 : Le nombre d'UGB herbivores (en effectif moyen / exploitation)

A6-5 : Le niveau de chargement moyen des exploitations (en UGB herbivores / ha de SFP)

A6-6 : La spécialisation bovine moyenne (produit brut bovin / PB total en %)

A6-7 : Le produit brut total (en 1 000 ECUS / exploitation)

A6-8 : L'efficacité productive moyenne (EBE / produit brut total en %)

A6-9 : Le résultat courant avant impôt (en 1 000 ECUS / exploitation)

A6-1 : La SAU des exploitations bovines

(ha / exploit.)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	15	19	30	55	ns
Belgique + Lux	ns	15	23	39	71
Danemark	14	18	25	47	103
Espagne	8	15	27	ns	ns
France	23	31	45	80	161
Grèce	8	ns	ns	ns	ns
Irlande	24	42	51	76	144
Italie	13	20	28	46	73
Pays-Bas	ns	ns	14	25	52
Portugal	16	32	60	ns	ns
Royaume-Uni	38	53	87	152	283
CEE	15	26	40	71	167

La SAU des exploitations laitières

(ha / exploit.)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	14	17	29	53	ns
France	20	28	38	70	146
Italie	9	15	22	40	69
Pays-Bas	ns	ns	14	26	52
Royaume-Uni	ns	ns	34	67	177
CEE	10	19	30	51	111

La SAU des exploitations allaitantes

(ha / exploit.)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	10	29	ns	ns	ns
France	26	35	53	97	192
Irlande	27	64	74	ns	ns
Italie	20	35	48	ns	ns
Royaume-Uni	39	60	127	323	567
CEE	22	41	65	158	357

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-2 : Le rapport SFP / SAU des exploitations bovines

(%)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	66	68	62	59	ns
Belgique + Lux	ns	75	74	69	53
Danemark	50	39	41	49	40
Espagne	73	66	55	ns	ns
France	79	78	73	57	35
Grèce	20	ns	ns	ns	ns
Irlande	73	65	71	81	74
Italie	63	56	55	57	50
Pays-Bas	ns	ns	93	93	86
Portugal	48	36	32	ns	ns
Royaume-Uni	78	63	53	43	35
CEE	67	67	65	56	41

Le rapport SFP / SAU des exploitations laitières

(%)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	70	74	66	63	ns
France	87	81	76	62	43
Italie	77	67	62	65	57
Pays-Bas	ns	ns	98	95	90
Royaume-Uni	ns	ns	86	83	57
CEE	71	73	71	69	60

Le rapport SFP / SAU des exploitations allaitantes

(%)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	79	80	ns	ns	ns
France	75	76	71	52	28
Irlande	68	50	55	ns	ns
Italie	53	43	54	ns	ns
Royaume-Uni	74	60	46	29	19
CEE	67	62	59	38	22

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-3 : Le nombre de vaches dans les exploitations bovines

(en têtes)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	7	10	19	32	ns
Belgique + Lux	ns	11	22	41	64
Danemark	8	7	14	38	76
Espagne	9	17	26	ns	ns
France	13	16	27	40	49
Grèce	13	ns	ns	ns	ns
Irlande	8	15	24	53	109
Italie	7	11	19	39	92
Pays-Bas	ns	ns	14	38	82
Portugal	6	13	25	ns	ns
Royaume-Uni	12	17	26	53	109
CEE	9	14	23	40	86

Le nombre de vaches laitières dans les exploitations laitières

(en têtes)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	8	11	21	35	ns
France	12	16	26	43	62
Italie	7	12	21	43	106
Pays-Bas	ns	ns	18	41	87
Royaume-Uni	ns	ns	32	66	141
CEE	8	13	23	43	103

Le nombre de vaches allaitantes dans les exploitations allaitantes

(en têtes)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	10	28	ns	ns	ns
France	15	19	28	38	42
Irlande	10	17	20	ns	ns
Italie	9	12	16	ns	ns
Royaume-Uni	17	21	33	58	87
CEE	11	18	26	42	63

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-4 : Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations bovines

(UGB herbivore)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	16	20	37	65	ns
Belgique + Lux	ns	20	36	69	115
Danemark	12	15	26	66	132
Espagne	11	21	34	ns	ns
France	19	26	44	71	92
Grèce	17	ns	ns	ns	ns
Irlande	21	40	60	121	226
Italie	11	18	32	68	158
Pays-Bas	ns	ns	31	66	151
Portugal	10	22	39	ns	ns
Royaume-Uni	39	52	83	137	223
CEE	15	25	43	80	167

Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations laitières

(UGB herbivore)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	14	20	37	67	ns
France	18	23	42	72	112
Italie	10	18	32	72	175
Pays-Bas	ns	ns	33	65	150
Royaume-Uni	ns	ns	56	114	228
CEE	12	21	39	74	172

Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations allaitantes

(UGB herbivore)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	11	32	ns	ns	ns
France	21	29	47	68	70
Irlande	22	47	76	ns	ns
Italie	13	21	34	ns	ns
Royaume-Uni	39	58	109	206	242
CEE	18	34	56	106	155

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-5 : Le chargement herbivore des exploitations bovines

(UGB herbivores / ha de SFP)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	1,57	1,60	1,96	2,03	ns
Belgique + Lux	ns	1,75	2,16	2,54	3,04
Danemark	1,70	2,07	2,54	2,89	3,21
Espagne	1,92	2,17	2,23	ns	ns
France	1,05	1,06	1,34	1,55	1,65
Grèce	ns	ns	ns	ns	ns
Irlande	1,19	1,45	1,66	1,99	2,12
Italie	1,33	1,68	2,09	2,57	4,34
Pays-Bas	ns	ns	2,45	2,77	3,39
Portugal	1,30	1,91	2,02	ns	ns
Royaume-Uni	1,30	1,55	1,79	2,10	2,28
CEE	1,42	1,44	1,66	2,01	2,44

Le chargement herbivore des exploitations laitières

(UGB herbivores / ha de SFP)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	1,49	1,54	1,94	2,00	ns
France	0,99	1,03	1,43	1,66	1,79
Italie	1,39	1,80	2,32	2,74	4,52
Pays-Bas	ns	ns	2,42	2,60	3,24
Royaume-Uni	ns	ns	1,89	2,03	2,27
CEE	1,65	1,50	1,78	2,10	2,60

Le chargement herbivore des exploitations allaitantes

(UGB herbivores / ha de SFP)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	1,39	1,39	ns	ns	ns
France	1,09	1,10	1,24	1,36	1,30
Irlande	1,20	1,48	1,85	ns	ns
Italie	1,20	1,36	1,30	ns	ns
Royaume-Uni	1,32	1,63	1,85	2,24	2,22
CEE	1,28	1,35	1,47	1,77	2,00

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-6 : Le produit brut total des exploitations bovines

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	25034	32411	69462	135298	ns
Belgique + Lux	ns	23658	51736	122207	241342
Danemark	19678	24226	53151	128051	309802
Espagne	14451	31260	51007	ns	ns
France	19740	29298	58246	129486	276969
Grèce	22216	ns	ns	ns	ns
Irlande	8887	18529	41450	105291	268527
Italie	22289	40649	71743	160396	433248
Pays-Bas	ns	ns	59994	132155	293886
Portugal	11736	29052	49276	ns	ns
Royaume-Uni	20122	28654	55592	132225	387577
CEE	16957	30852	60481	132204	330143

Le produit brut total des exploitations laitières

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	21795	30805	67318	129867	ns
France	20698	32013	63733	138708	285943
Italie	23383	43427	74724	169818	458308
Pays-Bas	ns	ns	58420	129559	293756
Royaume-Uni	ns	ns	57776	136825	394932
CEE	19310	33085	63699	134701	339340

Le produit brut total des exploitations allaitantes

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	10924	24633	ns	ns	ns
France	18773	26637	49867	114025	246970
Irlande	7844	15903	31089	ns	ns
Italie	19544	33569	59564	ns	ns
Royaume-Uni	17926	27938	47911	106528	356235
CEE	13540	26133	49108	114304	298566

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-7 : Le rapport produit bovin / produit brut total des exploitations bovines

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	65	67	61	57	ns
Belgique + Lux	ns	90	63	58	46
Danemark	39	56	63	73	62
Espagne	74	70	75	ns	ns
France	73	70	63	51	32
Grèce	62	ns	ns	ns	ns
Irlande	87	73	76	79	68
Italie	58	59	60	60	64
Pays-Bas	ns	ns	61	74	71
Portugal	60	63	65	ns	ns
Royaume-Uni	61	53	56	62	50
CEE	66	66	62	60	54

Le rapport produit bovin / produit brut total des exploitations laitières

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	73	70	65	62	ns
France	86	79	74	61	47
Italie	64	66	66	64	69
Pays-Bas	ns	ns	76	80	74
Royaume-Uni	ns	ns	90	87	70
CEE	71	72	70	69	68

Le rapport produit bovin / produit brut total des exploitations allaitantes

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	66	65	ns	ns	ns
France	64	62	44	29	18
Irlande	87	67	48	ns	ns
Italie	45	37	34	ns	ns
Royaume-Uni	67	53	44	39	17
CEE	60	56	42	32	18

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-8 : Le rapport EBE / produit brut total des exploitations bovines

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	37	40	41	36	ns
Belgique + Lux	ns	37	43	45	41
Danemark	19	19	33	37	34
Espagne	43	43	40	ns	ns
France	46	43	41	36	35
Grèce	69	ns	ns	ns	ns
Irlande	49	50	44	43	36
Italie	51	51	50	46	39
Pays-Bas	ns	ns	36	44	47
Portugal	44	40	36	ns	ns
Royaume-Uni	35	40	44	40	32
CEE	47	44	42	39	36

Le rapport EBE / produit brut total des exploitations laitières

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	39	40	41	36	ns
France	40	41	40	36	33
Italie	52	52	50	45	38
Pays-Bas	ns	ns	38	45	48
Royaume-Uni	ns	ns	43	39	34
CEE	48	44	42	40	38

Le rapport EBE / produit brut total des exploitations allaitantes

(en %)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	50	58	ns	ns	ns
France	52	47	42	38	37
Irlande	51	67	56	ns	ns
Italie	50	52	53	ns	ns
Royaume-Uni	32	41	52	46	30
CEE	48	49	45	41	33

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A6-9 : Le résultat courant avant impôt des exploitations bovines

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	2467	3614	12902	23695	ns
Belgique + Lux	ns	6119	14702	35827	64952
Danemark	-5940	-3030	4529	15601	22780
Espagne	4906	11056	16422	ns	ns
France	4997	6799	13275	23989	48229
Grèce	12973	ns	ns	ns	ns
Irlande	2948	6565	11690	28301	57067
Italie	8170	16130	28561	60273	141778
Pays-Bas	ns	ns	11657	30430	69710
Portugal	3439	7637	10799	ns	ns
Royaume-Uni	510	3116	11428	27172	60581
CEE	5158	7814	14453	28589	63744

Le résultat courant avant impôt des exploitations laitières

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Allemagne	2534	3289	12824	23287	ns
France	4970	7704	14850	26221	47373
Italie	8764	17977	30398	63997	147505
Pays-Bas	ns	ns	12218	30966	71404
Royaume-Uni	ns	ns	14742	30973	73154
CEE	6449	8798	15775	30267	72234

Le résultat courant avant impôt des exploitations allaitantes

(en 1 000 ECUS)	Classes de dimension économique (en UDE)				
	12 <	12-16	16-40	40-100	> 100
Espagne	4210	12466	ns	ns	ns
France	5227	6265	10730	21556	42457
Irlande	2666	7379	11463	ns	ns
Italie	6847	12688	22610	ns	ns
Royaume-Uni	-674	3067	10735	21349	40131
CEE	3941	6956	11234	23865	42353

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

ANNEXE 7

- - - - - -

LES EXPLOITATIONS BOVINES, LAITIERES ET ALLAITANTES :

CARACTERISTIQUES SELON TROIS CLASSES DE SPÉCIALISATION BOVINE

A7-1 : La SAU (en hectare / exploitation)

A7-2 : Le rapport moyen SFP / SAU (en % / exploitation)

A7-3 : Le nombre de vaches (en effectif moyen / exploitation)

A7-4 : Le nombre d'UGB herbivores (en effectif moyen / exploitation)

A7-5 : Le niveau de chargement moyen des exploitations (en UGB herbivores / ha de SFP)

A7-6 : Le produit brut total (en 1 000 ECUS / exploitation)

A7-7 : L'efficacité productive moyenne (EBE / produit brut total en %)

A7-8 : Le résultat courant avant impôt (en 1 000 ECUS / exploitation)

A7-1 : La SAU des exploitations bovines

(en ha)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	39	35	30
Belgique + Lux	30	34	32
Danemark	38	43	39
Espagne	52	13	10
France	59	56	47
Grèce	13	10	6
Irlande	50	43	38
Italie	33	22	18
Pays-Bas	19	21	29
Portugal	63	21	17
Royaume-Uni	192	170	74
CEE	66	42	34

La SAU des exploitations laitières

(en ha)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	37	34	30
France	52	54	41
Italie	22	20	17
Pays-Bas	ns	21	29
Royaume-Uni	ns	169	70
CEE	38	32	31

La SAU des exploitations allaitantes

(en ha)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	66	10	14
France	60	54	57
Irlande	51	45	34
Italie	41	24	25
Royaume-Uni	247	190	81
CEE	82	61	42

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-2 : Le rapport SFP / SAU des exploitations bovines

(en %)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	32	52	79
Belgique + Lux	33	55	86
Danemark	19	33	58
Espagne	56	49	74
France	36	62	82
Grèce	14	19	26
Irlande	51	72	78
Italie	46	54	72
Pays-Bas	58	87	96
Portugal	23	34	62
Royaume-Uni	25	41	75
CEE	33	53	79

Le rapport SFP / SAU des exploitations laitières

(en %)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	35	53	80
France	37	56	81
Italie	42	61	77
Pays-Bas	ns	89	96
Royaume-Uni	ns	47	80
CEE	36	54	80

Le rapport SFP / SAU des exploitations allaitantes

(en %)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	71	77	75
France	39	72	85
Irlande	47	70	64
Italie	49	50	56
Royaume-Uni	24	38	60
CEE	33	51	73

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-3 : Le nombre de vaches dans les exploitations bovines

(en têtes)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	7	18	24
Belgique + Lux	15	30	38
Danemark	8	23	36
Espagne	10	10	13
France	15	28	33
Grèce	7	10	21
Irlande	9	13	22
Italie	9	14	22
Pays-Bas	8	29	47
Portugal	7	8	11
Royaume-Uni	18	44	60
CEE	12	20	28

Le nombre de vaches laitières dans les exploitations laitières

(en têtes)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	12	19	25
France	19	28	30
Italie	9	14	23
Pays-Bas	ns	30	48
Royaume-Uni	ns	88	71
CEE	15	20	30

Le nombre de vaches allaitantes dans les exploitations allaitantes

(en têtes)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	13	10	15
France	17	29	36
Irlande	11	14	13
Italie	10	13	14
Royaume-Uni	30	45	39
CEE	16	23	24

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-4 : Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations bovines

(UGB herbivores)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	23	36	46
Belgique + Lux	30	51	62
Danemark	16	43	63
Espagne	17	12	16
France	30	49	53
Grèce	14	15	27
Irlande	41	46	47
Italie	20	22	34
Pays-Bas	69	50	75
Portugal	18	13	17
Royaume-Uni	95	139	111
CEE	36	40	49

Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations laitières

(UGB herbivores)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	24	35	46
France	29	46	48
Italie	20	23	35
Pays-Bas	ns	51	75
Royaume-Uni	ns	167	118
CEE	29	34	48

Le nombre d'UGB herbivores dans les exploitations allaitantes

(UGB herbivores)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	22	11	15
France	31	48	58
Irlande	40	45	29
Italie	21	19	22
Royaume-Uni	123	144	85
CEE	42	51	42

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-5 : Le chargement herbivore des exploitations bovines

(UGB herbivores / Ha de SFP)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	1,90	2,00	1,90
Belgique + Lux	3,08	2,78	2,24
Danemark	2,27	3,03	2,83
Espagne	0,58	1,89	2,26
France	1,38	1,41	1,36
Grèce	7,94	7,90	16,90
Irlande	1,61	1,49	1,60
Italie	1,32	1,94	2,57
Pays-Bas	6,25	2,78	2,67
Portugal	1,24	1,83	1,63
Royaume-Uni	1,96	1,99	2,00
CEE	1,70	1,81	1,82

Le chargement herbivore des exploitations laitières

(UGB herbivores / Ha de SFP)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	1,90	1,96	1,89
France	1,51	1,54	1,44
Italie	2,13	1,97	2,60
Pays-Bas	ns	2,75	2,65
Royaume-Uni	ns	2,10	2,10
CEE	2,10	1,94	1,96

Le chargement herbivore des exploitations allaitantes

(UGB herbivores / Ha de SFP)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	0,46	1,45	1,40
France	1,32	1,25	1,19
Irlande	1,65	1,45	1,33
Italie	1,06	1,54	1,57
Royaume-Uni	2,06	2,00	1,75
CEE	1,55	1,62	1,40

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-6 : Le produit brut total des exploitations bovines

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	109825	78077	65690
Belgique + Lux	151530	98610	71639
Danemark	81711	105701	106341
Espagne	28245	20524	21444
France	94698	76111	61323
Grèce	28685	23623	25952
Irlande	39223	27839	32288
Italie	52608	52900	73670
Pays-Bas	169472	143405	130010
Portugal	25902	17089	20047
Royaume-Uni	150256	107201	114864
CEE	90870	64466	61879

Le produit brut total des exploitations laitières

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	115501	78081	66115
France	129244	95159	67158
Italie	62902	58925	78251
Pays-Bas	ns	143684	130957
Royaume-Uni	ns	311113	148734
CEE	117206	74620	71422

Le produit brut total des exploitations allaitantes

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	23125	12509	12212
France	81793	45035	39575
Irlande	25137	19807	9582
Italie	42295	30606	29351
Royaume-Uni	121754	67412	34572
CEE	73263	37625	24355

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-7 : Le rapport EBE / produit brut des exploitations bovines

(%)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	34	38	39
Belgique + Lux	42	42	46
Danemark	34	34	36
Espagne	39	43	41
France	37	38	40
Grèce	62	55	82
Irlande	37	49	44
Italie	54	48	45
Pays-Bas	36	39	48
Portugal	40	44	34
Royaume-Uni	34	39	37
CEE	38	41	41

Le rapport EBE / produit brut des exploitations laitières

(%)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	36	39	40
France	34	36	40
Italie	58	48	45
Pays-Bas	ns	40	48
Royaume-Uni	ns	33	38
CEE	38	40	42

Le rapport EBE / produit brut des exploitations allaitantes

(%)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	50	50	50
France	38	44	45
Irlande	43	55	54
Italie	55	50	44
Royaume-Uni	36	48	40
CEE	39	47	45

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes

A7-8 : Le résultat courant avant impôt des exploitations bovines

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	20401	14023	10627
Belgique + Lux	47440	27939	19559
Danemark	3174	9004	11209
Espagne	8704	6991	6929
France	17933	15199	13620
Grèce	15077	10656	18813
Irlande	8809	8774	9029
Italie	22115	20097	26204
Pays-Bas	31933	30479	31576
Portugal	5725	5104	4414
Royaume-Uni	21663	19733	22751
CEE	18694	15286	14425

Le résultat courant avant impôt des exploitations laitières

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Allemagne	24156	14393	11043
France	24555	18236	15108
Italie	29925	22729	28267
Pays-Bas	ns	31469	32355
Royaume-Uni	ns	55667	33049
CEE	27625	17925	17096

Le résultat courant avant impôt des exploitations allaitantes

(1 000 ECUS)	Classes de spécialisation bovine (PB Bovin / PB total)		
	33 % <	33 - 66 %	> 66 %
Espagne	9596	4946	4822
France	15907	10250	8486
Irlande	6877	7028	3357
Italie	17603	10697	8468
Royaume-Uni	16807	14772	2708
CEE	14798	9591	5336

Sources : RICA - CCE 1991 - DG VI / A-3 / INRA - ESR - Nantes